

Année 2013



**CARRIÈRES VÉTÉRINAIRES
À L'INTERNATIONAL**

THÈSE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CRÉTEIL

Le 14 février 2013

par

Malalatiana, Fanja RAKOTONIRINA

Née le 28 mars 1986 à Montpellier (Hérault)

JURY

Président : Pr.

Professeur à la Faculté de Médecine de CRÉTEIL

Membres

Directeur : Dr. François BOLNOT

Maître de conférences à l'ENVA

Assesseur : Pr. Jean-Jacques BENET

Professeur à l'ENVA

Invité : Dr. Laurent JESSENNE

Docteur vétérinaire

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Professeur GOGNY Marc

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs MORAILLON Robert, PARODI André-Laurent, PILET Charles, TOMA Bernard
Professeurs honoraires: Mme et MM. : BRUGERE Henri, BRUGERE-PICOUX Jeanne, BUSSIERAS Jean, CERF Olivier, CLERC Bernard,
CRÉSPEAU François, DÉPUTTE Bertrand, MOUTHON Gilbert, MILHAUD Guy, POUCHÉLON Jean-Louis, ROZIER Jacques

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET DES CARNIVORES (DEPEC)

Chef du département : M. POLACK Bruno, Maître de conférences - Adjoint : M. BLOT Stéphane, Professeur

<p>- UNITE DE CARDIOLOGIE Mme CHETBOUL Valérie, Professeur * Mme GKOUNI Vassiliki, Praticien hospitalier</p> <p>- UNITE DE CLINIQUE EQUINE M. AUDIGIE Fabrice, Professeur M. DENOIX Jean-Marie, Professeur Mme TRACHSEL Dagmar, Maître de conférences contractuel Mme DUPAYS Anne-Gaëlle, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel Mme GIRAUDET Aude, Praticien hospitalier * Mme MESPOULHES-RIVIERE Céline, Maître de conférences contractuel Mme PRADIER Sophie, Maître de conférences</p> <p>- UNITE D'IMAGERIE MEDICALE Mme BEDU-LEPERLIER Anne-Sophie, Maître de conférences contractuel Mme STAMBOULI Fouzia, Praticien hospitalier</p> <p>- UNITE DE MEDECINE Mme BENCHEKROUN Ghita, Maître de conférences contractuel M. BLOT Stéphane, Professeur* Mme MAUREY-GUENEC Christelle, Maître de conférences M. ROSENBERG Charles, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE MEDECINE DE L'ELEVAGE ET DU SPORT M. GRANDJEAN Dominique, Professeur * Mme YAGUIYAN-COLLARD Laurence, Maître de conférences contractuel Mme CLERO Delphine, Maître de conférences contractuel</p> <p>- DISCIPLINE : NUTRITION-ALIMENTATION M. PARAGON Bernard, Professeur</p> <p>- DISCIPLINE : OPHTALMOLOGIE Mme CHAHORY Sabine, Maître de conférences *</p>	<p>- UNITE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES M. BLAGA Radu Gheorghe, Maître de conférences (rattaché au DPASP) M. CHERMETTE René, Professeur * M. GUILLOT Jacques, Professeur Mme MARGNAC Geneviève, Maître de conférences M. POLACK Bruno, Maître de conférences M. BENSIGNOR Emmanuel, Professeur contractuel</p> <p>- UNITE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE M. FAYOLLE Pascal, Professeur M. MAILHAC Jean-Marie, Maître de conférences M. MOISSONNIER Pierre, Professeur* M. NIEBAUER Gert, Professeur contractuel Mme RAVARY-PLUMIOEN Bérangère, Maître de conférences (rattachée au DPASP) Mme VIATEAU-DUVAL Véronique, Maître de conférences M. ZILBERSTEIN Luca, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE REPRODUCTION ANIMALE Mme CONSTANT Fabienne, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. DESBOIS Christophe, Maître de conférences M. FONTBONNE Alain, Maître de conférences Mme MASSE-MOREL Gaëlle, Maître de conférences contractuel (rattachée au DPASP) M. NUDELMANN Nicolas, Maître de conférences M. REMY Dominique, Maître de conférences (rattaché au DPASP)* M. MAUFFRE Vincent, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel, (rattaché au DPASP)</p> <p>- DISCIPLINE : URGENCE SOINS INTENSIFS Mme ROUX Françoise, Maître de conférences</p>
--	---

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE (DPASP)

Chef du département : M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences - Adjoint : Mme DUFOUR Barbara, Professeur

<p>- DISCIPLINE : BIOSTATISTIQUES M. DESQUILBET Loïc, Maître de conférences</p> <p>- UNITE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE M. AUGUSTIN Jean-Christophe, Maître de conférences M. BOLNOT François, Maître de conférences * M. CARLIER Vincent, Professeur Mme COLMIN Catherine, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DES MALADIES CONTAGIEUSES M. BENET Jean-Jacques, Professeur Mme DUFOUR Barbara, Professeur* Mme HADDAD/HOANG-XUAN Nadia, Professeur Mme PRAUD Anne, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel</p>	<p>- UNITE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR M. ADJOU Karim, Professeur * M. BELBIS Guillaume, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel, M. HESKIA Bernard, Professeur contractuel M. MILLEMANN Yves, Professeur</p> <p>- UNITE DE ZOOTECHNIE, ECONOMIE RURALE M. ARNE Pascal, Maître de conférences* M. BOSSE Philippe, Professeur M. COURREAU Jean-François, Professeur Mme GRIMARD-BALLIF Bénédicte, Professeur Mme LEROY-BARASSIN Isabelle, Maître de conférences M. PONTER Andrew, Professeur</p>
---	---

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES (DSBP)

Chef du département : Mme COMBRISSE Hélène, Professeur - Adjoint : Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences

<p>- UNITE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES M. CHATEAU Henry, Maître de conférences* Mme CREVIER-DENOIX Nathalie, Professeur M. DEGUEURCE Christophe, Professeur Mme ROBERT Céline, Maître de conférences</p> <p>- DISCIPLINE : ANGLAIS Mme CONAN Muriel, Professeur certifié</p> <p>- UNITE DE BIOCHIMIE M. BELLIER Sylvain, Maître de conférences* M. MICHAUX Jean-Michel, Maître de conférences</p> <p>- DISCIPLINE : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE M. PHILIPS, Professeur certifié</p> <p>- UNITE DE GENETIQUE MEDICALE ET MOLECULAIRE Mme ABITBOL Marie, Maître de conférences M. PANTHIER Jean-Jacques, Professeur*</p> <p>-UNITE D'HISTOLOGIE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE Mme CORDONNIER-LEFORT Nathalie, Maître de conférences* M. FONTAINE Jean-Jacques, Professeur Mme LALOY Eve, Maître de conférences contractuel M. REYES GOMEZ Edouard, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel</p>	<p>NITE DE PATHOLOGIE GENERALE MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur Mme QUINTIN-COLONNA Françoise, Professeur* Mme LE ROUX Delphine, Maître de conférences stagiaire</p> <p>- UNITE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE Mme ENRIQUEZ Brigitte, Professeur M. PERROT Sébastien, Maître de conférences M. TISSIER Renaud, Maître de conférences*</p> <p>- UNITE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE Mme COMBRISSE Hélène, Professeur Mme PILOT-STORCK Fanny, Maître de conférences M. TIRET Laurent, Maître de conférences*</p> <p>- UNITE DE VIROLOGIE M. ELOIT Marc, Professeur Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences *</p> <p>- DISCIPLINE : ETHOLOGIE Mme GILBERT Caroline, Maître de conférences</p> <p>* responsable d'unité</p>
--	--

REMERCIEMENTS

Au Professeur de la Faculté de médecine de Créteil, qui me fait l'honneur d'accepter la présidence de mon jury de thèse,

Hommage respectueux.

Au Dr François - Henri Bolnot, Maître de conférences à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, pour avoir accepté de diriger ma thèse et m'avoir soutenue dans sa réalisation.

Sincères remerciements

Au Dr Jean - Jacques Bénet, Professeur à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, pour l'attention qu'il a apportée à l'examen de mon travail.

Sincères remerciements

A Monsieur Laurent Jessenne qui m'a donné ce merveilleux sujet de thèse et m'a guidée dans ce travail passionnant, pour sa disponibilité et son dynamisme.

Sincères remerciements.

Merci aux services des relations internationales de VetAgrosup, ENVT, Oniris et de l'ENVA ainsi qu'aux membres de leurs BDE et aux responsables des différentes délégations juniors de VSF, l'IVSA, CVE, YABOUMBA et des clubs « ERASMUS ».

Merci à tous les vétérinaires qui m'ont généreusement accordé leur temps pour répondre à mes questions. Merci pour votre sincérité et vos encouragements. J'espère que comme pour moi, cette thèse donnera à ses lecteurs l'envie de traverser nos frontières. En France ou ailleurs, je vous souhaite une bonne continuation à tous !

A ma maman qui m'a toujours soutenue, dans l'apprentissage périlleux du vélo, dans le passage douloureux de mes examens... Merci pour tout ma maman, j'espère t'arriver à la demi-cheville un jour !

A mon Papa qui m'a toujours encouragée et qui m'a appris à ne jamais abandonner tant que la balle de match n'est pas jouée...

A ma Lotty que le temps a rattrapée et qui n'a pas pu attendre la fin de mon cursus... tu m'as vue grandir, un amour inconditionnel et exceptionnel.

A ma loio que j'adore car tu es ma meilleure copine. Aujourd'hui tu es casée et tu as un bichon à des kilomètres mais rien n'a changé, je t'aime toujours autant.

A tous ceux qui sont dans les remerciements officiels, vous comptez TOUS pour moi ! Bonne route, pas question de s'oublier !

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	11
LISTE DES ACRONYMES	13
INTRODUCTION	15
PREMIERE PARTIE : LES VÉTÉRINAIRES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.....	17
1.1. Les vétérinaires français expatriés représentent à peine 4% de nos confrères (ROY)	17
1.2. Ces organismes publics et privés qui réunissent la majorité des expatriés.....	19
1.2.1. Publics.....	19
1.2.2. Privés	19
1.3. L'Afrique et l'Europe, principaux lieux de résidence des expatriés	22
1.4. Les statuts des travailleurs français à l'étranger (ELTCHANINOFF, 2004)	23
1.4.1. L'expatriation	23
1.4.2. Le détachement.....	23
1.4.3. Le contrat local.....	23
1.5. Les conditions d'exercice à l'étranger, l'Europe contre le reste du monde (BERTRAND-FERRANDIS, 2012)....	23
1.5.1. L'Europe.....	23
1.5.2. Les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud, Hong Kong et Singapour	23
1.5.3. Le Canada (CVMA, 2012).....	24
1.6. Et les vétérinaires étrangers souhaitant exercer en France ...? (DGAL, 2012)	25
1.6.1.1. Nationalité.....	25
1.6.1.2. Traductions des diplômes étrangers(JORF, 2008 ; JORF, 2009)	26
1.6.2. Les pays des groupes 1 et 3.....	26
1.6.3. Les pays du groupe 2 ou 4.....	26
1.6.3.1. Les vétérinaires spécialisés	26
1.6.3.2. Autres cas (JORF, 2010).....	26
2. DEUXIÈME PARTIE : L'INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION INITIALE	29
2.1. La réforme du cursus.....	29
2.1.1. Le rapport Vallat, une vision qui dépasse (enfin!) le cadre franco-français	29
2.1.2. Critique et retour (DEVOS, 2011 ; GELLE, 2011)	30
2.2. L'enseignement des langues vivantes.....	31
2.3. La mobilité internationale devenue obligatoire en école (JORF, 2007).....	33
2.3.1. A chaque ENV sa stratégie et ses partenariats (ENVA ; ENVT ; ONIRIS ; VETAGROSUP ; JORF, 2007)	33
2.3.2. Les associations étudiantes internationales(AMICALE_ENVT ; BDE_ENV_Nantes).....	43
2.3.2.1. IVSA : International Veterinary Student Association (LEBAS, 2012).....	43

2.3.2.2.	CVE Junior : Club Vétérinaires et Entreprises Junior (CVE ; LEBAS, 2012)	43
2.3.2.3.	Adduna, Labeo, Baylène et Anophèle (BROUSSOU, 2012 ; GINIAUX, 2012 ; PINEAU, 2012).....	44
2.3.2.4.	Erasmove, Véto monde (AMICALE_ENVT).....	44
2.3.2.5.	Yaboumba Junior	44
2.3.3.	Les différentes opportunités pour partir	44
2.3.3.1.	Erasmus (BN, 2011).....	45
2.3.3.2.	Le programme Erasmus stage en entreprise, ex-programme Léonardo (LEVERRIER, 2011)	45
2.3.3.3.	Les accords extra-européens (LEVERRIER, 2011)	45
2.3.3.3.1.	Les accords avec la Faculté vétérinaire de St Hyacinthe.....	45
	Les séjours d'étude.....	45
	Les stages d'été	45
2.3.3.3.2.	Le projet BRAFAGRI	46
2.3.3.4.	Réservé aux formations orientées vers le privé, le VIE (POMMIER, 2012)	46
2.3.3.5.	Le programme vacances travail (MFE ; France_diplomatie, 2011)	46
	Coût	46
	Validité.....	47
	Renouvellement	47
	Les critères d'éligibilité.....	47
	L'âge	47
	La nationalité.....	47
	La situation	47
	Le passeport	47
	Les ressources financières.....	47
	Assurance santé PVT	47
2.3.3.6.	Un exemple de projet étudiant, UNE THESE AUTOUR DU MONDE (SAULNIER ; SAULNIER, 2010) .	48
2.3.4.	Les aides financières à la mobilité, un soutien et un encouragement indispensable	49
2.3.4.1.	Les bourses de la DGER.....	49
2.3.4.2.	Les bourses régionales	49
2.3.4.3.	Les bourses du Conseil Général	49
2.3.4.4.	Les bourses municipales	49
2.3.4.5.	Les bourses ERASMUS.....	50
2.3.4.5.1.	Mobilités académiques	50
2.3.4.5.2.	Stages.....	50
2.3.4.6.	Les bourses de l'OFAJ (Office Franco Allemand pour la Jeunesse).....	50
2.3.4.7.	Les bourses de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie)	50

2.3.4.8.	Les bourses propres aux écoles	51
	La bourse Mobilité ENVA.....	51
	La bourse de Mobilité VetAgroSup	51
	La bourse de Mobilité de l'ENVT	51
	Le Prix de la Mobilité à l'International à Oniris.....	51
2.3.4.9.	Les laboratoires.....	51
2.3.4.10.	Les revues vétérinaires.....	51
2.3.4.11.	Et bien d'autres organismes peuvent offrir leur aide	52
2.3.5.	Et dans le monde	52
3.	TROISIÈME PARTIE : SYNTHÈSE DE 180 CARRIÈRES A L'ÉTRANGER.....	53
3.1.	Elaboration de l'enquête.....	53
3.1.1.	Caractéristiques du questionnaire	53
3.1.2.	Test du questionnaire.....	54
3.1.3.	Population cible et sources de réponses	54
3.1.4.	Taux de réponses.....	54
3.2.	Résultats	55
3.2.1.	Les profils généraux des vétérinaires expatriés	55
3.2.1.1.	Des origines plutôt franco-françaises	55
3.2.1.2.	Une population majoritairement quadragénaire et plutôt masculine	56
3.2.1.3.	Un échantillon de répondants localisé aux quatre coins du monde...et en France	58
3.2.1.4.	Une formation européenne en général	60
3.2.1.5.	Une forte tendance à réaliser au moins une formation complémentaire hors clientèle.....	62
3.2.1.6.	Des vétérinaires polyglottes	64
3.2.2.	Généralités sur l'expatriation.....	65
3.2.2.1.	La première fois ? A 30 ans et en Europe... ..	65
3.2.2.2.	Les secteurs privé et public, les plus grands employeurs à l'étranger	67
3.2.2.2.1.	Le secteur privé	68
3.2.2.2.2.	Le secteur public.....	69
3.2.2.2.3.	Le secteur libéral	69
3.2.2.2.4.	L'accompagnement de l'employeur, un service mitigé	70
	Pour le départ.....	70
	Sur place	71
	Pour le retour	72
3.2.2.3.	Hommes ou femmes, des vétérinaires toujours bien entourés	72
	Changements de métier ou départs pour raisons familiales	75

3.2.3. Le départ.....	80
3.2.3.1. Des motivations d'abord axées sur la carrière	80
3.2.3.2. « Être vétérinaire » est un bon départ	81
Vétérinaire ? Un profil adapté à l'international ?(JESSENNE ; GUILLET, 2008)	82
3.2.3.3. L'expérience de l'étranger et « avoir été vétérinaire » forgent pour la suite	86
3.2.3.4. Les preuves sur le terrain sont les principales exigences	86
3.2.4. SUR PLACE	88
3.2.4.1. Un enrichissement professionnel et personnel incontestables	88
3.2.4.2. Le choc des civilisations	89
3.2.4.2.1. Pays latins VS pays anglo-saxons.....	90
PAYS ANGLO-SAXONS.....	91
PAYS LATINS	92
3.2.4.2.2. La rémunération et le niveau de vie.....	92
3.2.5. LE RETOUR.....	94
3.2.5.1. Rentrer, une volonté plutôt qu'une obligation.....	94
3.2.5.2. Une étape à préparer autant qu'un départ	94
4. QUATRIÈME PARTIE : DISCUSSION	97
CONCLUSION	102
BIBLIOGRAPHIE.....	106

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 Répartition par secteur des vétérinaires en exercice recensés dans l'annuaire Roy 2012	17
Figure 2 Répartition des vétérinaires en exercice basés à l'étranger recensés dans l'annuaire Roy 2012	18
Figure 3 Evolution du nombre et de la répartition des vétérinaires français basés à l'étranger par an et par secteur	18
Figure 4 Répartition des vétérinaires travaillant en laboratoire pharmaceutique à l'étranger en 2011	19
Figure 5 Palmarès mondial de la santé animale (VANDAELE, 2011)	21
Figure 6 Part des chiffres d'affaires réalisés en France par les laboratoires pharmaceutiques en 2011	21
Figure 7 La répartition des expatriés inscrits à l'Ordre par continent	22
Figure 8 Nombre de nouveaux diplômés enregistrés par école et par an	30
Figure 9 Avez-vous une autre nationalité ?	56
Figure 10 Sex - ratio des répondants	56
Figure 11 Statistiques de l'Annuaire Roy : Sex - ratio des vétérinaires en activité	57
Figure 12 Statistiques de l'Annuaire Roy : Sex - ratio des salariés du privé	57
Figure 13 Statistiques de l'Annuaire Roy : Sex - ratio des vétérinaires enregistrés comme basés à l'étranger	58
Figure 14 A ce jour vous résidez	59
Figure 15 Répondants résidants à l'étranger en 2012	59
Figure 16 Répartition des vétérinaires à l'étranger de l'annuaire Roy	60
Figure 17 Ecole d'origine	60
Figure 18 Avez-vous réalisé un échange à l'international durant votre formation initiale ?	61
Figure 19 Type d'échange à l'international pendant la formation initiale	56
Figure 20 Lieux d'échange durant l'école vétérinaire 55 réponses	61
Figure 21 Durée des séjours à l'étranger pendant l'école vétérinaire (en semaines)	62
Figure 22 Formations complémentaires	62
Figure 23 Formation clientèle VS hors clientèle	63
Figure 24 Les combinaisons de formations complémentaires	63
Figure 25 Lieux de formation complémentaire -clientèle et hors clientèle)	59
Figure 26 Maîtrise des langues étrangères	64
Figure 27 Langues maîtrisées bilingues ou couramment	65
Figure 28 Âge de la première expatriation	66
Figure 29 Nombre de pays d'expatriation	62
Figure 30 Lieux d'expatriation	67
Figure 31 Durée des séjours dans un pays	67
Figure 32 Secteurs de travail des répondants	68
Figure 33 Les statuts	64
Figure 34 Répartition des expériences dans le secteur privé par continent	69
Figure 35 Répartition des expériences dans le secteur public par continent	69
Figure 36 Répartition des expériences dans le secteur libéral par continent	70
Figure 37 Pour vos départs avez-vous été accompagné par votre employeur ?	71
Figure 38 Avez-vous bénéficié de services de prise en charge sur place ?	71
Figure 39 Types de services pris en charge	72
Figure 40 Avez-vous été accompagné(e) par votre employeur pour votre retour en France ?	72
Figure 41 En général, sur l'ensemble du ou de vos pays de résidence, étiez-vous accompagné d'un conjoint ?	73
Figure 42 Difficultés conjoint	73
Figure 43 Femmes accompagnées de leur conjoint	70
Figure 44 Hommes accompagnés de leur conjoint	74

Figure 45 Les femmes ayant rencontré des difficultés	74
Figure 46 Les hommes ayant rencontré des difficultés	75
Figure 47 En général, étiez-vous accompagné d'un ou de plusieurs enfants ?	78
Figure 48 Difficultés enfants	75
Figure 49 Femmes et présence des enfants	79
Figure 50 Hommes et présence des enfants	79
Figure 51 En général, sur l'ensemble du ou de vos pays de résidence, étiez-vous accompagné d'un animal ?	80
Figure 52 Difficultés animal de compagnie	80
Figure 53 " Je suis parti(e) pour... "	81
Figure 54 Les atouts de la formation	78
Figure 55 Les caractéristiques que possèdent les vétérinaires	82
Figure 56 Caractères : obstacles ou défauts pour l'international	83
Figure 57 Les atouts de l'expérience	86
Figure 58 Validation de compétences à présenter à l'étranger Les atouts de la formation	83
Figure 59 Pays où ont travaillé les vétérinaires ayant eu à passer un test linguistique	87
Figure 30 Pays où il a fallu repasser une équivalence du diplôme vétérinaire	85
Figure 61 Evaluation des expériences sous différents aspects professionnels	88
Figure 62 Pays où il a fallu repasser une équivalence du diplôme vétérinaire	86
Figure 63 Différences professionnelles	90
Figure 64 Différences culturelles	90
Figure 65 Pays latins VS pays anglo-saxons	91
Figure 66 Globalement, estimez-vous que par rapport à une même fonction en France, le salaire perçu est	92
Figure 67 Comparez votre revenu à l'étranger avec celui perçu pour une même fonction en France	93
Figure 68 Raisons du retour	94
Figure 69 Durée globale de préparation du retour	95
Tableau 1 Recensement des vétérinaires expatriés en 2012	17
Tableau 2 Le nombre d'expatriés inscrits à l'Ordre par continent	22
Tableau 3 L'enseignement des langues vivantes en classes préparatoires et au concours d'entrée aux ENV	32
Tableau 4 L'enseignement des langues vivantes en école vétérinaire	33
Tableau 5 La mobilité internationale à l'ENVA	35
Tableau 6 La mobilité internationale à VETAGROSUP	37
Tableau 7 La mobilité internationale à ONIRIS	40
Tableau 8 La mobilité internationale à l'ENVT	41
Tableau 9 Détail du nombre de réponses	55
Tableau 10 Comparaison des moyennes d'âge, sex - ratio et écoles d'origine des répondants de l'enquête avec celles des vétérinaires recensés dans l'annuaire Roy {MALICK, 2012}	97
Tableau 11 Répartition des lieux de résidence en 2012	99

LISTE DES ACRONYMES

ACMV : Association Canadienne des Médecins Vétérinaires

AVMA American Veterinary Medical Association

BCPST : Biologie Chimie Physique Sciences de la Terre

BNE : Bureau National des Examineurs

CAEL : Canadian Academic English Language Assessment

CEAV : Certificat d'Etudes Approfondies Vétérinaires

CLES : Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

CVMA Canadian Veterinary Medical Association

DGAL Direction générale de l'Alimentation

DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

DPASP : Département des Productions Animales et de la Santé Publique

ECC : Examen de Compétences Cliniques

ECTS : European Credit Transfer System

ECFVG : Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates

ENSV : École Nationale des Services Vétérinaires

ESBC : Examen de Science de Base et Clinique

ENV : École Nationale Vétérinaire

ENVA : École Nationale Vétérinaire d'Alfort

ENVT : École Nationale Vétérinaire de Toulouse

EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

ERASMUS : European Community Action Schema for the Mobility of University Students

EVE : Enseignement et Vie Étudiante (plate-forme numérique pédagogique alforienne)

FAO : Food and Agriculture Organization

FVI : France Vétérinaire International

IELTS : International English Language Testing System

JORF Journal Officiel de la République Française

LV1 : Langue Vivante 1

MAAPRAT : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

MFE : Maison des Français de l'Étranger

NAVLE : North American Veterinary Licensing Examination

OFAJ : Office Franco Allemand pour la Jeunesse

OIE : Organisation Mondiale de la Santé Animale

ONIRIS : Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire, et de l'Alimentation, Nantes Atlantique

ONG : Organisation Non Gouvernementale

QCM : Questionnaire à Choix Multiples

QROC : Questions à Réponses Ouvertes et Courtes

SCAV : Services des Concours Agronomiques et Vétérinaires

TB : Technologie et Biologie

TD : Travaux Dirigés

TOEFL : Test of English as a Foreign Language

TOEIC : Test Of English for International Communication

TP : Travaux Pratiques

INTRODUCTION

« One World, One Health » (JORNA *et al.*, 2010): « un monde, une seule santé ». Cette phrase place le vétérinaire à l'interface des systèmes de santé animale, humaine et environnementale. Ce concept utilisé par toutes les universités vétérinaires nord-américaines et par les organisations internationales est repris par l'Association Mondiale Vétérinaire qui en fait le défi de demain. La mondialisation du commerce d'animaux et des produits denrées alimentaires d'origine animale, la recrudescence des mouvements humains libres augmentent la nécessité de surveiller les maladies animales.

A l'occasion des deux cent cinquante ans de la profession, 2011 a été consacrée Année mondiale vétérinaire. Pour l'occasion, plusieurs recensements ont été menés. On compte aujourd'hui 200 000 (FVE 2012) vétérinaires en Europe et entre 750 000 et 900 000 vétérinaires dans le monde, issus d'environ 750 établissements d'enseignement vétérinaire.

Le rôle du vétérinaire ne se limite pas à une clientèle mais plus que jamais, il outrepassé les frontières. Il est l'acteur de la santé publique et de la sécurité alimentaire mondiale. Où se placent la France et le vétérinaire français ? Est-ce un pays attractif pour nos confrères voisins ? Il semblerait que les écoles vétérinaires françaises s'ouvrent de plus en plus à l'international mais de façon inégale.

Qui sont ces confrères qui ont réalisé une partie de leur carrière à l'étranger ? Pourquoi et dans quelles circonstances ? Départ, séjour, retour, à quoi sont-ils concrètement confrontés ? Ce travail initié par le Club Vétérinaires et Entreprises a pour but d'ouvrir de nouveaux horizons aux étudiants et plus généralement à tous les vétérinaires désireux de poursuivre une carrière à l'étranger. A long terme, elle devrait déboucher sur la création d'un réseau d'échange en ligne.

Pour répondre à ces interrogations, nous dresserons un état des lieux de l'expatriation vétérinaire depuis la France, son évolution, les accords et enjeux. Ensuite, nous étudierons l'internationalisation de la formation initiale en école vétérinaire en France. Enfin, à travers les réponses de vétérinaires ayant passé plus d'un an à l'étranger, nous tenterons de dégager les grandes tendances, les difficultés rencontrées et afin d'obtenir un outil pratique pour tous nos confrères ou futurs confrères souhaitant exercer hors de nos frontières.

Pour désigner les vétérinaires diplômés de France, installés à l'étranger nous utiliserons le terme d'«expatriés». La réelle définition de ce statut sera précisée plus tard.

Cette première partie est un état des lieux. Nous allons essayer de dresser une photographie de la situation en 2012 à travers un recensement mais aussi de comparer nos chiffres avec ceux du passé. Nous étudierons aussi quelques aspects juridiques de l'expatriation.

Combien y a-t-il d'expatriés à ce jour ? Ce chiffre a-t-il beaucoup évolué depuis les premiers recensements ?

Dans quels secteurs, dans quels pays et dans quels secteurs les vétérinaires français expatriés travaillent-ils ?

Parmi les expatriés, le secteur libéral est-il autant représenté à l'étranger qu'en France ?

Quelles sont les conditions d'exercice à l'étranger ?

PREMIERE PARTIE : LES VÉTÉRINAIRES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

1.1. Les vétérinaires français expatriés représentent à peine 4% de nos confrères (ROY)

Pour cet état des lieux, nous avons utilisé les annuaires Roy. Le Tableau 1 et la Figure 5 présente la répartition des vétérinaires recensés par l'Annuaire Roy 2012 comme installés à l'étranger. La Figure 4 permet une comparaison avec l'ensemble des vétérinaires.

Tableau 1 Recensement des vétérinaires expatriés en 2012

Nombre d'expat	Secteur inconnu	Privé	Public	Libéral
638	46	180	303	109

En 2012, sur environ 18 000 vétérinaires en exercice recensés dans l'Annuaire Roy, 638 sont basés à l'étranger. Cela représente 3,5% des vétérinaires français.

Figure 4 Répartition par secteur des vétérinaires en exercice recensés dans l'annuaire Roy 2012

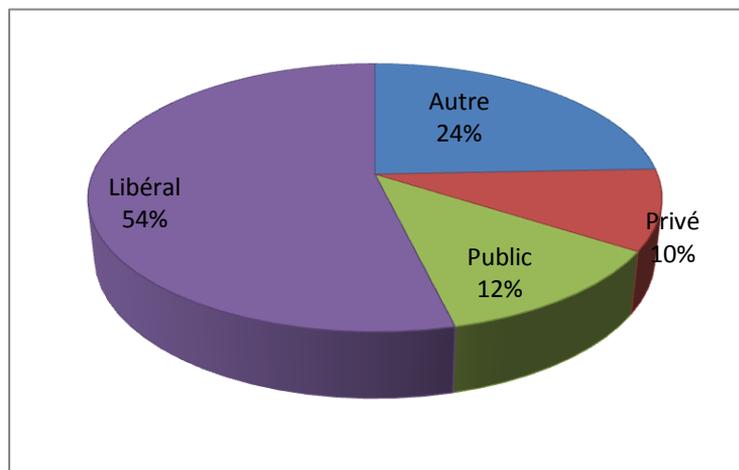
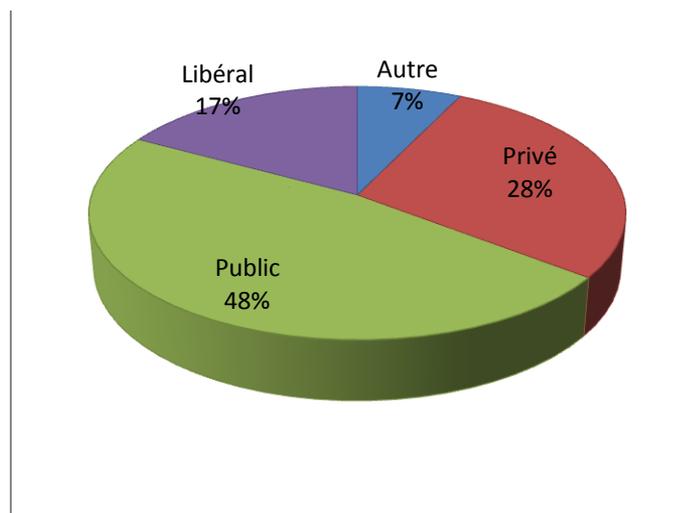
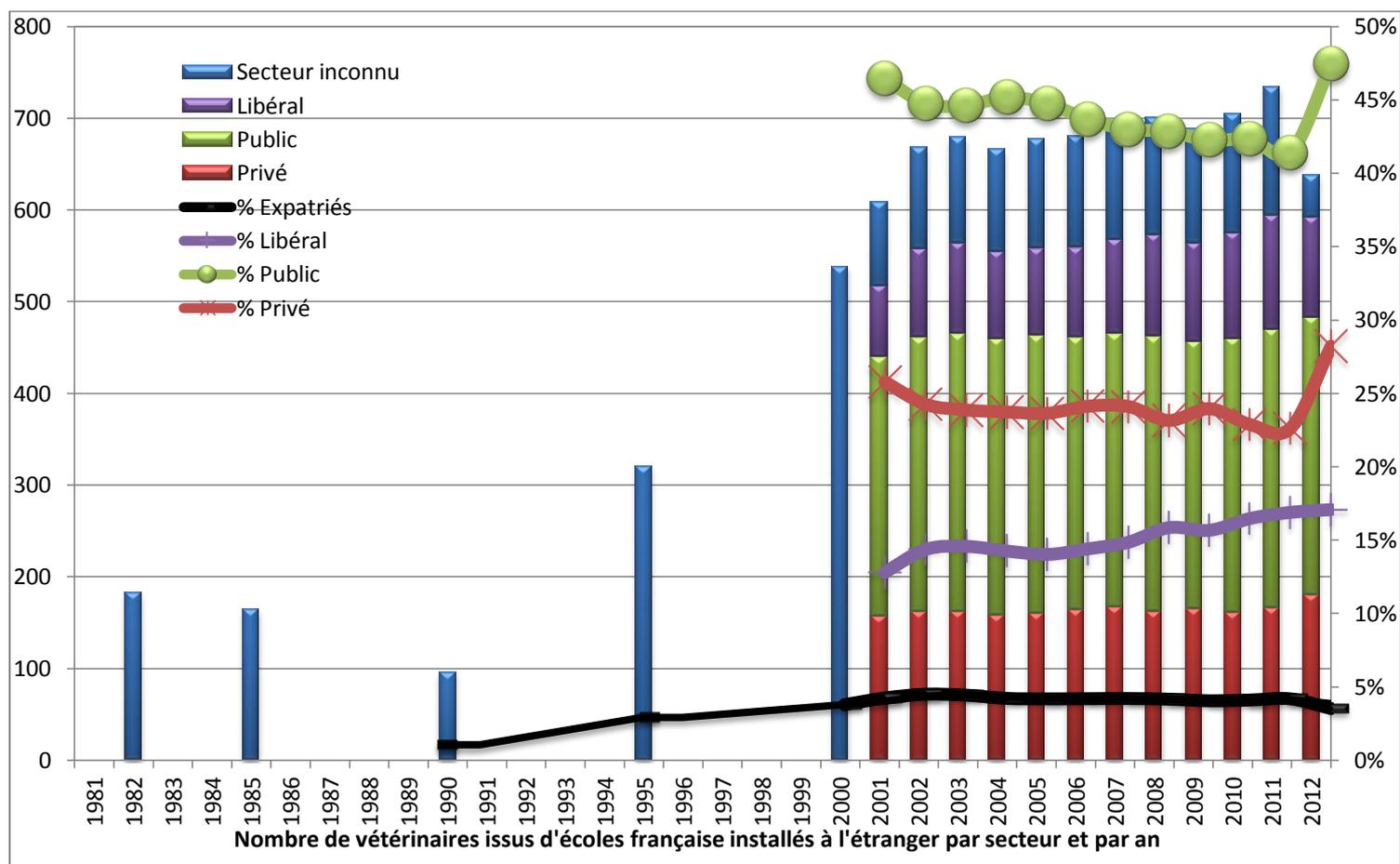


Figure 5 Répartition des vétérinaires en exercice basés à l'étranger recensés dans l'annuaire Roy 2012



Parmi eux, 180 sont dans le secteur privé, 303 dans le public et 109 sont des libéraux. Cette répartition est statistiquement significativement différente de l'ensemble des vétérinaires recensés par l'annuaire Roy. En France, l'annuaire Roy recense 1764 vétérinaires dans le secteur privé, 2214 dans le secteur public et 9788 libéraux.

Figure 6 Evolution du nombre et de la répartition des vétérinaires français basés à l'étranger par an et par secteur



Comme le montre la Figure 6, de 1980 à 2011, le nombre d'expatriés a généralement augmenté avec une hausse remarquable à partir des années 1990. On constate cependant une baisse du nombre d'expatriés depuis 1 an.

Il y a beaucoup plus de postes occupés à l'étranger par des vétérinaires dans le secteur public situé devant le secteur privé et le secteur libéral.

Bien qu'en 2^{ème} position, on constate que dans le secteur privé, de plus en plus de postes sont occupés à l'étranger. Il s'agit d'un secteur de plus en plus sollicité par la mondialisation. Cependant, l'identité du vétérinaire se dilue dans les groupes internationaux voire dans des métiers très éloignés.

Les postes occupés dans le secteur libéral à l'étranger sont les moins nombreux. Il s'agit d'un secteur où il est difficile d'exercer à l'étranger. En effet, le système d'accréditation est parfois complexe (moins dans l'Union Européenne) et coûteux comme pour pouvoir exercer aux Etats Unis.

On constate que les proportions dans le secteur libéral ont eu tendance à augmenter progressivement contrairement aux 2 autres secteurs. Le pourcentage de vétérinaires dans les secteurs public et privé a beaucoup augmenté l'année dernière. Il faut cependant se souvenir que le nombre d'expatriés, qui est le dénominateur avait lui beaucoup diminué.

1.2. Ces organismes publics et privés qui réunissent la majorité des expatriés

1.2.1. Publics

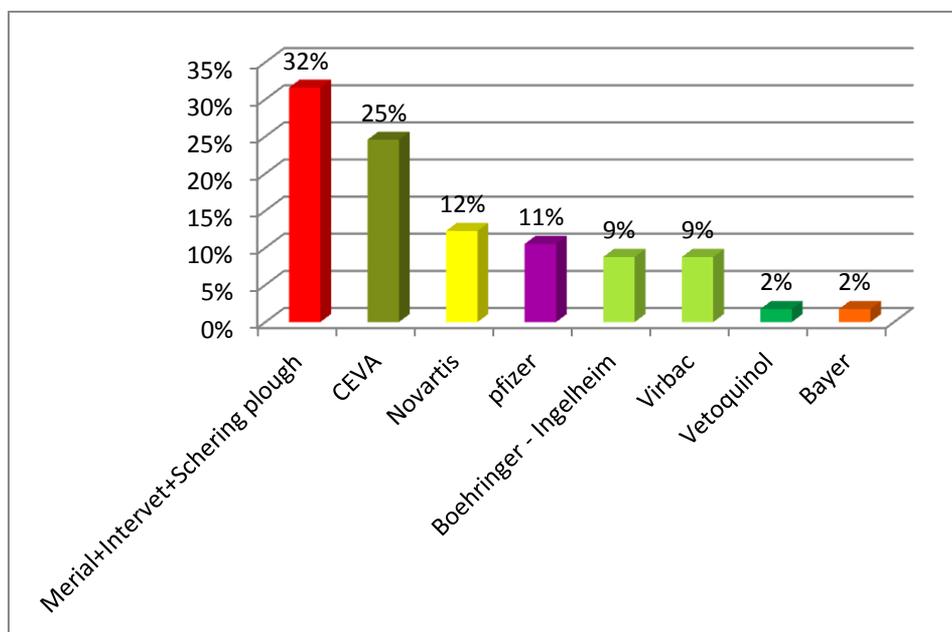
On retrouve principalement les vétérinaires dans les ministères, à la Commission européenne (en Belgique) et dans les établissements d'enseignement et de recherche (universités, CIRAD, Institut Pasteur...). On les retrouve aussi dans les organisations internationales comme la FAO, puis l'OIE.

1.2.2. Privés

Les premiers établissements privés à l'étranger chez lesquels on retrouve des vétérinaires français sont les laboratoires pharmaceutiques et firmes agro-alimentaires suivis des structures à vocation internationale et ONG (Asvelis, Ceveo, AVSF...).

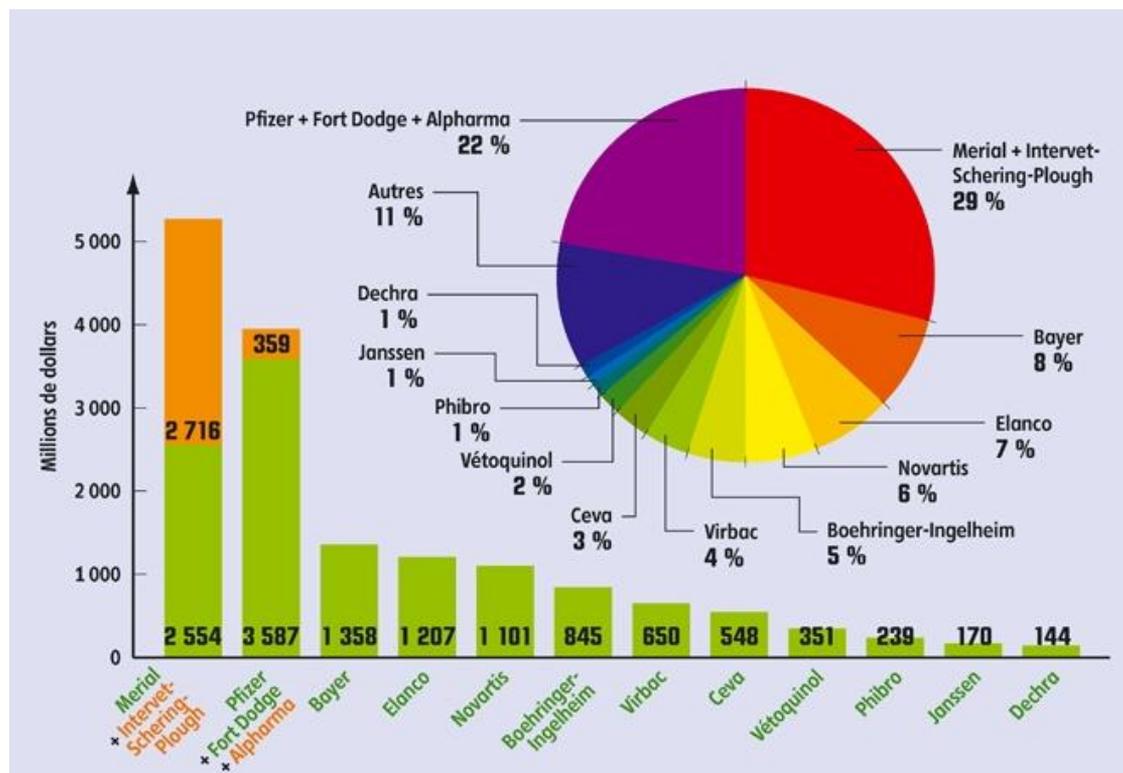
D'après la Figure 7, parmi les laboratoires pharmaceutiques où l'on retrouve le plus de vétérinaires français exerçant à l'étranger, on retrouve en tête Merial/Intervet/Schering plough, Ceva suivis de loin par Novartis (surtout en Suisse), et Pfizer. Mais comparés au secteur public, ces vétérinaires travaillant dans ces derniers laboratoires sont peu nombreux.

Figure 7 Répartition des vétérinaires travaillant en laboratoire pharmaceutique à l'étranger en 2011



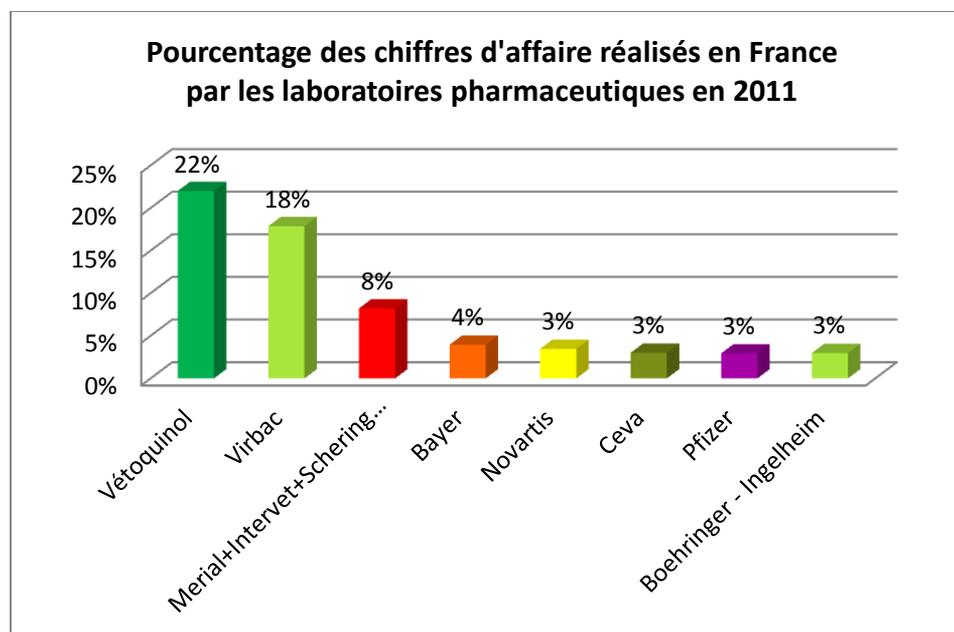
Ce classement ne suit pas vraiment le palmarès mondial des laboratoires Santé Animale (Vandaële 2011) présenté en Figure 8. Certes Merial figure en tête mais CEVA est en huitième position. Intuitivement, on aurait pensé que les entreprises les plus puissantes seraient les plus représentées.

Figure 8 Palmarès mondial de la santé animale (VANDAELE, 2011)



La répartition des vétérinaires français à l'étranger en laboratoire pharmaceutique ne correspond pas non plus au pourcentage représenté par le chiffre d'affaires représenté par ces firmes en France, parts présentées en Figure 9.

Figure 9 Part des chiffres d'affaires réalisés en France par les laboratoires pharmaceutiques en 2011



Merial (Merial étant redevenue française depuis que Merck a vendu 50% de ses parts à Sanofi) et Ceva sont des entreprises françaises. Cela pourrait expliquer la présence de nombreux français à l'étranger. Cependant, Virbac et Vétquinol qui sont aussi des firmes françaises semblent moins enclines à expatrier leurs vétérinaires français. Le cas de Novartis est particulier. La grande majorité des vétérinaires français sont basés en Suisse car il s'agit du pays où l'entreprise concentre son siège. La Suisse étant frontalière et en partie francophone, il n'est pas étonnant de retrouver là bas nos confrères. (VANDAELE, 2011)

1.3.L'Afrique et l'Europe, principaux lieux de résidence des expatriés

La Figure 10 et le Tableau 2 présentent la répartition par continent des lieux où résident les vétérinaires expatriés recensés par l'Annuaire Roy 2012.

Figure 10 La répartition des expatriés inscrits à l'Ordre par continent

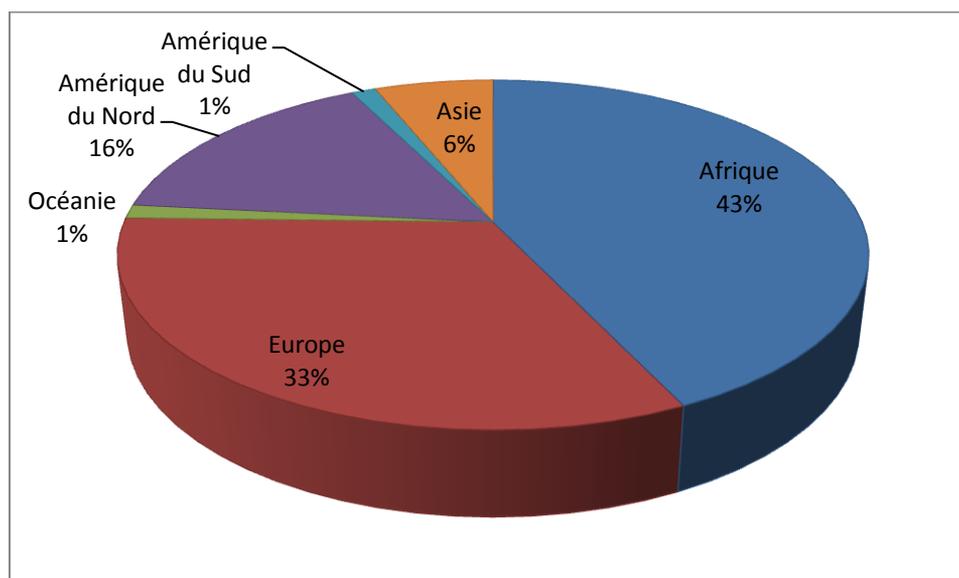


Tableau 2 Le nombre d'expatriés inscrits à l'Ordre par continent

Afrique	Europe	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie
274	207	8	102	8	39

Dans l'absolu le pays où l'on retrouve le plus de vétérinaires français est les Etats-Unis suivi de la Tunisie puis de la Belgique. Pour les Etats-Unis, le secteur privé prédomine, alors que les vétérinaires des deux pays qui suivent prédominent dans le secteur public. En Europe, les pays les plus attractifs sont la Belgique et la Suisse (respectivement Commission européenne et secteur privé dont Novartis) suivis par le Royaume Uni et l'Allemagne. En Afrique, la majorité est retrouvée dans les pays du Maghreb, à Madagascar (établissement d'enseignement et de recherche essentiellement) et en Côte d'Ivoire (organisations gouvernementales et laboratoires de recherche), encore une fois dans les établissements publics. En Asie, les Français sont très peu nombreux. Le Vietnam avec une dizaine d'expatriés répartit les vétérinaires français dans des organisations internationales comme la FAO ou Asvelis. En Océanie et en Amérique du Sud, les chiffres fournis par l'annuaire sont de l'ordre de la dizaine pour chacun de ces deux continents.

Concernant certains pays, on peut deviner qu'il n'y pas eu d'effet migratoire France/Etranger mais plutôt un effet transitoire, Pays d'origine/études en France/Retour au pays d'origine. Il y a notamment quelques diplômés en France à titre étranger qui n'obtiennent tout simplement pas le droit d'exercer en France. Ce phénomène semble concerner les

pays qui possèdent des liens forts avec la France de part un passé historique partagé. On pense particulièrement aux anciennes colonies françaises d'Afrique du Nord et autres...Mais ces données ne peuvent être vérifiées. Il ne s'agit que de suppositions.

1.4. Les statuts des travailleurs français à l'étranger (ELTCHANINOFF, 2004)

A l'étranger comme en France, le statut juridique du vétérinaire qui est celui de cadre mais peut revêtir différents aspects. L'expatrié est notamment un statut bien précis.

1.4.1. L'expatriation

Le cadre expatrié ne relève plus de la sécurité sociale française, à moins de souscrire une assurance volontaire. Son employeur prend en charge ses frais de protection sociale, de logement, éventuellement de scolarisation des enfants et d'accompagnement à la recherche d'emploi pour le conjoint. Les salaires doublés ou triplés ne sont plus de mise : ils sont en moyenne majorés de 20% à 30%. Selon la destination, l'entreprise y ajoute une prime à l'expatriation ou une prime de risque plus ou moins généreuse.

1.4.2. Le détachement

Salarié d'une entreprise française, le cadre détaché est envoyé à l'étranger pour une mission d'une durée de trois ans maximum, renouvelable une seule fois. La couverture sociale est la même que celle dont il dispose en France. Si la mission est prolongée, il passe sous contrat d'expatriation, à moins qu'on lui propose un contrat local.

1.4.3. Le contrat local

Il s'agit du statut incontournable des vétérinaires libéraux. De manière générale, le cadre est recruté sur la base d'un contrat de travail relevant du droit du pays où il réside. Au terme d'un certain nombre d'années d'expatriation, on propose généralement aux cadres de passer sous contrat local. C'est aussi le moyen de se faire embaucher directement par une filiale à l'étranger.

1.5. Les conditions d'exercice à l'étranger, l'Europe contre le reste du monde (BERTRAND-FERRANDIS, 2012)

Les conditions qui suivent concernent la pratique vétérinaire de certains pays. Concernant les postes de vétérinaires en fonction publique ou dans le secteur privé, les conditions diffèrent d'un cas à l'autre.

1.5.1. L'Europe

Une équivalence de diplôme existe avec les pays de l'Union européenne, d'après l'arrêté du 25 mars 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de diverses professions agricoles réglementées ayant des implications en matière de santé et de sécurité publiques. Avant de partir, il faut contacter tout de même l'équivalent de l'Ordre vétérinaire local (statutory bodies) ou parfois les administrations publiques, pour obtenir de précieux conseils.

1.5.2. Les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud, Hong Kong et Singapour (AVMA, 2012 ; AVMA, 2012)

Pour ces pays, il est nécessaire de suivre le programme de certification d'équivalence Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates (ECFVG), dirigé par l'AVMA (American Veterinary Medical Association), seule équivalence à être acceptée par tous les Etats américains et par le gouvernement fédéral. Les quatre étapes qui suivent doivent être complétées dans l'ordre.

Etape 1 : s'inscrire et pouvoir prouver ses qualifications

Demande et dossier d'inscription, acte notarié certifiant ces informations, traduction officielle du diplôme du pays d'origine, etc. Après vérification de ce dossier par le bureau de l'AVMA (pour le prix de 1000\$ (US) à renouveler à raison de 100\$ (US) tous les deux ans, il est possible de passer au stade 2.

Etape 2 ; prouver son haut niveau d'anglais

Pour valider le second palier, il faut réussir un des trois examens suivants ; au iB- TOEFL (Test of English as a Foreign Language), au IELTS (International English Language Testing System) ou au CAEL Assessment (Canadian academic English language assessment). Cela coûte le montant du passage de ces examens dans un centre agréé, et les livres de révisions soit environ 200€.

Etape 3 : prouver ses connaissances théoriques en médecine vétérinaire

Il faut réussir le Basic Clinical Science Examination (BCSE), évaluation assistée par ordinateur de 225 questions à choix multiples, traitant des connaissances de base et cliniques en sciences vétérinaires. Cela coûte environ 120\$ si on le passe en Europe. En cas d'échec, il est impossible de passer à l'étape suivante. Il faut passer à nouveau l'examen jusqu'à réussite.

Etape 4 : prouver ses compétences cliniques sur le terrain

Dernière étape de la certification : le Clinical Proficiency Examination. Sept modules, (Anesthésie, pratique équine, autopsie, nutrition, imagerie médicale, médecine des animaux de compagnie, chirurgie), trois jours, un billet d'avion (ne se passe qu'aux USA) et 5 000 \$ (US) pour vérifier les compétences pratiques du candidat. En cas d'échec à plus de trois modules, il faut repasser l'examen entier et payer à nouveau la totalité des frais de passage. Si l'on échoue à trois ou moins de trois modules, il est possible de repasser ces modules dans les six mois suivant le dernier examen (2 passages maximum en cas de nouvel échec). Le cas échéant, il faudra dépenser 1250\$ par module. Tous les détails de cet examen se trouvent en annexe dans le CPE Manual of Administration (MOA) Au bout : l'équivalence vous est délivrée à vie.

Attention, chaque état aux États-Unis a ses propres modalités de validation. Un examen complémentaire « State board » peut-être demandé. Les informations utiles sont à demander auprès de l'AVMA.

1.5.3. Le Canada (CVMA, 2012)

Partager la langue française avec le Québec ne signifie pas facilité d'accès à l'exercice au Canada, au grand dam des vétérinaires ayant poursuivi leur cursus universitaire à Saint-Hyacinthe.

Trois examens du bureau national des examinateurs (BNE) de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) sont à valider dans un ordre précis :

Etape 1 : l'examen de science de base et clinique (ESBC)

Il est conçu afin d'évaluer les connaissances fondamentales et cliniques en médecine vétérinaire. L'ESBC se compose de 225 QCM informatisées. L'examen doit être terminé dans une session de quatre heures.

Etape 2 : l'examen de compétences cliniques (ECC)

Il s'agit d'un examen pratique de la compétence médicale et chirurgicale du candidat. Il sert à évaluer la capacité de résoudre des problèmes médicaux, chirurgicaux et diagnostiques concrets en milieu clinique ou hospitalier. Il faut au moins quatre jours pour prendre cette dernière partie qui prévoit l'examen et le traitement d'animaux vivants et l'exécution d'actes de routine en laboratoire.

Etape 3 : l'examen nord-américain d'accréditation en médecine vétérinaire (NAVLE)

C'est un examen écrit informatisé et comprend 360 questions à choix multiples. Il vise à évaluer le bagage général des candidats dans les diverses disciplines scientifiques de la médecine vétérinaire. Il faut une journée complète pour répondre aux questions.

Si l'on a déjà validé l'ECFVG, seule l'étape 3 est nécessaire.

Attention, comme pour les Etats-Unis, un diplôme complémentaire « State board » peut-être demandé selon les modalités de validation de chaque province canadienne. Il faut se renseigner auprès de l'ACMV.

1.6. Et les vétérinaires étrangers souhaitant exercer en France ...? (DGAL, 2012)

Avant de décrire les conditions d'exercice de la médecine vétérinaire, pour les vétérinaires non français, nous allons classer les pays par groupes.

Groupe 1 Etats-membres de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Groupe 2 Etats de l'Espace économique européen : Islande, Liechtenstein, Norvège.

Groupe 3 Suisse.

Groupe 4 Pays tiers : tous les autres pays du monde.

1.6.1.1. Nationalité

Conformément à l'article L. 241-1 du code rural, pour pouvoir exercer la médecine et la chirurgie des animaux en France il convient de posséder la nationalité d'un pays cité à l'un des groupes 1, 2 ou 3.

1.6.1.2. Traductions des diplômes étrangers (JORF, 2008 ; JORF, 2009)

Les vétérinaires ayant obtenu l'autorisation d'exercer en France doivent, de longue date, s'inscrire à l'Ordre (régional) des vétérinaires en fournissant une copie de son diplôme et sa traduction.

Jusqu'à présent, seul un traducteur assermenté pouvait produire la traduction d'un tel diplôme. Le nouveau décret prévoit désormais que la traduction puisse être réalisée par un traducteur habilité à intervenir auprès des autorités des autres états européens concernés. Cette disposition est également valable pour l'enregistrement, auprès de l'Ordre des vétérinaires, des vétérinaires non-installés en France, mais qui exercent en France depuis un pays limitrophe.

1.6.2. Les pays des groupes 1 et 3

Le diplôme est reconnu en France.

1.6.3. Les pays du groupe 2 ou 4

Pour ces pays, le diplôme ne bénéficie pas d'une reconnaissance automatique en France

1.6.3.1. Les vétérinaires spécialisés

Une spécialisation reconnue de fait ou un diplôme d'études spécialisées vétérinaires [DESV] donne automatiquement droit au titre de vétérinaire spécialiste, d'autres titres, notamment les diplômes étrangers, peuvent être reconnus « *équivalents* » au DESV et donner droit à l'appellation de vétérinaires spécialistes. Pour cela, ce titre doit désormais, selon le nouveau décret, être « *reconnu équivalent* » à un DESV par le Conseil national de la spécialisation vétérinaire selon des modalités qui seront précisées par arrêté. Cet arrêté n'est pas encore publié.

En outre, le Conseil supérieur de l'Ordre des vétérinaires doit désormais tenir à jour une liste des vétérinaires spécialistes inscrits à l'Ordre.

1.6.3.2. Autres cas (JORF, 2010)

Chaque année, un « concours » est organisé à Oniris pour vérifier les connaissances de ces vétérinaires et les habilitier ou non à exercer en France. Le nombre de places vétérinaires ainsi admis est limité (généralement 14 places/an). Les frais de concours sont de 250 € pour le contrôle de connaissances de 2013.

Disciplines vétérinaires contrôlées

Le contrôle des connaissances comporte des épreuves écrites d'admissibilité et des épreuves orales d'admission dans les quatre domaines suivants :

- Sciences cliniques des carnivores et des équidés : notamment avec des données épidémiologiques sur les maladies présentes en France et les zoonoses ;
- Hygiène, qualité et technologie alimentaires ;
- Productions animales et pathologie des animaux de rente ;
- Législation sanitaire, notamment sur la déontologie vétérinaire, la réglementation applicable en France sur les maladies, les MLRC, la pharmacie vétérinaire, l'hygiène alimentaire.

Une note strictement inférieure 5 à une épreuve écrite d'admissibilité est éliminatoire.

Le vétérinaire français diplômé ne semble pas beaucoup s'exporter sur plusieurs années. Ce nombre n'a pourtant cessé d'augmenter depuis au moins vingt ans. Avec un faible pourcentage de praticiens libéraux à l'étranger, (15% du total d'expatriés contre 45% et 25% pour les secteurs publics et privés), cette population est peu représentative de l'ensemble des vétérinaires français. En Europe, un effort d'harmonisation sur les conditions d'exercice est constaté. Pour les autres pays, le flux des diplômés est freiné par des démarches fastidieuses et coûteuses et ce dans les deux sens. Mais ces difficultés peuvent-elles aussi s'expliquer par la formation en école vétérinaire ? Les écoles françaises offrent-elles une large ouverture sur le monde ? Dans cette deuxième partie, nous allons étudier la situation de l'étudiant vétérinaire français au plan de l'international.

DEUXIÈME PARTIE : L'INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION INITIALE

2.1. La réforme du cursus

2.1.1. Le rapport Vallat, une vision qui dépasse (enfin!) le cadre franco-français (VALLAT, 2009; JORF 2010; GELLE, 2011; NEVEUX, 2011)

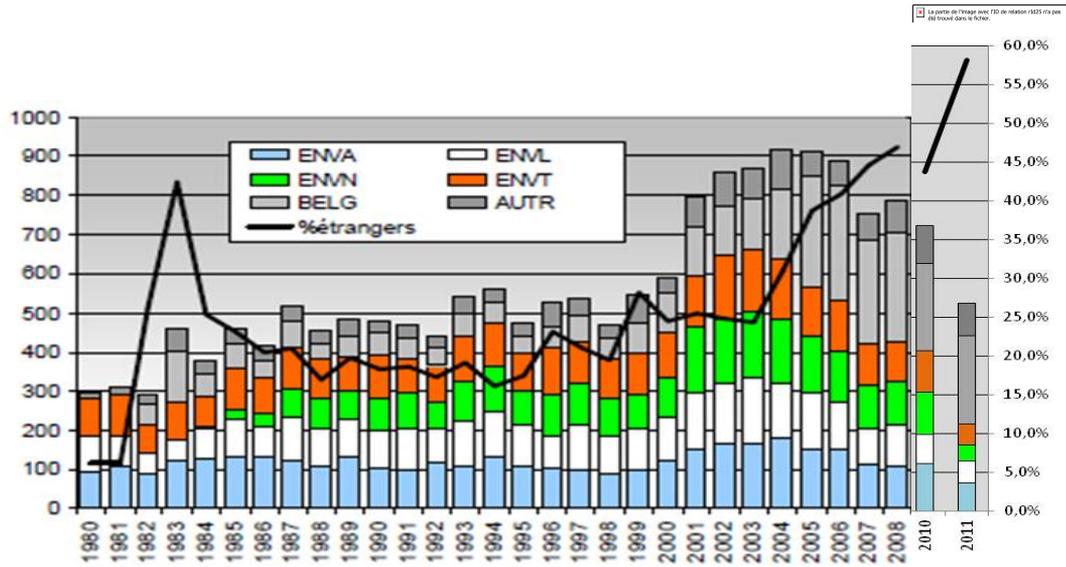
Souvent derrière ses camarades européens en ce qui concerne l'ouverture à l'international, la France a réalisé qu'elle devait arrêter de faire subir aux étudiants "l'exception française"... Le cursus des études a été réaménagé à plusieurs reprises, 1 + 4, 2 + 4, 2 + 5, en négligeant son adéquation aux directives européennes et la cohérence avec le parcours LMD.

En voulant affirmer l'excellence de son modèle unique au monde de classes préparatoires, la France est incomprise du monde entier.

Cette prise de conscience a généré plusieurs rapports dont celui de Bernard VALLAT, directeur général de l'OIE. Emis en novembre 2009, il soulève les difficultés actuelles d'homogénéisation du cursus vétérinaire français au sein de la communauté européenne. L'AEEEEV (l'Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire) a réalisé une évaluation, sans reconnaissance officielle pour le moment, des différentes écoles vétérinaires en Europe soulevant une forte hétérogénéité entre les membres de l'Union Européenne. Elle a établi des critères de conformité aux écoles qui répondent aux exigences de formation. Toute formation vétérinaire doit comporter cinq ans d'enseignement en école. Cependant, les deux années de classe préparatoire précédant l'entrée en Ecole en France ne sont pas reconnues par la Communauté Européenne. Or, il s'agit d'un dispositif qui assure l'excellence et l'homogénéisation du recrutement des futurs étudiants. Cette problématique se retrouve aux Etats-Unis où les vingt huit écoles américaines ne présentent pas les mêmes critères de recrutement. Une réforme dans le sens d'une harmonisation est actuellement en cours dans ce pays.

Ainsi, la France présente en pratique la plus longue durée d'études vétérinaires en Europe avec un niveau de sélection très élevé à l'entrée. Il y a alors une grande distorsion de concurrence entre les différentes écoles vétérinaires d'Europe. Cela génère alors des flux d'étudiants Français comme on peut le constater sur la Figure 11. Nombreux souhaitent étudier en Belgique où la sélection est moins sévère. Comme on peut le constater dans les statistiques du Conseil supérieur de l'Ordre des vétérinaires, de plus en plus de Français inscrits sont formés à l'étranger. Comme le montre la Figure 11, c'est en 2000 que le pourcentage de diplômés issus d'une école étrangère a durablement décollé. Les modifications du cursus français associé à l'engouement des Français pour la Belgique sont concomitamment responsables de cette situation.

Figure 11 Nombre de nouveaux diplômés enregistrés par école et par an



Une harmonisation du mode sélection des écoles européennes empêcherait certains pays de créer des établissements attractifs par leur système de recrutement plus souple, mais de niveau insuffisant. Ainsi, le niveau européen pourrait être reconnu à l'échelle internationale. En outre, la sélection élevée en France donne aux yeux des autres membres de la Communauté européenne une image de distorsion négative importante. C'est pourquoi le rapport Vallat préconise également une augmentation du flux entrant en ajoutant 20 places supplémentaires par école soit 80 places supplémentaires (POUBANNE, 2008 ; GUERIN, 2010 ; VEILLY 2011).

2.1.2. Critique et retour (DEVOS, 2011 ; GELLE, 2011)

Suite au rapport Vallat, le comité à haut niveau du plan de modernisation de la formation vétérinaire, piloté par la DGER et la DGAL a émis 26 recommandations dont l'objectif est d'améliorer la compétitivité de l'enseignement vétérinaire français. Ce comité était composé de 16 personnalités désignées intuitu personae. Elles représentent les différents secteurs professionnels et de la formation, aussi bien en tant qu'acteurs qu'utilisateurs, et les instances internationales concernées : l'Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (AEEEV), la Commission européenne et l'OIE.

Nous avons recensé les recommandations liées à l'ouverture et l'adéquation du cursus français au sein de la Communauté Européenne et plus largement à l'International. Le raccourcissement du cursus et la reconnaissance des enseignements de classe préparatoire au sein de la communauté européenne tiennent une place importante dans les recommandations.

En 2011

- Évaluer et définir de façon précise ce qui, dans le programme des classes préparatoires BCPST1 , relève du cursus vétérinaire ;

- Placer les deux années préparatoires BCPST sous la supervision collective des ENV pour organiser sa prise en compte immédiate par l'Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (AEEEV) ;
- Établir un processus officiel d'accréditation des établissements d'enseignement vétérinaire des États membres, par un évaluateur indépendant et faire reconnaître l'accréditation par ces pays pour la délivrance nationale du diplôme de médecine vétérinaire.

En 2012

- Inclure des cours en anglais (au moins 20 % en cinq ans).

En 2013

- Envisager de recruter des élèves dans les ENV, à partir de 2013, après une formation d'un an en classes préparatoires BCPST ;
- Identifier et capitaliser les spécialités et les domaines d'excellence de chacune des écoles ;
- Harmoniser et coordonner la formation initiale, les stages en milieu professionnel et les innovations pédagogiques.

En 2014

- Labelliser le diplôme d'études fondamentales vétérinaires, obtenu à la fin du semestre 8 en ENV, au grade master ;
- Adapter la dernière année des écoles en délivrant le diplôme de fin d'études vétérinaires à la fin du semestre 9 ;
- Utiliser le semestre 10 comme période d'approfondissement, au cours de laquelle les étudiants pourront passer leur thèse de doctorat d'exercice vétérinaire et/ou s'engager dans la préparation d'un doctorat de recherche ou dans des études de spécialisation complémentaires (internat ou autre).

2.2.L'enseignement des langues vivantes

Il existe quatre voies de recrutement pour l'entrée en Ecole nationale vétérinaire menant à quatre concours différents : les langues vivantes occupent une place différente. La voie A regroupe les classes préparatoires BCPST et TB : les étudiants présentent le concours A. Le concours B est ouvert aux étudiants ayant suivi une Licence SV à l'Université. La voie C est réservée aux étudiants ayant suivi certains BTSA, BTS ou DUT, suivis éventuellement d'une année de préparation au concours (classe préparatoire post BTS-DUT). Le concours C permet le recrutement de 7.7 % des étudiants des ENV, soit 9 étudiants par ENV.

Les personnes diplômées de médecine, pharmacie, chirurgie dentaire ou titulaires d'un grade de master 2 à dominante Biologie (Bac + 5) peuvent intégrer une ENV via le concours D. Le recrutement se fait alors sur seul entretien de motivation. Le problème des langues vivantes ne se pose pas.

En classe préparatoire, sur des semaines de cours allant de 40 à plus de 50 heures, l'enseignement obligatoire des langues vivantes représente 2 à 3 heures. Au concours A, il représente environ 10% des coefficients pour l'écrit et entre 10 et 20% à l'oral. Les langues vivantes ne sont présentées qu'à l'oral pour les concours B et C représentant 15 à 40% de la note finale. Ce volume d'heures est plutôt faible pour améliorer son niveau voire même l'entretenir.

Pourtant, les langues vivantes peuvent être un moyen de départager les candidats dont le niveau est plus homogène dans les matières scientifiques. Le Tableau 3 (P.C.I.F.S.I. ; EPLEFPA_Montpellier-Orb-Hérault, 2006 ; MAAPRAT et al. 2012) résume les modalités de préparation et des épreuves de langues vivantes pour le concours vétérinaire.

Tableau 3 L'enseignement des langues vivantes en classes préparatoires et au concours d'entrée aux ENV

	Prépa concours A	Prépa concours B	Prépa concours C
Durée de la préparation	2 ans	2 ans	1 an
Nb heures LV1 par semaine	2,5 heures	2 à 3 heures	3 heures
Nb heures LV2 par semaine	2 heures facultatives	2 heures facultatives	
Coefficient LV1 au concours à l'écrit	4/33		
Coefficients au concours à l'oral	LV1 : 4/(30+6) LV2 : 3/(30+6)	LV1 : 2/4(+1) LV2 : 1/4(+1)	LV1 : 1/5(+1) LV2 : 1/5(+1)

Le Tableau 4 (ONIRIS, 2010 - 2011 ; ENVA, 2010 - 2011 ; VETAGROSUP, 2012 - 2013) présente l'enseignement des langues vivantes en écoles vétérinaires. L'anglais est la langue vivante obligatoire enseignée en école vétérinaire. Le volume d'heures diffère selon les établissements. L'anglais n'est plus enseigné après la deuxième année sauf à Oniris. L'ENVA et VetagroSup dispensent entre 26 heures et 28 heures d'anglais dans le cursus, l'ENVT 72 heures et Oniris au moins 90 heures. Oniris est le seul établissement à proposer l'enseignement d'autres langues vivantes. En général, ces enseignements se soldent par la validation d'un examen reconnu comme le TOEIC à VetAgroSup, le TOEFL à Oniris ou le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) à Alfort.

Ainsi, l'enseignement des langues semble inégal d'une école à l'autre. Le volume d'heures accordées à l'ENVA et VetAgroSup est relativement faible. Cela s'explique par la place occupée par les autres enseignements en école vétérinaire.

Les quatre écoles vétérinaires misent aujourd'hui davantage sur la mobilité étudiante à l'internationale.

s

Tableau 4 L'enseignement des langues vivantes en école vétérinaire

	ENVA	VetAgro Sup	ENVT	Oniris
Nb d'heures d'Anglais A1	14 heures	12 heures	40 heures	40 heures
Nb d'heures d'Anglais A2	12 heures	16 heures	32 heures	40 heures
Nb d'heures d'Anglais A3				10 heures
Autres	LV2 facultative en 2009 puis abandonnée par manque d'effectif			au moins 1 module obligatoire en plus allant de 2 à 20h par an langues possibles : Anglais, allemand ou espagnol
Nb total de crédits ECTS	7	?	8	12 ou +
Validation d'un examen officiel	CLES en A2	TOEIC en A1	?	Examens de Cambridge TOEFL Certificat B2 d'Allemand Certificat B2 de l'Instituto Cervantes (selon le(s) module(s) choisi(s))

Conseil de vétérinaire diplômé : « *je recommande aux étudiants de perfectionner leur anglais PENDANT leurs études (stages etc.), car après c'est trop tard et très difficile (manque de temps, etc.)* »

2.3.La mobilité internationale devenue obligatoire en école (JORF, 2007)

L'article 11 de l'arrêté du 20 avril 2007 relatif aux études vétérinaires stipule : « La formation d'une partie des dix semestres mentionnés à l'article 2 s'effectue dans un pays étranger, soit lors d'un stage, soit dans un établissement de formation vétérinaire pour une durée maximale de deux semestres. » Chaque ENV a instauré ses propres modalités de validation notamment en termes de durée.

2.3.1. A chaque ENV sa stratégie et ses partenariats (ENVA ; ENVT ; ONIRIS ; VETAGROSUP ; JORF, 2007)

Les quatre tableaux (Tableau 5 Tableau 6 Tableau 7

Tableau 8) suivants dressent une photo nationale avec des données récoltées jusqu'à fin 2012 selon les ressources et contacts dans les différentes écoles vétérinaires. Certaines données notamment sur les flux des étudiants sortants et entrants n'ont pas pu être recueillies concernant les séjours hors stage. Les quatre écoles ont instauré la mobilité internationale étudiante obligatoire en 2007 en utilisant différentes. La durée obligatoire va de 1 à 3 semaines. Le nombre de partenariats varie d'une école à l'autre mais est assez large. Ils sont globalement établis avec des pays de l'Union européenne. Peu de partenariats sont anglophones. En général, concernant les séjours hors stages, le nombre d'étudiants entrants est supérieur à celui des sortants et on ne remarque pas de différence significative d'une année à l'autre, malgré l'instauration du règlement. On peut expliquer cela par le fait que de nombreux étudiants valident la mobilité par des stages.

Tableau 5 La mobilité internationale à l'ENVA

ENVA							
UE mobilité internationale	Obligatoire	oui					
	Année de création	2007					
	Formes possibles	stage/séjour d'étude					
	Durée minimale	3 semaines non fractionnables/1 trimestre					
	Durée maximale	1 semestre					
	Possibilité d'en réaliser plusieurs	oui					
	Période possible de réalisation	pdt tout le cursus					
	Date limite de validation	session de rattrapage A5					
	Sanction en cas de non validation	Non validation de l'année de A5 et refus de permis d'imprimer					
	Base de données informative regroupant les différentes expériences étudiantes à l'international	en cours de création au 1/02/2012					
Possibilité année de césure	oui						
Période de réalisation année de césure	entre A4 et A5 (Entre A3 et A4 exceptionnellement)						
Service des relations internationales	coordonnées mails						
	Responsable	Andrew Ponter	aponter@vet-alfort.fr				
	Adjointe	Muriel Conan	mconan@vet-alfort.fr				
	Assistante	Isabelle Biercewicz	ibiercewicz@vet-alfort.fr				
Associations étudiantes possédant un caractère international	Président/Responsable		Site ou coordonnées				
	IVSA	Alexandra Lebas					
	CVE junior	Alexandra Lebas					
	ADDUNA	Léa Vasquez	http://adduna.voila.net/				
YABOUMBA Junior	Magali Berger	http://yabalfort.forum-pro.fr					
Partenariats francophones	Pays		Etablissements		Période possibles de départ	Nb places disponibles	Conditions
	Quebec	Université de St Hyacinthe		entre A4-A5 ou A5			
	Belgique	Faculté de Liège		ND		2	
	Maroc			stages			
	Sénégal			stages			
Partenariats anglophones	Royaume Uni	Université de Liverpool		A4 ou A5/ 12 sem rotations		2	anglais B2+
	Finlande	Université d'Helsinki		2ème semestre A4		2	anglais B2
	Thaïlande			stages			
Autres partenariats	Allemagne	Université de Berlin		A2 ou A3		6	Allemand B1
	Autriche	Université de Vienne		A4		1	
	Espagne	Université de Cordoba		A2 ou A3		2	Espagnol B1
		Université de Madrid		A2 ou A3		2	Espagnol B1
		Université de Zaragoza		A2 ou A3		1	Espagnol B1
	Italie	Université de Turin		A2 ou A3		1	Italien B1
		Université de Milan		A2 ou A3		2	Italien B1
		Université de Pérouge					Italien B1
	Portugal	Lisbonne		ND		2	
	Roumanie	Iasi		ND		1	
Suisse	Bern						
	Zurich		A2 ou A3 ou A4		2		
Brésil	campus de Pernambuco					Portugais	
	campus de Botucatu					ou Espagnol	
Partenariats en cours de création	USA						

		Etudiants sortants		Etudiants entrants		
Flux d'étudiants pour un séjour d'étude	2006/2007		5		23	
	2007/2008		4		16	
	2008/2009		9		18	
	2009/2010		16		17	
	2010/2011		8		15	
	2011/2012					
		Pays	Erasmus	Cursus complet	Autres (invités)	
Détail étudiants entrants	2006/2007	Allemagne		4		
		Espagne		11		
		Italie		1		
		Portugal		1		
		Roumanie		2		
		Tchéquie		2		
		Canada				1
	Suisse				1	
	2007/2008	Algérie			1	
		Allemagne		2		
		Belgique		1		
		Espagne		9		
		Portugal		2		
		Roumanie		2		
		Royaume Uni			1	
	Tchéquie		1			
	2008/2009	Algérie			1	
		Allemagne		1		
		Belgique		1	1	
		Espagne		9		
		Italie		2		
		Roumanie		2		
		Royaume Uni			1	
		Tchéquie		2		
	2009/2010	Grèce		1		
		Algérie			1	
		Espagne		8		
		Italie		3		
		Roumanie		3		
		Tchéquie		2		
2010/2011	Suisse				1	
	Algérie			1		
	Espagne		8			
	Finlande		1			
	Grèce		1			
2011/2012	Italie		2			
		Matière	Etablissement d'origine	A demeure	En visite	
Accueil d'enseignants étrangers						

Tableau 6 La mobilité internationale à VETAGROSUP

VET AGRO SUP				
UE mobilité internationale	Obligatoire	Oui		
	Année de création	2007		
	Durée minimale	2 semaines		
	Durée maximale	1 an		
	Possibilité d'en réaliser plusieurs	oui		
	Période possible de réalisation	pdt tout le cursus		
	Date limite de validation	session de rattrapage A5		
	Sanction en cas de non validation	Non validation de l'année de A5 et refus de permis d'imprimer		
	Possibilité année de césure	oui		
Période de réalisation année de césure	entre A4 et A5 (Entre A3 et A4 exceptionnellement)			
Service des relations internationales	coordonnées mails			
	Responsable	Stéphane Martinot	direction@vetagro-sup.fr	
	Coordinatrice	Denise Remy	d.remy@vetagro-sup.fr	
	Responsable accords bilatéraux	Catherine Barbet	c.barbet@vetagro-sup.fr	
Responsables échanges	Stéphanie Lerouge	s.lerouge@vetagro-sup.fr		
Associations étudiantes possédant un caractère international	Président/Responsable		coordonnées/sites	
	CVE Junior	Alice Ravigneaux	alice.ravigneaux@vetagro-sup.fr	
	Erasmov	Lorraine Puzin	lorraine.puzin@vetagro-sup.fr	
	IVSA Lyon	Claire Sendolini	claire.spendolini@vetagro-sup.fr	
	Labéo	Lise Teissier	http://labeo.envl.voila.net/ l.teissier@vetagro-sup.fr	
Partenariats francophones	Pays	Etablissements	Périodes possibles de	Nb places
	Quebec	Université de St Hyacinthe		
Partenariats anglophones	Irlande	Université college de Dublin		

	Pays	Erasmus	Cursus complet	Autres (invités)	
Détail étudiants entrants	2006/2007	Liban		1	1
		Roumanie		1	
		Algérie		2	3
		Canada			2
		Mali			1
		Viet-Nam			1
	2007/2008	Liban		1	1
		Roumanie		1	
		Algérie		2	3
		Canada			1
			Viet-Nam		
	2008/2009	Liban		1	
		Algérie		2	1
		Canada			1
			Viet-Nam		
	2009/2010				
	2010/2011	Italie		1	
		Belgique		1	
		Thaïlande			1
		Japon			1
		Chine			1
2011/2012	Italie		1		
	Chine			1	
	Thaïlande			1	
		Belgique		1	

Tableau 7 La mobilité internationale à ONIRIS

ONIRIS					
UE mobilité internationale	Obligatoire	Oui			
	Année de création	2007			
	Formes possibles	stage ou séjour académique			
	Durée minimale	1 semaine			
	Durée maximale	1 année			
	Possibilité d'en réaliser plusieurs	Oui			
	Période possible de réalisation				
	Date limite de validation				
	Sanction en cas de non validation	Non délivrance du permis d'impression de thèse			
	Base de données informative regroupant les différentes expériences étudiantes à l'international	1 diaporama d'étudiants sur moodle pour chaque partenariat			
	Possibilité année de césure				
Période de réalisation année de césure					
Service des relations internationales	coordonnees mais				
	Directeur	Lionel BOILLEREAUX	lionel.boillereaux@oniris-nantes.fr		
	Adjointe	Lucile MARTIN	lucile.martin@oniris-nantes.fr		
	Responsable Pédagogique programmes ERASMUS et BRAFAGRI Filière Vétérinaire	Jérôme ABADIE	jerome.abadie@oniris-nantes.fr		
	Assistante aux Relations Internationales – Site de la Chantrerie	Christine PHILIPPE	christine.philippe@oniris-nantes.fr		
Associations étudiantes possédant un	Président/Responsable		coordonnées		
	Yaboumba Junior	Marguerite Barbanes	yaboumba.nantes@hotmail.fr		
	IVSA	en cours de création			
ANOPHELE	Violaine Pineau	violaine.pinot@oniris.fr			
	Pays	Etablissements	Périodes possibles de départ	Nb places disponibles	Conditions
Partenariats francophones	Quebec	Université de Montréal			
		Université de St Hyacinthe			
Partenariats anglophones	Canada	Université de Mc GILL			
		Université de LAVAL			
	USA	UC DAVIS (University of California)			
		IOWA State University			
		GROVE CITY			
Autres partenariats	Allemagne	Giessen : Justus Liebig			
	Autriche	Vienne : University of veterinary			
	Espagne	Madrid : Universidad complutense de Madrid			
	Brésil	Carceres : Universidad de			
		Sao Paulo : Universidade			
		Garanhuns : Universidade			
	Hongrie	Budapest : Szent Istvan			
	Italie	Bologne : Facolta di medicina			
Pologne	Varsovie : Warsaw University of				
République Tchèque	Brno : University of veterinary				

	Pays	Erasmus	Cursus complet	Autres (invités)
Détail étudiants entrants	2006/2007	Royaume uni		1
	2007/2008	Royaume uni		1
	2008/2009	Royaume uni		1
	2009/2010	Royaume uni		1
	2010/2011	Royaume uni		1
	2011/2012			

Tableau 8 La mobilité internationale à l'ENVT

ENVT					
UE mobilité internationale	Obligatoire	Non			
	Formes possibles	Programme d'échange dont Erasmus, stages			
	Durée minimale	3 mois (Erasmus)			
	Durée maximale	12 mois (Erasmus)			
	Possibilité d'en réaliser plusieurs	Oui			
	Période possible de réalisation	Erasmus à partir de A2, stages pendant périodes obligatoires ou vacances scolaires			
	Base de données informative regroupant les différentes expériences étudiantes à l'international	Non			
	Possibilité année de césure				
	Période de réalisation année de césure				
Service des relations internationales	coordonnées mails				
	Responsable	Françoise ARTERO	f.artero@envt.fr		
	Délégué aux Relations internationales	Pierre SANS	p.sans@envt.fr		
Associations étudiantes possédant un caractère international	Président/Responsable			coordonnées	
	Baylène	Diane Broussou		http://www.envt.fr/nod/e/32	
	IVSA	en cours de création			
	Yaboumba Junior	Mathieu Fagot		m.fagot_08@envt.fr	
	Vétomonde	Claire Robin		c.robin_10@envt.fr	
Partenariats francophones	Pays	Etablissements	Périodes possibles de départ	Nb places disponibles	Conditions
	Belgique	Université de Liège	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Quebec	Université de St Hyacinthe	entre A4-A5 ou A5 (stage de formation clinique) A1 ou A2ou A3 ou A4 ou A5 (stage simple)		

	Pays	Etablissements	Périodes possibles de départ	Nb places disponibles	Conditions
Partenariats anglophones	Australie	University of Melbourne	A4 ou A5		
Autres partenariats	Allemagne	Munich : Ludwig Maximilians Universität Munchen	A2 ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Allemagne	Hannovre : University of veterinary Medicine Hannover Foundation	A2 ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Brésil	Sao Paulo : Universidade estadual paulista "Julio de Mesquita Filho"	A4 ou A5		
	Brésil	Tocantins : Universidade federal do Tocantins	A4 ou A5		
		Universidade Federal de Santa Maria	ND		
	Chili	Faculté de Concepción	A4 ou A7		
	Espagne	Barcelone : Universitat autonoma de Barcelona	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Espagne	Carceres : Universidad de Extremadura	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Espagne	Cordoue : Universidad de Cordoba	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Espagne	Las Palmas : Universidad de Las Palmas de Gran Canaria	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Espagne	Leon : Universidad de Leon	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Espagne	Madrid : Universidad Complutense de Madrid / Facultad de veterinaria	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Espagne	Murcie : Universidad de Murcia - Facultad veterinaria	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Espagne	Valence : Universidad CEU - CARDENAL HERRERA	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Espagne	Saragosse : Universidad de Zaragoza	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Etats-unis	Raleigh : North Caroline State University			
	Hongrie	Budapest : Szent istvan University	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Italie	Parma : Universita degli Studi di Parma	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Maroc	Rabat : Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II	ND		
	Maroc	Marrakech : Faculté des Sciences et Technique de Geliz	ND		
	Mexique	La Paz : Universidad Autónoma de Baja California	ND		
	Mexique	Merida - Yucatan : Universidad Autónoma de Yucatan	ND		
	Portugal	Lisbonne : Universidade Tecnica de Lisboa - Faculdade de medicina veterinaria	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
		Vila Real : Universidade de Tras Os Montes E Alto Douro - Via Real	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Roumanie	Cluj - Napoca : Universitatea de Stiinte Agricole si Medicina Veterinara Cluj-Napoca	A2ou A3 ou A4 ou A5		A1 validée
	Sénégal	Dakar : Ecole Inter - Etats des Sciences et Médecine Vétérinaire	ND		
	Vietnam	Thu Duc : Ho Chi Minh City University of Technology	ND		
	Hanoi : Faculty of Veterinary Medicine, Hanoi University of Agriculture	ND			
Flux d'étudiants pour un séjour d'étude (hors stages)	Etudiants sortants		Etudiants entrants		
	2006/2007		5	16	
	2007/2008		4	17	
	2008/2009		4	17	
	2009/2010		13	22	
	2010/2011				
	2011/2012		17	84	
Détail étudiants entrants	Pays		Erasmus	Cursus complet	Autres (invités)
	2006/2007	Liban		1	
	2007/2008	Royaume uni		1	
	2008/2009	Ile Maurice		1	
		Allemagne		1	
	2008/2009	Royaume uni		1	
		2009/2010			
	2010/2011				
2011/2012					

2.3.2. Les associations étudiantes internationales (AMICALE_ENVT ; BDE_ENV_Nantes)

A travers les activités associatives, les étudiants ont l'occasion de se forger une expérience unique et originale à l'international.

2.3.2.1. IVSA : International Veterinary Student Association (LEBAS, 2012)

Cette association mondiale regroupe aujourd'hui plus de 81 bureaux (ou chapters) sur tous les continents : en Indonésie, Malaisie, Afrique du Sud, Colombie, Ghana, Etats-Unis, Mexique, Iran, Tunisie, Turquie, France, Angleterre, Pologne, Danemark ... Présente à l'ENVA et VetAgroSup, sa création est en cours pour Oniris et l'ENVT. Cette association créée en 1951 a pour but de soutenir l'enseignement vétérinaire dans le monde entier et de le développer. Pour cela, l'association agit à deux niveaux :

- Un niveau de représentation et de collaboration avec des grandes institutions : FAO, FVE, très impliquée pendant Vet 2011, WSABA (Animal welfare), bientôt OIE, etc. ... Cette action de représentation implique le bureau mondial de l'association (plus connu sous le nom de "ExCo") qui cosigne des articles, diffuse les informations, participe à des conférences, etc.

Un niveau d'échanges entre écoles du monde entier entre les "chapters"
Ainsi elle offre aux étudiants différentes activités et opportunités :

- Des ouvertures pour réaliser des stages à l'étranger ;
- Des congrès à l'étranger, occasion d'échanges avec des étudiants vétérinaires du monde autant culturels que professionnels, (congrès en Slovaquie, Turquie, Corée du Sud, Serbie, Afrique du Sud ...)
- Des échanges inter-étudiants : pendant lesquels un groupe d'étudiants est accueilli pendant quelques jours pour découvrir la ville et la vie étudiante vétérinaire locale (échanges avec des étudiants vétérinaires de Londres, Cambridge, Suède...)
- Des soirées d'accueil et d'échange à l'école pour les Erasmus et autres étudiants étrangers ;
- Des conférences sur des sujets divers (l'OIE, l'agroalimentaire et vous, etc.) tout au long de l'année ;
- Des soirées d'accueil et d'échange à l'école pour les Erasmus et autres étudiants étrangers ;
- Des conférences sur des sujets divers (l'OIE, l'agroalimentaire et vous, etc.) tout au long de l'année.

2.3.2.2. CVE Junior : Club Vétérinaires et Entreprises Junior (CVE ; LEBAS, 2012)

Créé officiellement le 20 octobre 2011 pour Alfort et le 2 décembre 2011 pour Lyon, en étroite collaboration avec l'IVSA qui a servi de relais, le CVE Junior regroupe des étudiants d'ENV purs mais aussi des inscrits en double cursus "3e cycle". Dans la lignée du Club Vétérinaires et Entreprises, il fait découvrir aux étudiants le métier de vétérinaire dans les entreprises du secteur privé. Le CVE Junior organise des soirées/débats sur l'entreprise parrainées par un membre CVE (le service qualité de grandes enseignes, visite en marketing pharmaceutique...), partage des offres d'emploi, offre des opportunités de stages dans les secteurs tels que l'industrie pharmaceutique, vétérinaire ou humaine ; d'autres dans l'agroalimentaire, les biotechnologies, la recherche, la communication...

La création de CVE international est en cours. Pour ce faire, le CVE formalisera ses contacts à l'étranger. Le projet est de créer des binômes pays par pays, constitués d'un adhérent basé dans un pays (ou y ayant séjourné longtemps, ayant gardé des contacts etc.) et d'un adhérent de cette nationalité et basée en France.

2.3.2.3. Adduna, Labeo, Baylène et Anophèle (BROUSSOU, 2012 ; GINIAUX, 2012 ; PINEAU, 2012)

Ces quatre associations sont les relais étudiants partenaires d'AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières) à l'ENVA, VetAgro Sup, l'ENVT et Oniris. AVSF est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale, qui agit pour le développement rural, en soutenant les agriculteurs paysans dans des régions défavorisées du Sud. Ainsi, ces 4 associations poursuivent le but d'aider ces populations à tirer les meilleurs bénéfices de leurs animaux tout en agissant de la façon la plus respectueuse pour l'Homme et pour les animaux. Leurs missions : mettre en œuvre des processus de constructions durables et autonomes pour faire des paysans du Sud des acteurs à part entière du développement socio-économique.

Voici leurs différentes actions

- Faire connaître l'association AVSF et participer aux actions d'information du public dans ce but ;
- Sensibiliser étudiants vétérinaires, enfants et grand public aux problématiques du développement par l'élevage ;
- A travers de nombreuses animations (concerts équitables, vente de produits issus du commerce équitable, jeux de rôles) faire connaître le commerce équitable et vendre des produits qui en sont issus ;
- Aider au développement à l'étranger à travers des projets concrets en partageant des compétences auprès des éleveurs.

2.3.2.4. Erasmove, Vêto monde (AMICALE_ENVT)

En étroite collaboration avec l'IVSA, ces deux clubs à caractère international de VetagroSup et de l'ENVT assurent l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers sur le campus. Leur deuxième rôle, est la promotion du multiculturalisme sur l'école. Ils proposent ainsi

- De fournir aux étudiants internationaux toutes les informations utiles à leur séjour ;
- De nombreux événements tels que des soirées à thème et des sorties linguistiques ou culturelles ;
- D'encourager les échanges internationaux au sein de l'école.

2.3.2.5. Yaboumba Junior

(YABOUMBA_JUNIOR_ALFORT ; YABOUMBA_JUNIOR_NANTES, 2011 - 2012 ; LE_NET, 2012)

Yaboumba junior est la délégation étudiante de l'association Yaboumba, organisation vétérinaire pour la conservation de la faune sauvage et le développement durable. Cette association est présente sur plusieurs continents et essaie de développer des projets de conservation raisonnée en accord avec les traditions et réalités quotidiennes locales. Yaboumba junior a pour but d'établir un lien entre les étudiants et l'association. Elle propose différentes activités

- Des conférences sur l'école, traitant de la faune sauvage et sa conservation mais également de la médecine des animaux exotiques ;
- Des congrès organisés par Yaboumba ;
- Des sorties ;
- Des TP ou TD.

2.3.3. Les différentes opportunités pour partir

Au sein du cursus vétérinaire, plusieurs programmes offrent aux étudiants l'opportunité de valider plusieurs modules à l'étranger.

2.3.3.1. Erasmus (BN, 2011)

Le programme Erasmus a été créé en 1987. C'est par son biais qu'est établi la plupart des partenariats internationaux bilatéraux de nos écoles vétérinaires. Il favorise la mobilité des étudiants sans alourdir la durée de leur cursus, étant donné que le séjour est sanctionné par une validation reconnue dans l'établissement d'origine. Un étudiant peut ainsi passer entre trois et dix mois dans une faculté vétérinaire d'un autre pays de l'Union Européenne, sous réserve que son école ait signé un accord bilatéral avec cette faculté. Il reste donc inscrit dans son établissement d'origine qui perçoit ses droits d'inscription. L'étudiant ne paye pas de frais de scolarité dans l'université d'accueil. 30 000 étudiants Français sont partis en Erasmus entre 2009 et 2010. Parmi eux, 40% sont issus de grandes écoles.

2.3.3.2. Le programme Erasmus stage en entreprise, ex-programme Léonardo (LEVERRIER, 2011)

C'est un programme de stage d'immersion professionnelle en entreprise privée, mais aussi en université dans le cadre des activités cliniques et de recherche, au minimum pendant trois mois. Accessible aux étudiants vétérinaires depuis 2002, ces derniers peuvent par exemple partir pendant leur cursus en stage chez un praticien rural en Angleterre, dans un abattoir espagnol ou encore dans un laboratoire en Allemagne.

2.3.3.3. Les accords extra-européens (LEVERRIER, 2011)

2.3.3.3.1. Les accords avec la Faculté vétérinaire de St Hyacinthe

Les quatre ENV possèdent un accord bilatéral avec l'université de Saint-Hyacinthe.

Les séjours d'étude

Ces accords permettent aux étudiants de A5 de partir pour une durée de 16 semaines afin de réaliser des rotations cliniques dans une des quatre dominante offertes (canine, équine, animaux de consommation ou encore faune sauvage). L'étudiant doit présenter un dossier comprenant, entre autres, lettres de motivation, de références et relevés de notes. Les dossiers sont déposés à la scolarité début février, un premier classement des candidats est effectué par la commission « stages et mobilité », ce classement est ensuite transmis à la faculté de St Hyacinthe en même temps que les dossiers. La faculté de St-Hyacinthe réalise alors son propre classement des candidats. Il faut savoir qu'étant donné que ce partenariat existe dans les quatre ENV et aussi avec la faculté vétérinaire de Liège, les candidatures sont très nombreuses : la sélection est donc sévère... S'il est sélectionné l'étudiant devra bien entendu régler ses frais de scolarité dans son école d'origine mais n'aura pas à régler de frais d'inscription à la faculté de Saint-Hyacinthe.

Les stages d'été

Cet accord permet aux étudiants de partir en stage d'été, qu'il s'agisse de l'été précédant ou suivant leur année de A5. Sous réserve de l'acceptation de son dossier par son école et par la faculté de Saint-Hyacinthe l'étudiant peut ainsi réaliser un stage d'une durée de quatre à huit semaines dans les cliniques d'animaux de compagnie, d'équine ou de bovine.

Ces stages sont payants (montant : environ 500 € pour 4 semaines, payés à la faculté de St-Hyacinthe). Il faut noter que la réalisation d'un tel stage durant l'été de A4 semble indispensable pour tout étudiant qui souhaiterait postuler à l'internat de St Hyacinthe après son année de A5, et ce quelle que soit la spécialité choisie.

2.3.3.3.2. Le projet BRAFAGRI

Il s'agit d'un équivalent du programme Erasmus au Brésil : un étudiant peut ainsi réaliser un séjour d'étude d'un semestre dans une faculté vétérinaire brésilienne.

2.3.3.4. *Réservé aux formations orientées vers le privé, le VIE (POMMIER, 2012)*

Créé par la loi du 14 mars 2000, le Volontariat International en Entreprise (V.I.E), le dispositif géré par UBIFRANCE, permet de confier une mission à l'étranger pour le compte d'une entreprise, à un jeune diplômé qui souhaite acquérir une expérience professionnelle à l'international. Il va élargir ses possibilités de recrutement. Concrètement, le V.I.E permet aux entreprises françaises de confier à un jeune (18-28 ans), une mission à l'étranger pour une période de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans la limite de deux ans.

Désormais, il sera possible pour un jeunes de niveau Bac+2 de préparer une licence professionnelle et d'effectuer une mission à l'étranger dans le cadre de son cursus.

La gestion administrative et juridique du V.I.E est déléguée à UBIFRANCE qui s'occupe des aspects contractuels, du versement des indemnités et de la protection sociale du volontaire. Depuis douze ans, ce dispositif a ainsi permis à 35 000 jeunes d'effectuer une mission hors de nos frontières.

Le nouveau dispositif VIE Pro doit permettre à des PME d'attirer de nouveaux candidats à l'export. En effet, après avoir été souvent une solution de «grosse boîte», le V.I.E commence à être utilisé aussi par les PME. Ce contrat de mission leur permet, parfois avec un contrat partagé à plusieurs entreprises, de tester une idée, un service ou un produit, sans avoir la contrainte d'ouvrir une filiale ou un bureau à l'étranger. Ainsi, depuis le lancement du dispositif, 4 336 entreprises ont envoyé un jeune en mission.

2.3.3.5. *Le programme vacances travail (MFE ; France_diplomatie, 2011)*

Le PVT - Programme Vacances Travail ou Working Holiday Visa permet à tous les jeunes Français (de 18 à 35 ans) et Belges (18 à 30 ans) d'immigrer dans plusieurs pays : l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, le Japon et la Nouvelle Zélande. Environ 30 000 jeunes sont partis l'an. La demande de visa doit être faite auprès de la représentation diplomatique ou consulaire en France du pays d'accueil. Le PVT permet à ses détenteurs, appelés PVTistes, de :

- Entrer et sortir du pays pendant toute la durée de validité du Visa Vacances Travail ;
- Visiter le pays et faire du tourisme ;
- Travailler pour subvenir aux besoins de son séjour et changer de job et d'employeur autant de fois souhaitées.

Coût

105 € (tarif février 2011). Seuls les candidats retenus devront s'acquitter de ces frais de participation au PVT. A l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui n'imposent plus de quota pour les Français, le nombre de participants à ce programme est limité et fixé chaque année entre les pays participants. En 2010, ces quotas s'élèvent à 7 000 pour le Canada, 2 000 pour la Corée, 1 500 pour le Japon.

En ce qui concerne l'Argentine, la fixation des contingents annuels (quotas visas) et des ressources minimales exigibles pour 2012 sont encore à l'approbation du Secrétariat général à l'Immigration et à l'Intégration.

Le tarif est revu chaque année en fonction des taux de change.

Validité

Le PVT-Programme Vacances Travail a une validité de douze mois non renouvelable dans la catégorie PVT.

Renouvellement

La durée du séjour ne doit pas excéder un an à compter de la date d'entrée dans le pays, sans possibilité de prolongation. Néanmoins, dans certains pays comme le Canada, si l'on répond à tous les critères, on peut renouveler l'expérience sous conditions : stages, jeunes professionnels ou jobs d'été pour étudiants.

Les critères d'éligibilité

L'âge :

- Français : être âgé de 18 à 35 ans inclus à la date de réception de la demande ;
- Belge : être âgé de 18 à 30 ans inclus à la date de réception de la demande.

Ne pas être accompagné d'enfants à charge

La nationalité :

Etre de nationalité française et avoir pour lieu de résidence la France Métropolitaine, les DOM ou Saint-Pierre-et-Miquelon seulement,- ou être citoyen belge et être domicilié en Belgique.

La situation :

Participer pour la première fois à cette catégorie (PVT).

Le passeport :

Le passeport français/belge doit être valide jusqu'à au moins un jour après la fin de votre séjour au Canada.

Les ressources financières

Disposer de ressources financières nécessaires pour subvenir aux besoins au début du séjour. Le montant minimal des ressources est fixé chaque année par les États signataires. (en 2011, le montant minimal des ressources par pays est fixé à : Australie - 3900 euros ; Canada - 2100 euros ; Corée du Sud - 2500 euros ; Japon - 3100 euros ; Nouvelle-Zélande - 2100 euros ; Argentine - 2500 euros) ;

Dans ce cas

- Fournir une lettre de motivation, voire un curriculum vitae ;
- Présenter un certificat médical et un casier judiciaire vierge.

Assurance santé PVT:

Disposer obligatoirement d'une assurance maladie-hospitalisation-rapatriement couvrant l'ensemble du séjour.

2.3.3.6. Un exemple de projet étudiant, UNE THESE AUTOUR DU MONDE (SAULNIER ; SAULNIER, 2010)

Mathilde Saulnier, étudiante à VetAgroSup promotion 2010 a réalisé au moins sept mois de sa scolarité vétérinaire à l'étranger. Son projet, fixé dès la deuxième année en ENV, était de comparer la pratique vétérinaire sur les cinq continents. Pour cela, elle s'est rendue successivement en Bolivie, au Canada, en Nouvelle Zélande, au Vietnam, en Finlande et au Mali. Les stages ont été réalisés en clinique ou en organismes de soins privés ou public, pour au moins un mois. Son projet a fait 'objet d'une thèse mais aussi d'un blog Internet tenu à jour au fur et à mesure de son expérience et de différents articles dans le journal de la Semaine Vétérinaire. A son retour en France, son expérience a débouché sur un stage de trois mois à l'OIE apportant son expérience sur le terrain à cette organisation internationale.

Au cours de celui-ci, elle a travaillé un peu sur l'outil PVS Gap analysis, et également sur l'élaboration d'un appel d'offre pour une banque de vaccin FMD et Rage en Asie du Sud Ouest. Elle a ensuite pu être mise en contact avec : Phylum, une entreprise de consultants dans la filière agro-alimentaire. Consultante junior depuis dix mois, ce poste lui fournit beaucoup de missions à l'étranger (Russie, Ile Maurice, Pologne, Kenya, Ouganda, Belgique, Espagne...) Elle nous a confié : ***« Pour le moment, je m'y plais beaucoup, mais je ne sais pas encore si dans le futur, je ne reviendrais pas à mes premiers amours : la clinique. »***

2.3.4. Les aides financières à la mobilité, un soutien et un encouragement indispensable (ENVA ; ENVT ; ONIRIS ; SAULNIER ; VetAgroSup ; LEVERRIER, 2011; BIAUNIER *et al.*, 2012; Défi Vet-Monde *et al.*, 2012; OFAJ, 2012)

2.3.4.1. Les bourses de la DGER

La bourse DGER peut être sollicitée une seule fois durant la scolarité de l'étudiant, pour un stage à l'étranger conventionné par l'établissement, d'une durée minimale de six semaines consécutives. Le stage doit être professionnalisant, c'est-à-dire réalisé au sein d'un laboratoire, d'une entreprise ou d'un service clinique d'une structure. Les bourses distribuées par la DGER sont d'un montant forfaitaire de 450 €.

Pour les étudiants qui seraient intéressés par le projet Brafagri, la DGER finance ce projet à hauteur de 1000 euros alloués au transport et 900 euros pour vivre sur place. Un étudiant peut prétendre à cette bourse, sous réserve qu'il n'ait pas déjà bénéficié de la bourse DGER pour un autre séjour la même année scolaire.

2.3.4.2. Les bourses régionales

Ces dispositifs ont été mis en place afin d'aider les étudiants les moins favorisés financièrement.

Les étudiants, ayant un quotient familial n'excédant pas un certain niveau de ressources et souhaitant effectuer un séjour de formation dans un établissement à l'étranger (études ou stage en entreprise) peuvent prétendre à l'aide à la mobilité internationale des étudiants (AMIE) proposée par la région Île-de-France, Pays de la Loire, Rhône Alpes. La durée du séjour doit être comprise entre quatre semaines et dix mois. Les étudiants qui seraient intéressés doivent contacter le service de la scolarité ou des relations internationales. Le montant de cette bourse s'élève à environ 450 euros mensuels.

Le conseil régional du Midi Pyrénées présente de nombreuses bourses que l'on ne retrouve pas ailleurs.

Il propose

- le Chèque Coopération décentralisée du Conseil Régional pour les stages d'une durée minimale de douze semaines dans les régions d'Alexandrie (Egypte), Thiès et Saint Louis (Sénégal), Marrakech (Maroc) et la Province de Son La (Maroc) ;
- le Chèque Eurocampus du Conseil Régional pour tout séjour d'au moins douze semaines en Catalogne ou aux îles Baléares.

2.3.4.3. Les bourses du Conseil Général

Qu'il s'agisse du Conseil Général du Val de Marne (si l'étudiant y est domicilié) ou du Conseil Général de son département d'origine, l'étudiant peut faire une demande de bourse pour un séjour à l'étranger réalisé dans le cadre de ses études supérieures.

2.3.4.4. Les bourses municipales

Certaines communes accordent une bourse en l'échange d'une animation pour la ville de domicile et ce sans critères sociaux. Les renseignements sont à demander au Service Jeunesse.

Par exemple, la Ville de Nantes propose des aides sur projets pour les mobilités de trois mois maximum (treize semaines maximum). L'appel à projets n'a lieu qu'une seule fois par an pour des projets se déroulant au cours de la

même année universitaire. La date limite de dépôt de dossiers a lieu en fin d'hiver. Les candidatures sont à déposer au service des Relations Internationales d'Oniris, qui les transmet à la ville de Nantes après classement des demandes.

Le montant de cette bourse s'élève à environ 100€/mois pour des séjours en Europe et 150€/mois pour des séjours hors Europe.

2.3.4.5. Les bourses ERASMUS

Pour les séjours Erasmus, il existe deux types de bourse : séjours académiques ou stages

Tous les étudiants sont éligibles une seule fois au cours de leurs études, sans aucun critère de nationalité.

2.3.4.5.1. Mobilités académiques

Elle concerne les étudiants partant en Europe pour un séjour académique d'un semestre à un an. Il n'y a pas de limitation dans le nombre de bourses par établissement. Elle s'élève à 150€/mois et peut atteindre plus de 200€/mois selon le nombre d'étudiants à qui elle est attribuée. Cette bourse est généralement versée avant le départ en mobilité.

2.3.4.5.2. Stages

Elle concerne les étudiants partant en stage en Europe pour une durée de trois mois minimum. Le nombre d'attribution est limité. Le montant variable est fixé et attribué en fin d'année.

Pour encourager et faciliter la mobilité, le projet est d'augmenter le budget de 70 % d'ici à 2020 et de regrouper les sept programmes : Leonardo, Erasmus, Comenius etc. Ce nouveau programme s'appellerait "Erasmus pour tous". Entre 2009 et 2010, 213 000 étudiants sont partis grâce à ce programme ce qui ne représente que 2% des étudiants européens. L'objectif est d'atteindre 5 millions de personnes sur la période 1987-2020.

2.3.4.6. Les bourses de l'OFAJ (Office Franco Allemand pour la Jeunesse)

Il s'agit de bourses pour des stages ayant lieu dans une entreprise allemande, d'une durée de quatre semaines à trois mois, faisant partie intégrante du cursus. La bourse de l'OFAJ peut être cumulée avec une aide Erasmus ou une aide du Conseil Régional. En revanche elle ne peut être cumulée avec les aides du DAAD (Office Allemand d'Échanges Universitaires), de l'Université franco-allemande (UFA) ou du CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne). Dans le cas d'un stage rémunéré, si le montant de la gratification dépasse 800€/mois, aucune bourse ne pourra être attribuée par l'OFAJ. Si la gratification est inférieure à 800€/mois, l'OFAJ accorde la différence, dans la limite toutefois de 300€ maximum par mois. Le candidat, pour être éligible, doit avoir une bonne connaissance lue, parlée et écrite de la langue allemande. Les demandes doivent comporter un Curriculum Vitae et une convention de stage signée. Elles doivent être envoyées au moins trois mois avant le début du stage à l'adresse suivante : OFAJ, 51, rue de l'amiral Mouchez 75013 PARIS.

2.3.4.7. Les bourses de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie)

Il s'agit d'une bourse pour encourager des flux de mobilité Nord-Sud : plusieurs types de bourses sont offerts pour favoriser la mobilité des étudiants, assurer le développement de l'excellence régionale et permettre la structuration de la recherche en francophonie.

2.3.4.8. Les bourses propres aux écoles

La bourse Mobilité ENVA

L'application du nouveau cursus rendant obligatoire l'expérience de mobilité internationale pour chaque étudiant a soulevé la question du problème financier qu'une telle mobilité pouvait poser à certains étudiants connaissant des difficultés économiques. Aussi l'ENVA a décidé de créer une bourse Ecole laquelle est répartie entre les étudiants en fonction de différents critères tels que le statut de l'étudiant (boursier ou non), le prix du billet d'avion, le coût de la vie sur place etc. Afin d'obtenir cette bourse l'étudiant doit télécharger un formulaire en ligne sur le site EVE Alfort.

Le montant de cette bourse s'élève de 100 à 500 euros pour l'année scolaire 2010-2011. Cette bourse n'est attribuée qu'aux stages permettant une validation de la mobilité internationale. Un étudiant ne peut donc y prétendre qu'une seule fois.

La bourse de Mobilité VetAgroSup

VetAgroSup attribue, sur les crédits du Ministère de l'Agriculture, un financement pour le stage obligatoire à l'étranger d'une durée minimum de deux mois.

La bourse de Mobilité de l'ENVT

L'école propose une bourse de mobilité dont le montant est fixé en fonction des revenus et ne peut être attribuée que pour la première mobilité à l'étranger.

Il existe aussi le Prix association et amicale des anciens élèves qui attribue au maximum de trois prix par an.

Le Prix de la Mobilité à l'International à Oniris

Le Prix de la Mobilité à l'International à Oniris, récompense tous les ans depuis 2010 deux étudiants. En partenariat avec le Crédit Agricole de Vendée et Oniris, 1 000 € sont distribués à des projets durables contribuant à l'amélioration de la vie locale. En 2011, la lauréate vétérinaire travaillait sur une Etude ethnobotanique des remèdes traditionnels utilisés par les éleveurs de Pastos en Colombie. En collaboration notamment avec AVSF, l'étudiante s'est rendu sur une période de 2 mois puis 3 mois et demi afin de recueillir toutes les informations nécessaires à l'élaboration d'un ouvrage destiné à rassembler toutes les connaissances sur l'usage des plantes en médecine.

2.3.4.9. Les laboratoires

Chaque année le laboratoire Merial sponsorise des projets innovants réalisés par les étudiants sous réserve que ces derniers soient destinés à améliorer la santé animale ou tournés vers le bien public. Merial accorde une bourse pour trois projets dans chaque ENV. Les dossiers sont à présenter courant mars. Cette bourse peut être attribuée pour des projets ayant lieu à l'étranger.

Pfizer, Alcyon, TVM, entre autres, ont déjà sponsorisé de nombreux projets étudiants à l'International comme le projet de thèse autour du monde de Mathilde Saulnier en échange de la rédaction d'articles.

2.3.4.10. Les revues vétérinaires

En l'échange de la rédaction d'articles, certaines revues vétérinaires comme le Semaine Vétérinaire épaulent les projets des étudiants.

2.3.4.11. Et bien d'autres organismes peuvent offrir leur aide

La bourse AMOPA (Association des Membres de l'ordre des Palmes Académiques), le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL) peuvent également aider les étudiants sous présentation de son projet.

FVI accorde une bourse à chaque ENV, sur un sujet de développement et à raison de 450 euros.

2.3.5. Et dans le monde ...

Depuis quinze ans, au Québec chaque été, Défi Vet-Monde soutient le projet de nouvelles équipes voulant explorer la relation Homme-Animal aux quatre coins de la planète, par le biais de stages où la médecine vétérinaire porte plusieurs chapeaux. Pour participer, chaque équipe doit monter un projet et convaincre les anciens que leur idéologie est partagée. Entre le choix de la destination, la recherche de contacts, les demandes d'autorisations, l'élaboration du budget, la recherche de commanditaires et autres activités de financement, la préparation de l'itinéraire, et sans oublier les visas, les vaccins etc., la tâche est lourde et le temps file.

Le Défi ne dépend d'aucune infrastructure et n'est chapeauté par aucune organisation. Plutôt, c'est le goût de l'aventure, du voyage et la curiosité qui motivent les étudiants de la future génération à prendre contact avec ceux des années précédentes afin d'obtenir des conseils. Le Défi Vet-Monde est fait par et pour les étudiants.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la finalité de l'expérience se retrouve au Québec. Une telle aventure, chargée en connaissances et en émotions, se doit d'être racontée. Une conférence multimédia, voire multi sensorielle, est montée, exprimant les découvertes de ces jeunes voyageurs. Découvertes des espèces animales et de leur santé, mais aussi d'un peuple d'humains qui entretient des relations avec ces bêtes et du rôle qu'occupe la médecine vétérinaire à préserver cet équilibre. Des récits paraissent aussi dans des revues et journaux, des photographies sont exposées et des entrevues télévisées et radiophoniques parfois réalisées. L'information circule et gagne de nouveaux adeptes...

En 2012, les lauréates sont trois étudiantes en 2e année en Médecine Vétérinaire à la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal située à St-Hyacinthe. Ces dernières s'envolent pour l'Indonésie en Juin 2012 pour une durée de deux mois. Elles découvriront et se familiariseront avec les méthodes de vaccination d'animaux errants afin de protéger la population contre la rage ainsi que les méthodes d'élevage en production aviaire, et en médecine des animaux de zoo et équine. Après avoir mené en campagne de financement, les étudiantes ont également lancé un blogue, qui en plus de leur avoir servi de plateforme afin de réunir les fonds nécessaires pour l'aventure, servira également à partager leurs expériences durant leur séjour en Indonésie.

Le cursus change, les écoles vétérinaires s'adaptent à la volonté d'ouverture. La France doit encore faire beaucoup d'effort d'harmonisation mais ne semble pas prête à oublier ses traditions. Les écoles ont fait de nombreux efforts de communication et les aides financières se multiplient. Les opportunités de réaliser une partie de son cursus à l'étranger sont nombreuses ce qui devrait favoriser le flux des étudiants encore faut-il que ces derniers en aient une bonne connaissance. Les départs à l'étranger ne vont-elles pas dérégler la démographie des vétérinaires français ? Avec un nombre estimé à plus de 600 sur les quelque 18 000 vétérinaires en exercice (praticiens, public, privé), on est encore loin de se poser ce genre de questions. Nous avons plutôt voulu savoir qui sont ces vétérinaires expatriés en les interrogeant individuellement...

TROISIÈME PARTIE : SYNTHÈSE DE 180 CARRIÈRES A L'ÉTRANGER

Un questionnaire en ligne a été élaboré avec le logiciel Declic de Sphinxonline dont les droits d'utilisation ont été à nos frais. En effet, contrairement à certaines écoles comme l'ENV Toulouse, l'ENV Alfort ne possède pas de compte pour les étudiants. Cette enquête avait pour objectifs d'essayer de trouver les réponses à plusieurs questions :

- La formation initiale a-t-elle influencé le profil international des vétérinaires « expatriés » ?
- Y a-t-il un profil type pour partir à l'étranger ?
- Quelles sont les principales motivations de ces confrères ?
- Quelles difficultés majeures ont rencontrées les vétérinaires expatriés ?
- Comment nos confrères ressentent-ils ces expériences ? Quelles leçons, quelles enrichissement en ont-ils tirés ?
- Que peuvent apporter ces différents témoignages aux futurs vétérinaires souhaitant travailler à l'étranger ?

3.1. Elaboration de l'enquête

3.1.1. Caractéristiques du questionnaire

Le questionnaire rédigé comportait 167 questions (annexe 1). Il comprenait quatre parties principales :

- La formation initiale ;
- une vue globale du parcours à l'étranger ;
- l'entourage ;
- une vue plus détaillée du parcours à l'étranger (avant, pendant, après).

Nous aurions aimé présenter ce questionnaire sous forme de tableau de façon à ce que chaque répondant puisse remplir les données de son expérience à l'étranger pour un nombre illimité de pays. Or, malgré de multiples recherches et des correspondances avec les responsables de développement, aucun logiciel de questionnaire en ligne ne permet cette option. Pour des raisons pratiques, nous avons donc réduit les questions aux deux principaux pays d'expatriation.

Vu la longueur du questionnaire, nous avons essentiellement posé des questions à réponses fermées et à échelles d'évaluation. Cependant, l'expatriation est une expérience particulière. Elle méritait de laisser le choix aux répondants d'ajouter des précisions à travers des champs à réponse ouverte.

3.1.2. Test du questionnaire

Cette thèse ayant été initiée par M. Laurent Jessenne, président du Club Vétérinaires et Entreprises, c'est tout d'abord avec lui que le questionnaire a été travaillé. Avant son lancement, l'enquête a été testée et corrigée par différentes personnes : professeurs et quatre vétérinaires du secteur privé. Suite à ce test, nous avons surtout dû raccourcir l'enquête. En général, les questions étaient bien comprises, peu de reformulation on dû être effectuées.

3.1.3. Population cible et sources de réponses

La notion d' « expatriation » est assez compliquée. Elle implique non seulement une notion de distance mais aussi selon nous, de durée de séjour. En effet, durant un séjour court, il est peut-être plus difficile de rendre compte de ses impressions. Ainsi, nous avons décidé de fixer à douze mois la durée minimum de vie à l'étranger pour sélectionner les vétérinaires à inclure dans l'enquête. La population cible est donc les vétérinaires diplômés en France ayant vécu au moins 12 mois hors de France.

Il a été demandé de diffuser l'enquête à l'ensemble des vétérinaires exerçant à l'étranger et à tous les vétérinaires du secteur privé bien que basés en France actuellement.

Avertissement au lecteur :

Initialement, cette enquête, dirigée par le CVE, est orientée pour les vétérinaires du secteur privé. Ainsi, ont été contactés dans l'annuaire Roy, les vétérinaires du secteur privé en France et basés à l'étranger en 2011. Pour renforcer le taux de réponses, les vétérinaires membres du CVE ont également été contactés. Certains de ces vétérinaires ont donc été sollicités deux fois. Par la suite, il a semblé judicieux de prendre en compte toutes les réponses des vétérinaires enregistrés comme à l'étranger en 2011, quels que soient les secteurs d'activités. En connaissance de causes, cette synthèse mélange donc des vétérinaires des secteurs privé, public et libéral afin d'avoir un nombre d'expériences plus important à comparer altérant consciemment la comparabilité des réponses.

La réalité de la population cible est impossible à atteindre mais le tableau suivant permet d'avoir un aperçu.

L'annuaire Roy est la seule base de données la moins inexacte pour accéder à notre population cible.

La majorité des répondants a été contactée grâce à un mail groupé envoyé par Caroline Malick, responsable des éditions du Roy. Environ 25% des répondants proviennent du réseau du CVE. Enfin, certains vétérinaires ont été contactés individuellement suite à des articles lus dans la presse vétérinaire (Vetlife et la Semaine Vétérinaire etc.) ou à travers des connaissances personnelles.

3.1.4. Taux de réponses

Le Tableau 9 présente le détail des populations étudiés et le nombre de répondants.

Tableau 9 Détail du nombre de réponses

Vétérinaires du privé	Vétérinaires recensés vivant à l'étranger en 2011	Membres CVE	E-mails effectivement envoyés	Réponses	Taux de réponses
1764	638	350	1713	180	11%

Le questionnaire a été mis en ligne pendant cinq mois. Les pages de l'annuaire Roy 2012 comptent 638 vétérinaires se déclarant comme basés à l'étranger. Le questionnaire n'a pu être envoyé qu'aux confrères possédant une adresse e-mail et l'ayant communiquée à l'annuaire. Il a donc été envoyé à 1713 confrères, 180 ont répondu soit un taux de réponses de 11 %.

Le questionnaire était plutôt long, les répondants mettant en moyenne 29 minutes de saisie. D'après les statistiques, on compte environ 50% d'abandon dont 20% d'abandon immédiat. Les autres ont abandonné en moyenne au bout de la huitième page (sur 25 pages au total). Il semblerait que la durée du questionnaire ait donc découragé beaucoup de répondants.

On ne peut pas vraiment savoir à quel point l'échantillon est représentatif de la population cible mais le tableau suivant permet de s'en faire une idée.

Les données caractérisant notre échantillon sont extrêmement proches de celles de l'ensemble des vétérinaires basés à l'étranger recensés par l'annuaire Roy. De plus, la moyenne d'âge est identique pour chaque catégorie. Cette donnée nous aidera à interpréter certains résultats qui vont suivre.

3.2. Résultats

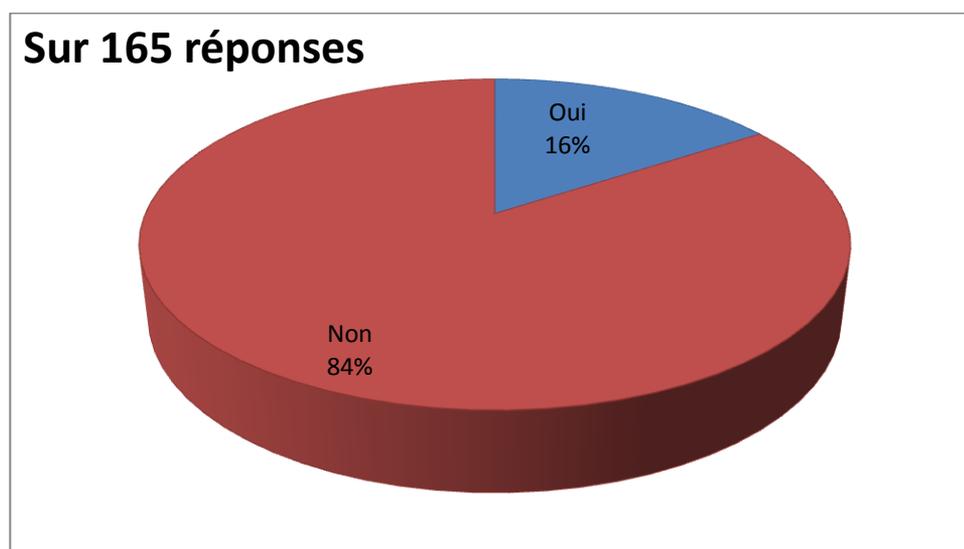
Les statistiques suivantes ne prennent pas en compte les non réponses. Pour plus de clarté, le dénominateur sera indiqué en légende en haut à gauche. En effet, certains répondants ne souhaitent pas faire part de leur identité ou d'autres données. Très peu de réponses étaient obligatoires afin de recueillir un maximum de témoignages.

3.2.1. Les profils généraux des vétérinaires expatriés

3.2.1.1. Des origines plutôt franco-françaises

Comme le montre la Figure 12, la majorité des expatriés sont de nationalité française et n'en possèdent pas une deuxième. 16% ont une double nationalité qui est principalement belge ou canadienne. 9% ont des parents d'origine étrangère et belge principalement.

Figure 12 Avez-vous une autre nationalité ?



Ainsi, notre population est rarement sujette à la tentation d'aller retrouver des racines étrangères.

3.2.1.2. Une population majoritairement quadragénaire et plutôt masculine

D'après la Figure 13, 27% des expatriés sont des femmes. Cette proportion est nettement inférieure à celle de l'ensemble des vétérinaires en activité recensés par l'annuaire Roy présentée en Figure 14, ni de celle de ceux exerçant dans le privé cf Figure 15. En revanche, comme on peut le lire sur la Figure 16 elle est proche de celle des vétérinaires déclarés exerçant à l'étranger dans l'annuaire Roy.

Figure 13 Sex - ratio des répondants

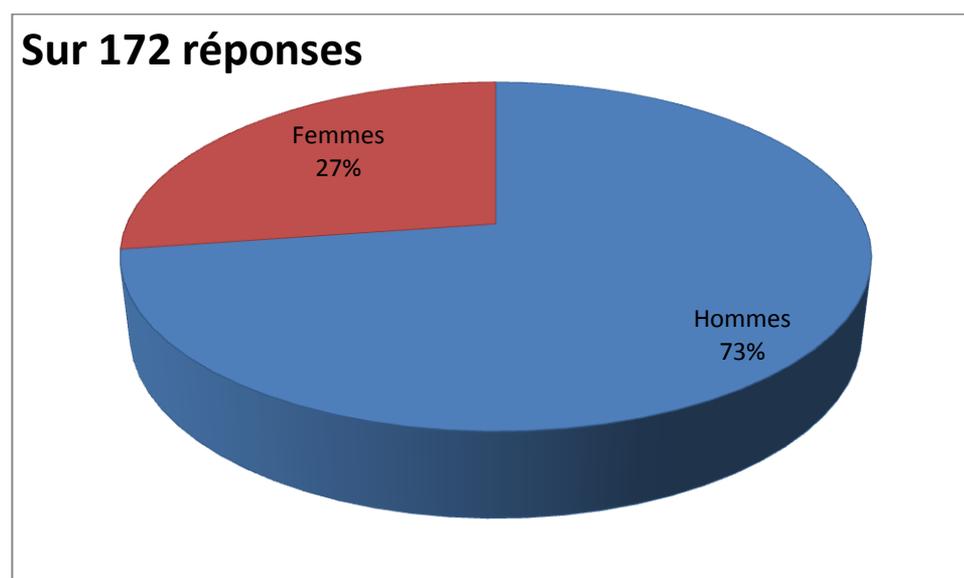


Figure 14 Statistiques de l'Annuaire Roy : Sex - ratio des vétérinaires en activité

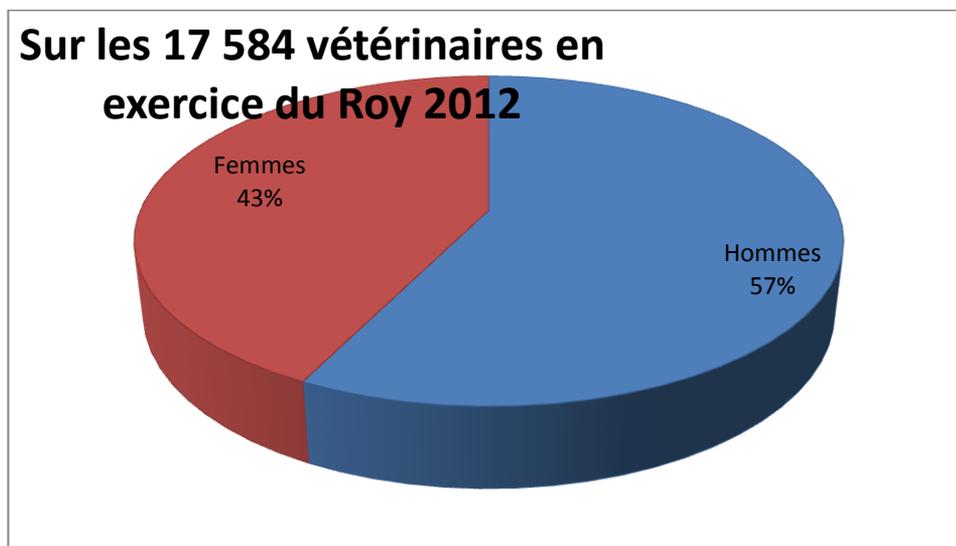


Figure 15 Statistiques de l'Annuaire Roy : Sex - ratio des salariés du privé

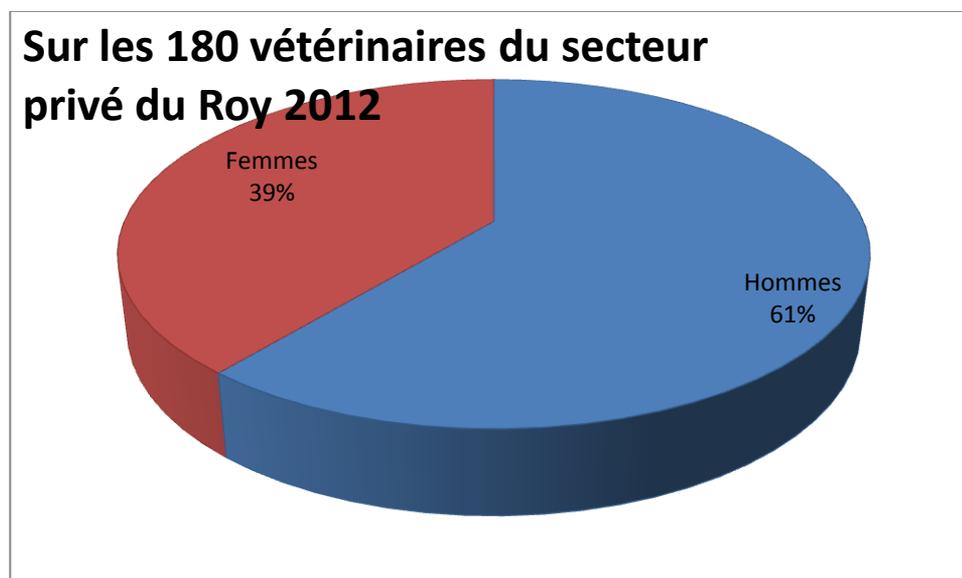
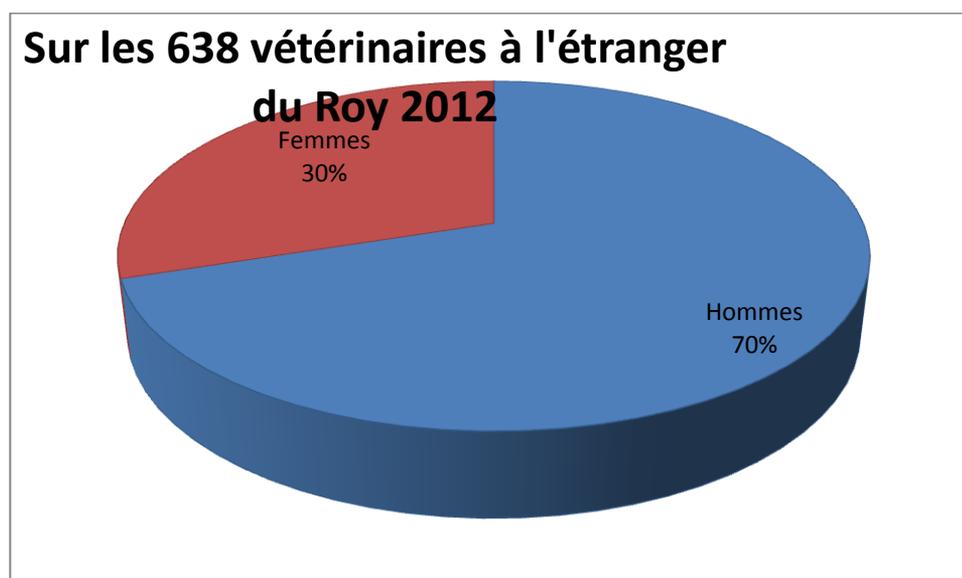


Figure 16 Statistiques de l'Annuaire Roy : Sex - ratio des vétérinaires enregistrés comme basés à l'étranger



La moyenne d'âge des répondants de l'enquête correspond à celle des vétérinaires recensés dans l'annuaire Roy (comme on l'a constaté précédemment), qu'ils s'agissent de l'ensemble des vétérinaires en exercice ou ceux des secteurs privés ou basés à l'étranger. La différence entre les sex-ratios ne semble pas s'expliquer par un décalage générationnel entre nos répondants et l'ensemble des vétérinaires en exercice, touché par la féminisation du métier. Il semble donc bien que l'expatriation touche davantage les hommes.

3.2.1.3. Un échantillon de répondants localisé aux quatre coins du monde...et en France

Comme le montre la Figure 17, la moitié de nos répondants vit encore à l'étranger, 53% en Europe, 21% en Amérique du Nord et 12% en Afrique selon la Figure 18: Cette répartition est différente de celle de l'annuaire Roy où la répartition Afrique est inversée et beaucoup moins déséquilibrée. Cette différence peut s'expliquer du fait que les vétérinaires du secteur privé ont été davantage sollicités (doublons annuaire Roy et CVE) dans notre enquête. Or, nous avons noté dans la première partie que les vétérinaires basés en Afrique dans l'annuaire Roy travaillaient en majorité dans le secteur public. Pour comparer, nous avons replacé les données de l'annuaire Roy en Figure 19.

Figure 17 A ce jour vous résidez

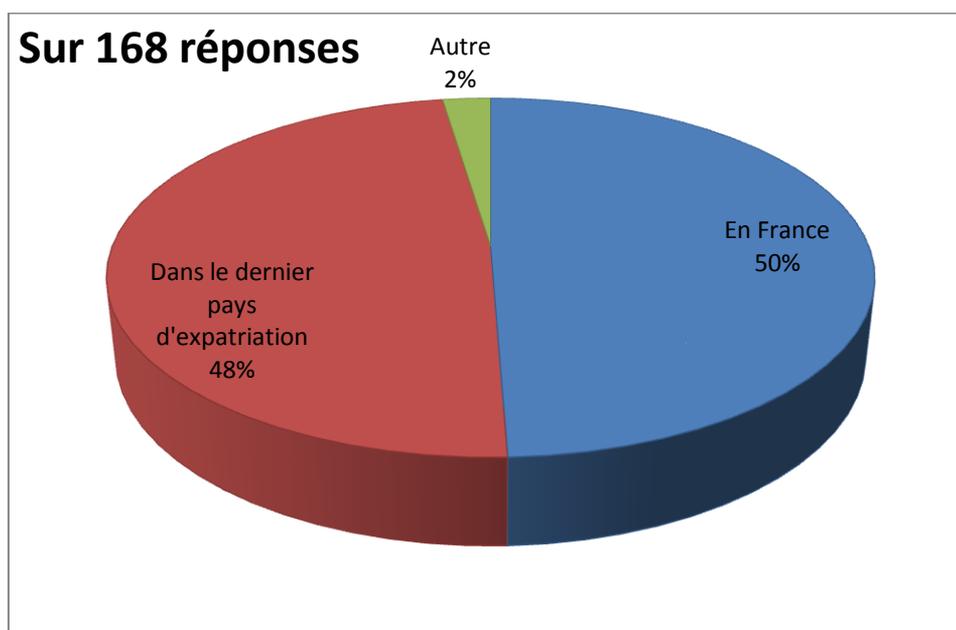


Figure 18 Répondants résidant à l'étranger en 2012

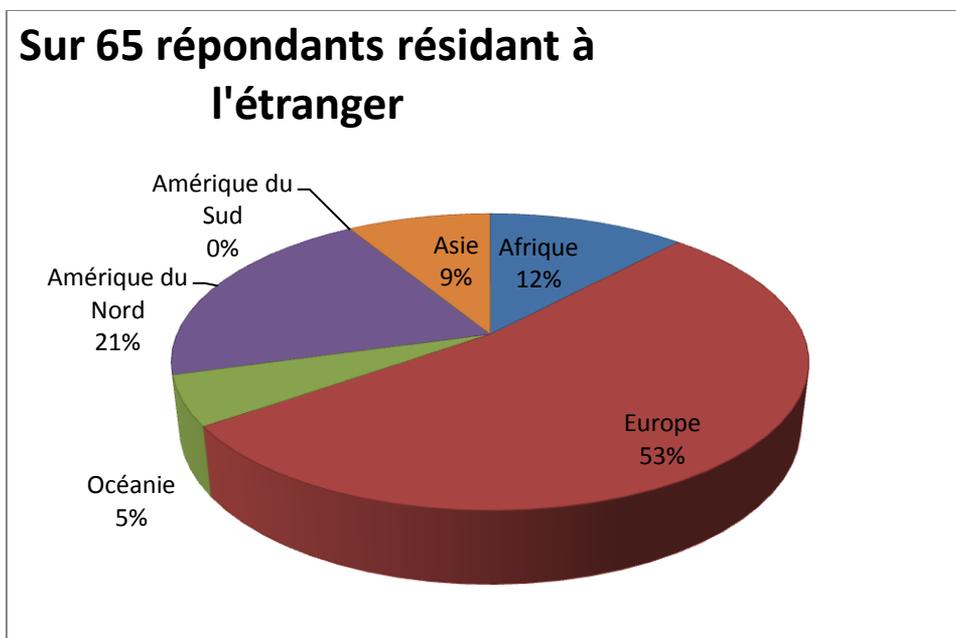
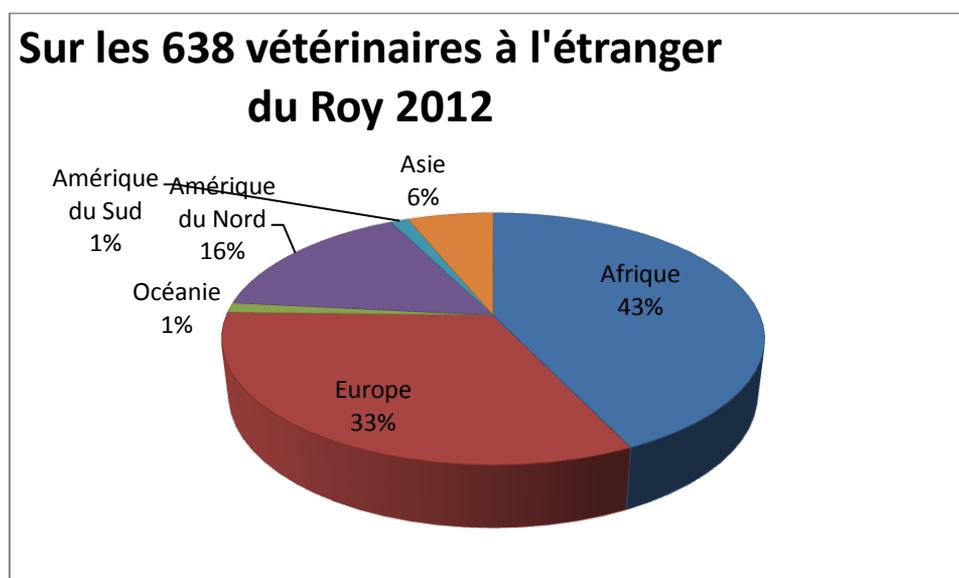


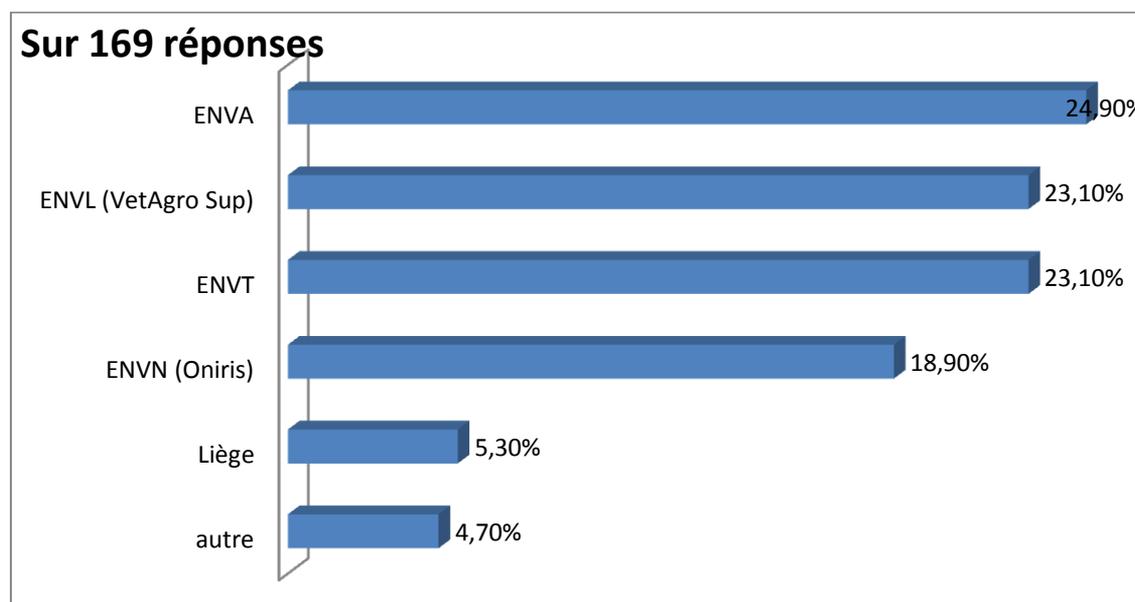
Figure 19 Répartition des vétérinaires à l'étranger de l'annuaire Roy



3.2.1.4. Une formation européenne en général

D'après la Figure 20, 90% des répondants sont issus d'une école vétérinaire française, avec une majorité légère pour l'ENVA. Il ne faut pas oublier que Oniris a diplômé sa première promotion de vétérinaires en .

Figure 20 Ecole d'origine



33% ont réalisé au moins un échange à l'étranger durant leurs années en école vétérinaire. Il s'agissait à 60% d'un stage et à 17% d'un séjour long type Erasmus. Ils ont eu lieu en Europe à 68%, en Amérique du Nord pour 18% des cas comme le montrent la Figure 21, la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** et la Figure 23.

Figure 21 Avez-vous réalisé un échange à l'international durant votre formation initiale ?

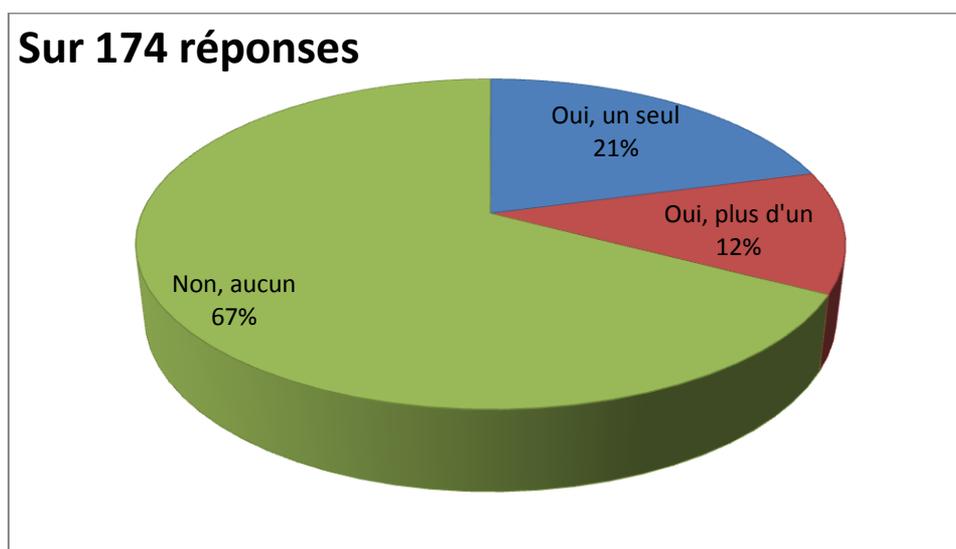


Figure 22 Type d'échange à l'international pendant la formation initiale

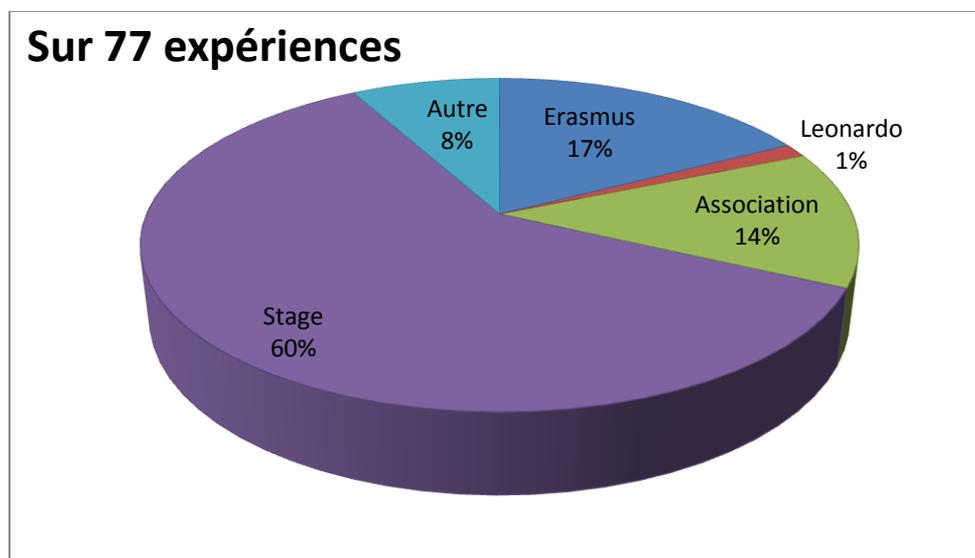
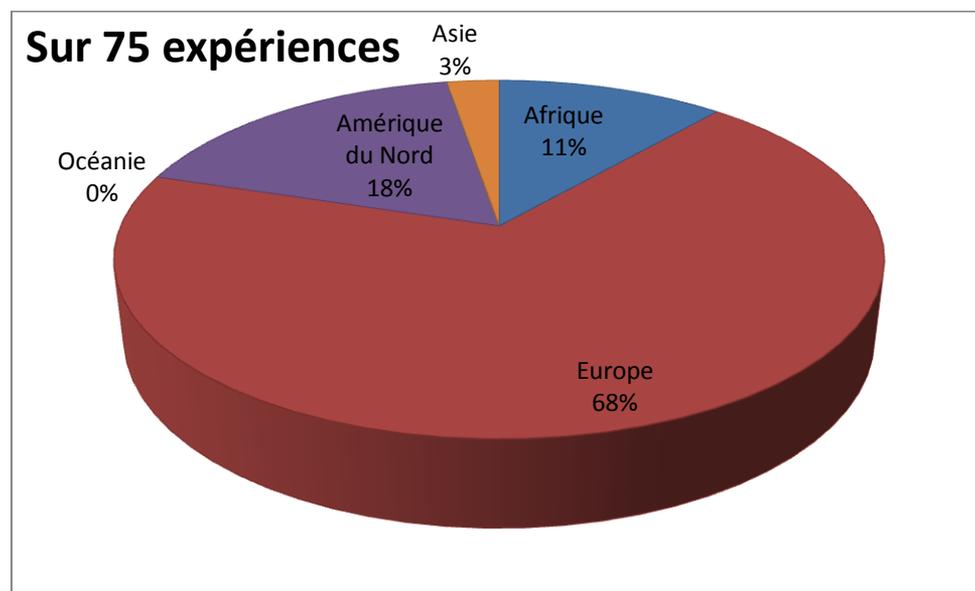
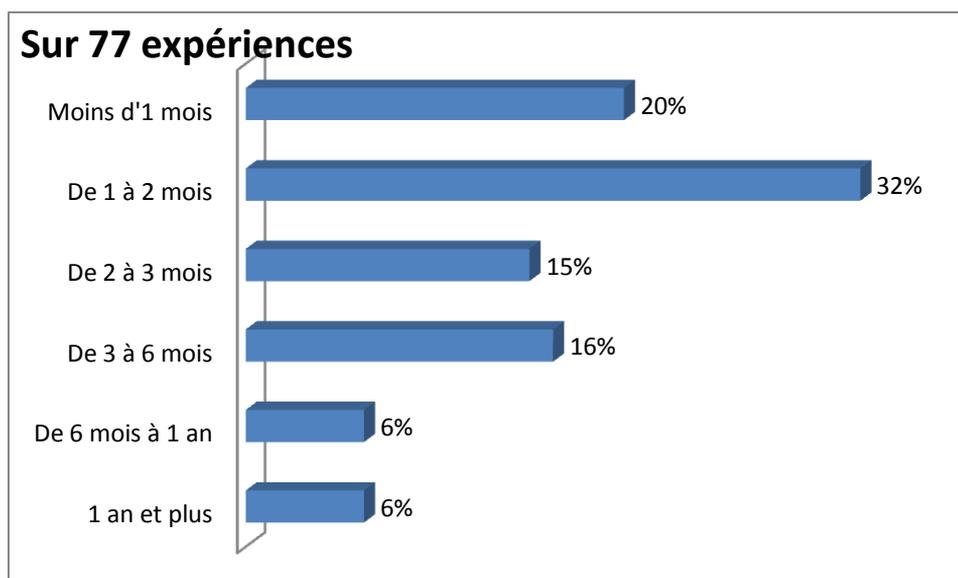


Figure 23 Lieux d'échange durant l'école vétérinaire 55 réponses



D'après la Figure 24, la majorité sont des séjours de un à deux mois, soit 32% des séjours.

Figure 24 Durée des séjours à l'étranger pendant l'école vétérinaire (en semaines)

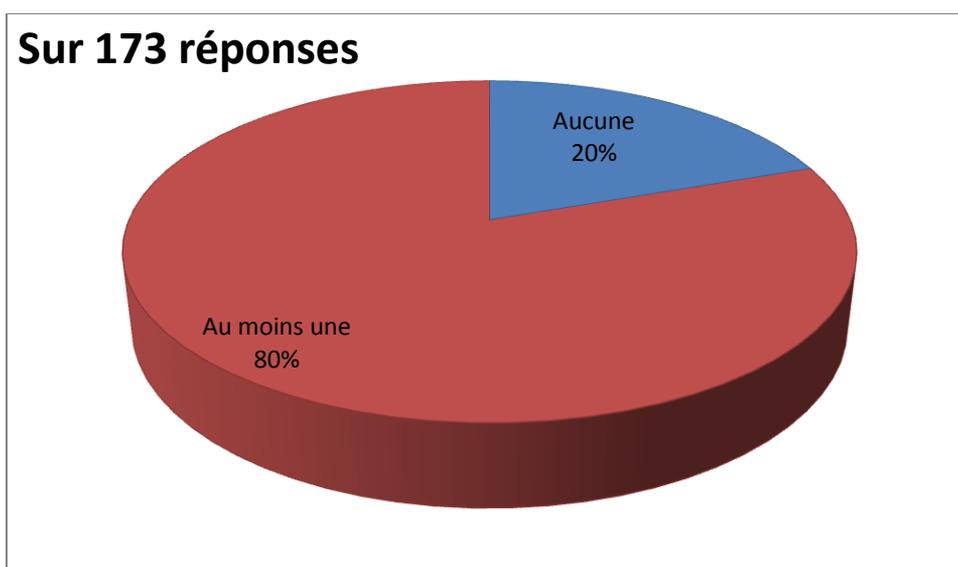


Parmi eux, 20 % d'entre eux ont explicitement mentionné que ce genre d'échange les a avantaés pour partir à l'étranger. Les stages ou les thèses ont souvent donné des opportunités de travail par la suite.

3.2.1.5. Une forte tendance à réaliser au moins une formation complémentaire hors clientèle

D'après la Figure 25, 80% des répondants ont réalisé au moins une formation complémentaire et 40% d'entre eux ont explicitement expliqué plus tard qu'il s'agissait d'un réel atout qui leur a permis d'acquérir leur poste à l'étranger.

Figure 25 Formations complémentaires



Parmi ces 80%, 29% de ces vétérinaires ont réalisé au moins une formation de type clientèle (internat, assistanat...) et 71% une formation hors clientèle de 3^{ème} cycle. Plusieurs vétérinaires ont réalisé à la fois 1 formation de 3^{ème} cycle hors clientèle et de type clientèle. La Figure 26 et la Figure 27 illustrent ces propos.

Figure 26 Formation clientèle VS hors clientèle

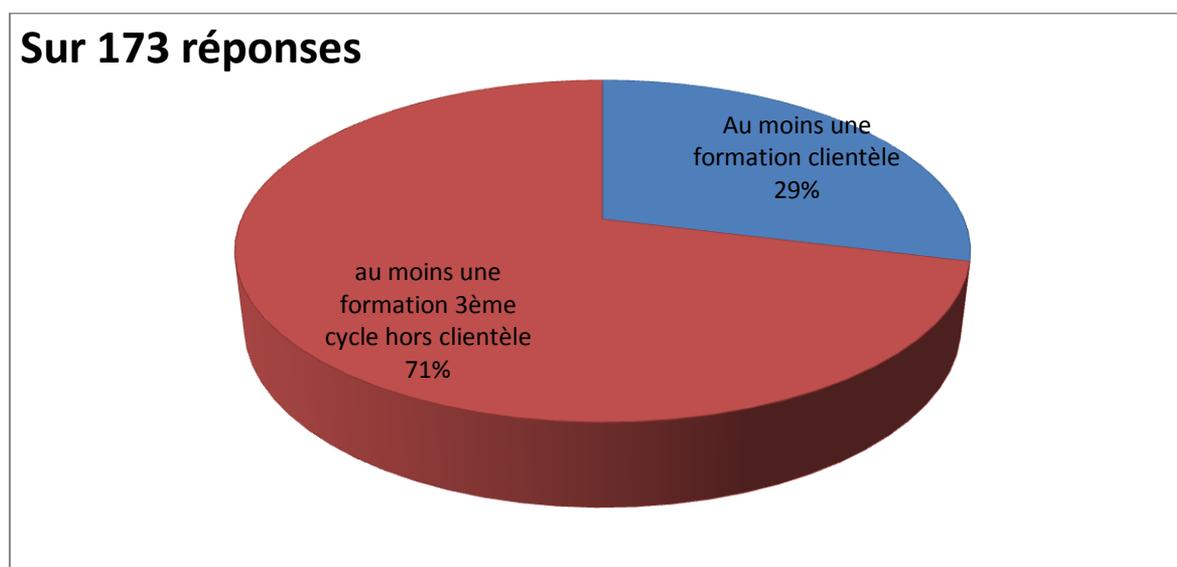
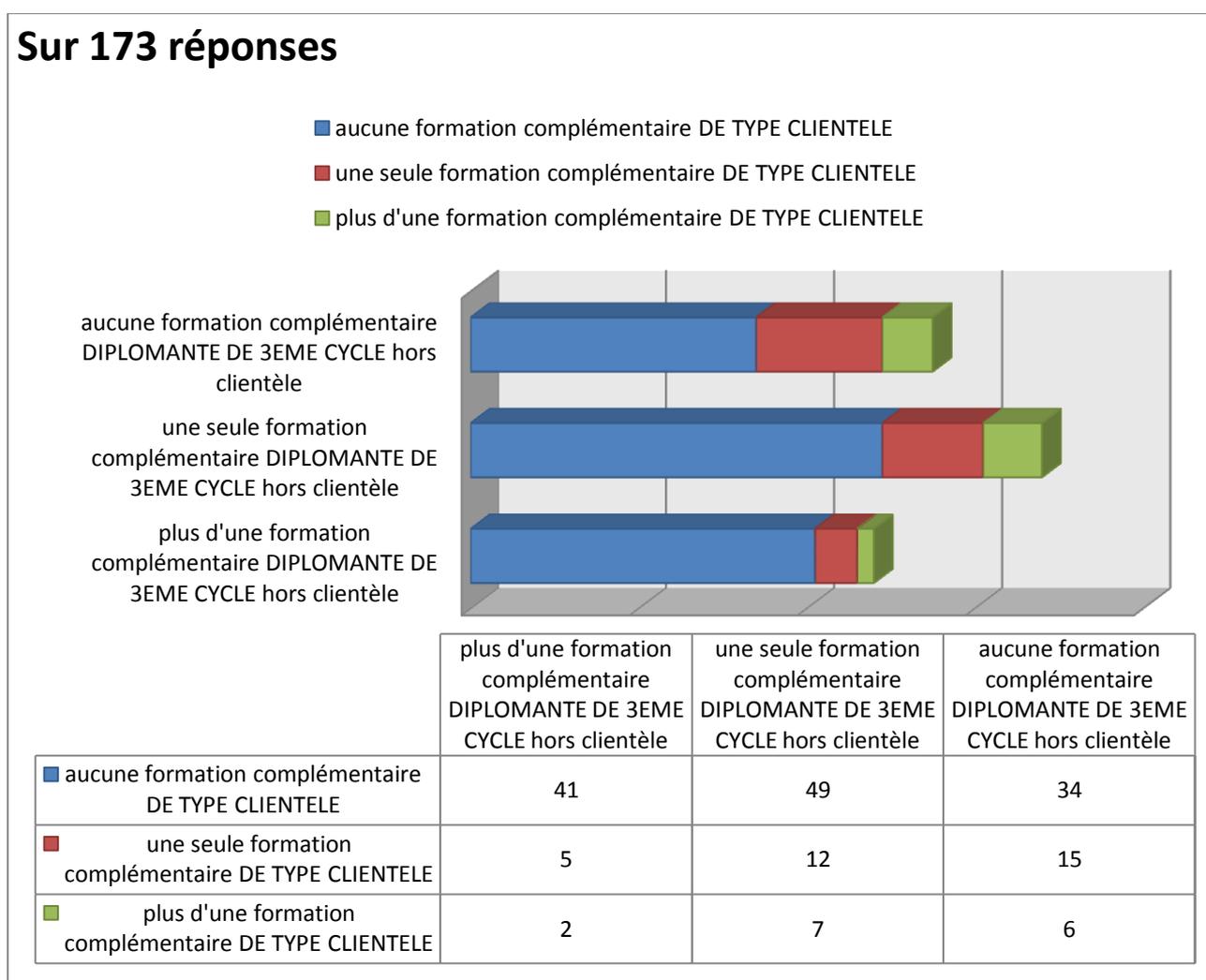
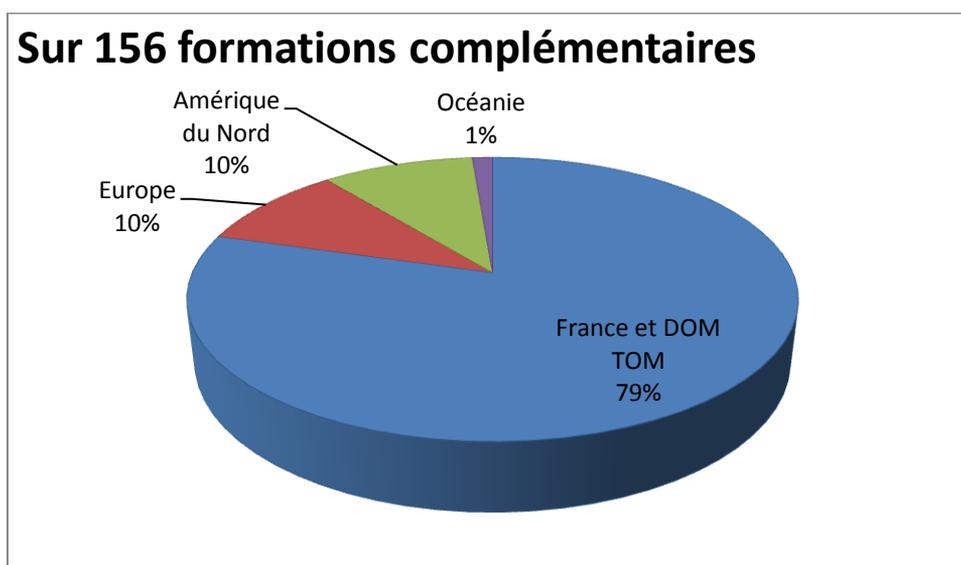


Figure 27 Les combinaisons de formations complémentaires



Comme le montre la Figure 28, ils l'ont en majorité réalisée en France, 79% des cas, 10% en Europe (France exclue) et 10% en Amérique du Nord.

Figure 28 Lieux de formation complémentaire -clientèle et hors clientèle)



3.2.1.6. Des vétérinaires polyglottes

Comme l'illustre la Figure 29, 99% des répondants maîtrisent au moins une langue étrangère couramment voire sont bilingues. 41% en maîtrisent une deuxième de la même façon. 50% ont atteint leur niveau suite au séjour dans le pays en question en moins de dix semaines pour la majorité. Selon la Figure 30, les langues maîtrisées couramment voire mieux par le plus grand nombre sont dans l'ordre : l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le portugais, l'italien et le néerlandais.

Figure 29 Maîtrise des langues étrangères

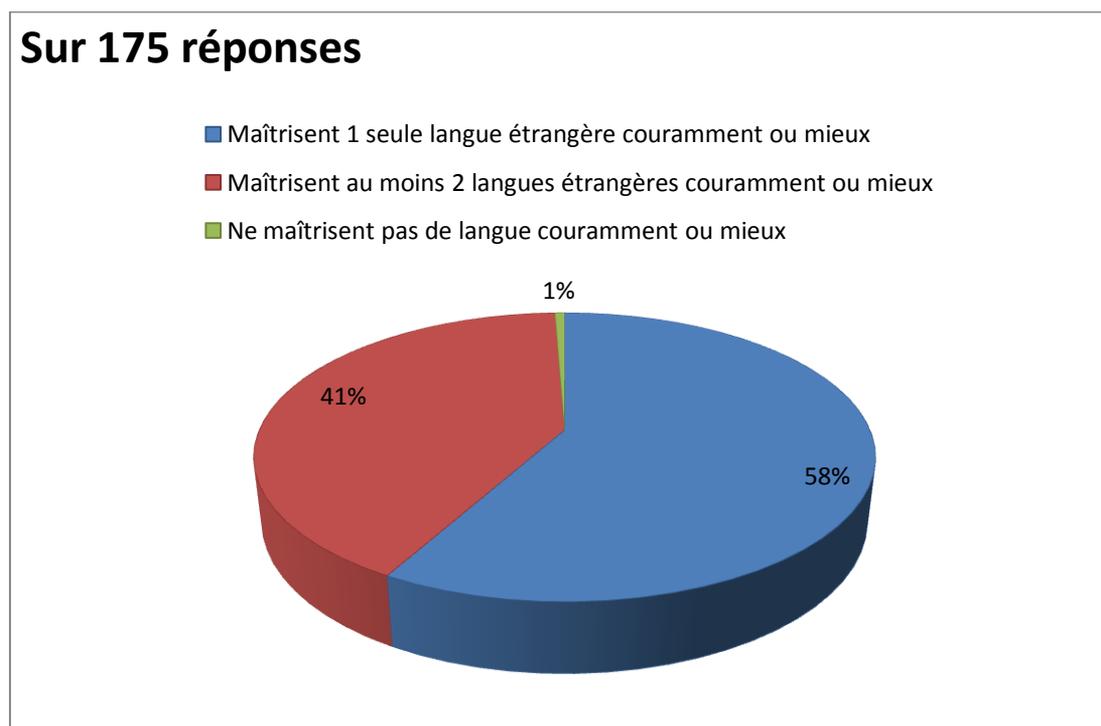
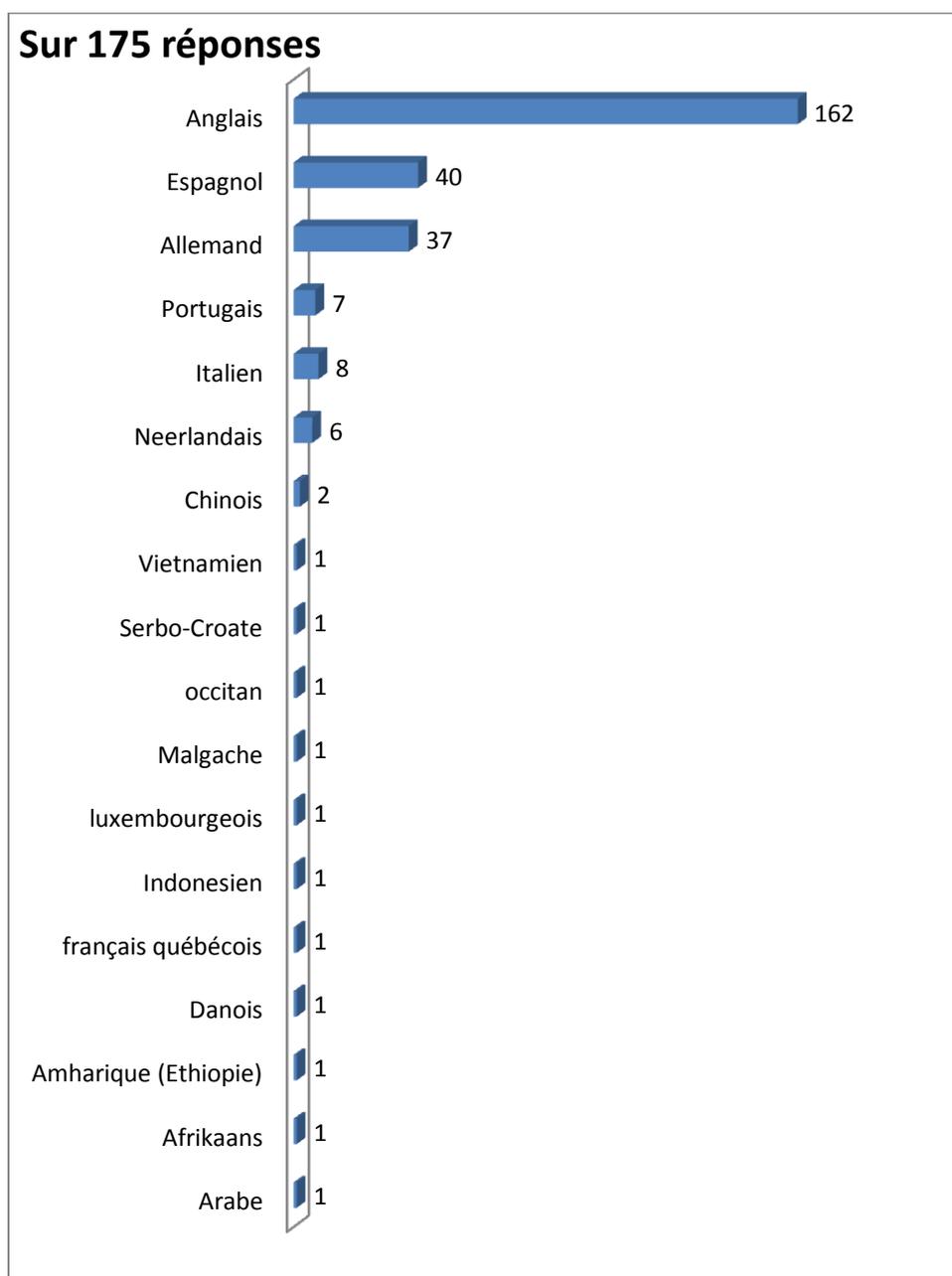


Figure 30 Langues maîtrisées bilingues ou couramment

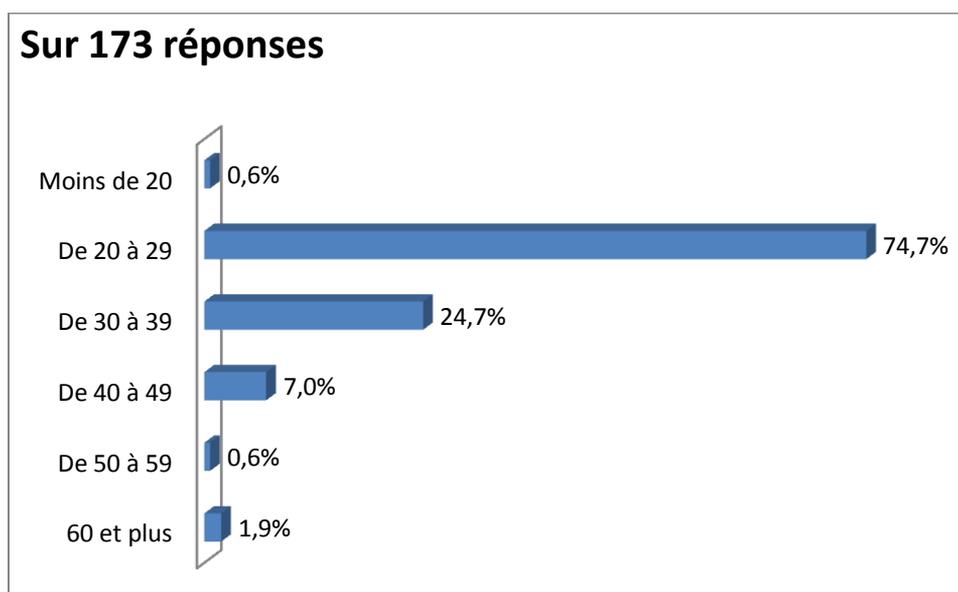


3.2.2. Généralités sur l'expatriation

3.2.2.1. La première fois ? A 30 ans et en Europe...

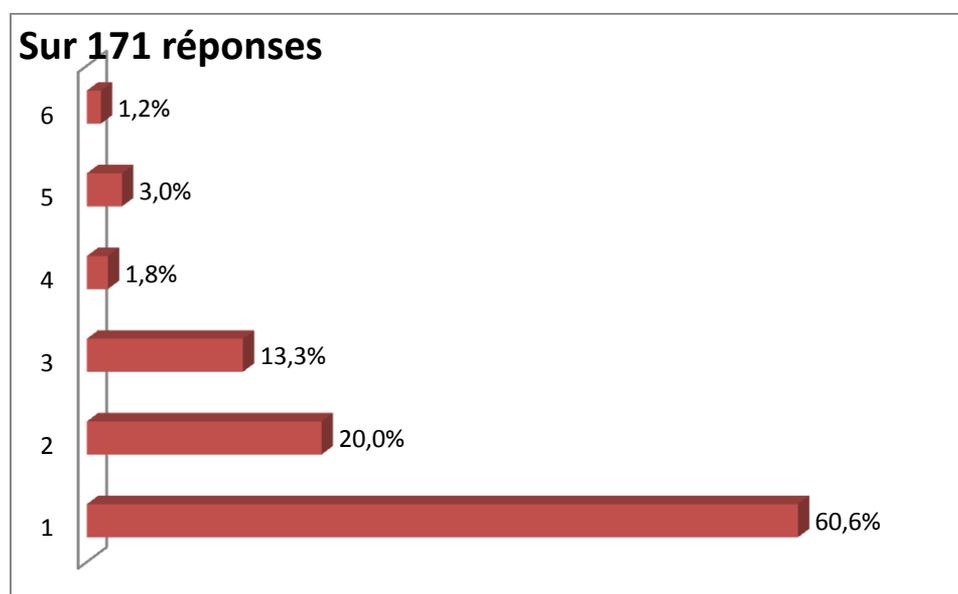
D'après la Figure 31, 75% des répondants avaient entre 20 et 29 ans (30 ans en moyenne) au moment de s'expatrier pour la première fois.

Figure 31 Âge de la première expatriation



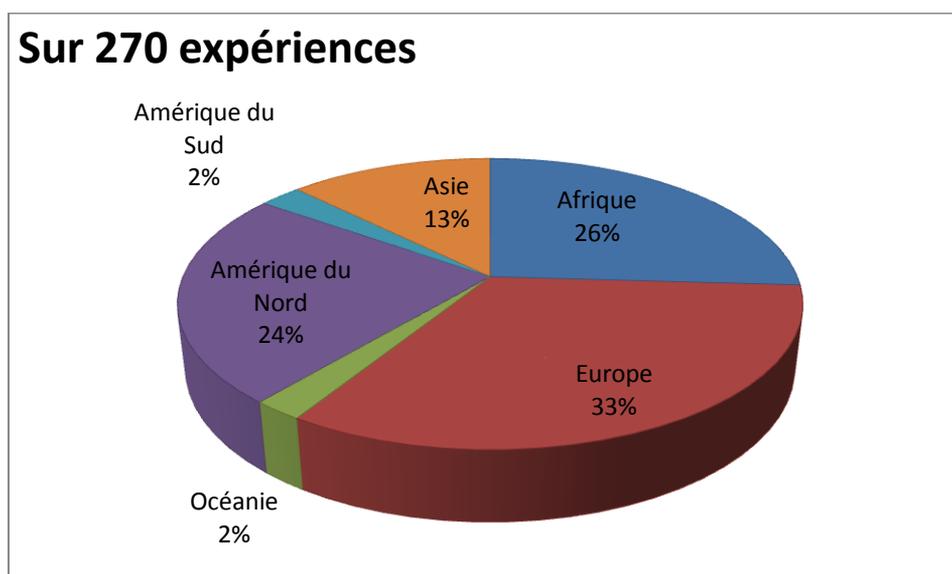
Selon la Figure 32, 61% sont partis un an ou plus dans 1 seul pays étranger. Le maximum est de 6 pays.

Figure 32 Nombre de pays d'expatriation



Le continent le plus représenté est l'Europe pour 33% des cas comme le montre la Figure 33. Pour 26% et 24% des cas, ces expériences ont eu lieu respectivement en Afrique ou en Amérique du Nord. Les pays où il y a eu le plus d'expatriation sont les Etats-Unis, le Canada, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne.

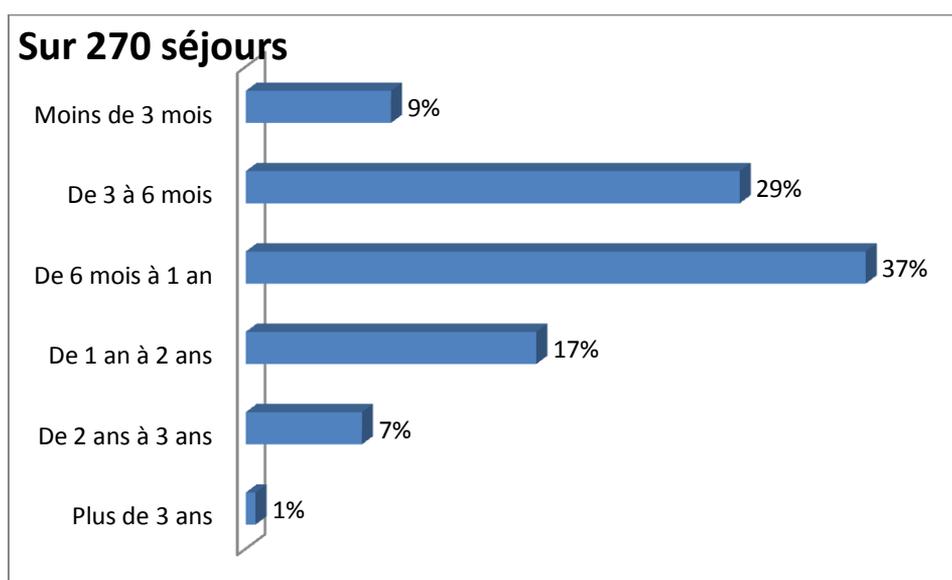
Figure 33 Lieux d'expatriation



Comme le montre la Figure 34, en moyenne les vétérinaires sont restés 41 semaines soit moins de 3,5 ans. La majorité des séjours soit 37% ont duré entre six mois et un an. Rappelons que les personnes concernées ont donc forcément séjourné dans autre pays car ont toutes passé au moins un an à l'étranger.

Les données qui vont suivre concernent les expériences considérées comme « les plus significatives » selon les répondants. Comme précisé plus haut, ils ont été interrogés sur deux pays au maximum pour limiter la longueur du questionnaire. Nous n'avons pas distingué les expériences encore en cours des expériences révolues.

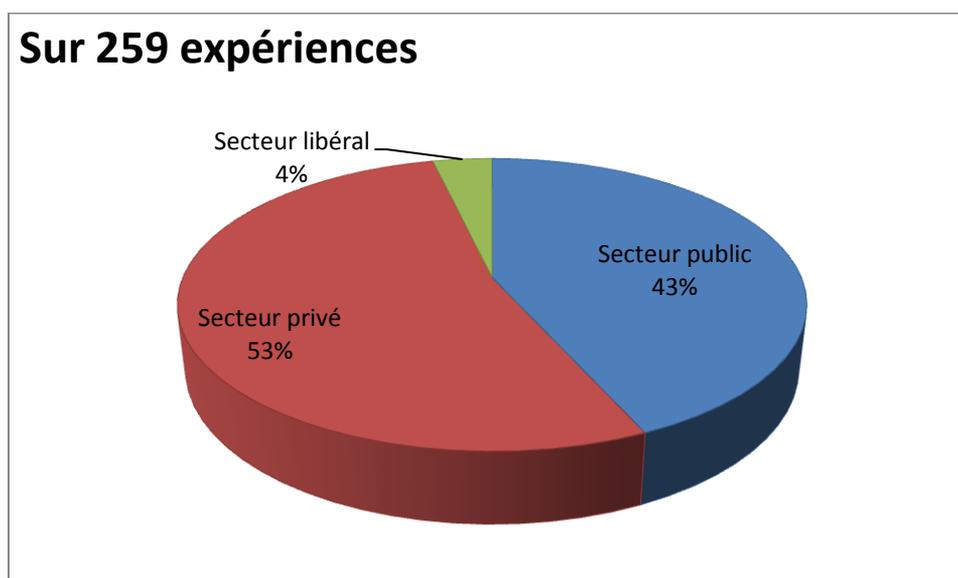
Figure 34 Durée des séjours dans un pays



3.2.2.2. Les secteurs privé et public, les plus grands employeurs à l'étranger

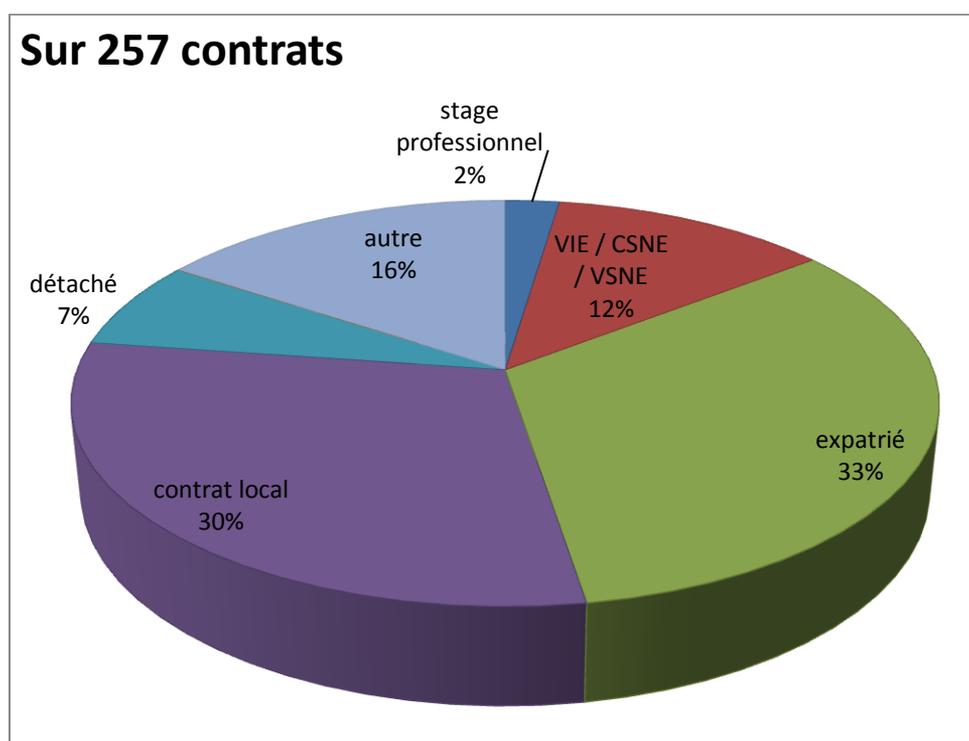
Sur une ou deux expériences à l'étranger, 53% des ont eu lieu ou ont encore lieu dans le secteur privé, 43% dans le secteur public et 4% en tant que praticien libéral d'après la Figure 35. En distinguant les premières des deuxièmes expériences, on obtient des résultats quasiment identiques à 2 points près maximum.

Figure 35 Secteurs de travail des répondants



Les cinq premiers employeurs sont le secteur académique, Merial, la commission européenne, le CIRAD puis Virbac et les cabinets vétérinaires ex aequo. Le statut de cadre expatrié est le plus retrouvé avec 33% des contrats mais le contrat local concerne aussi 30% des cas comme le montre la

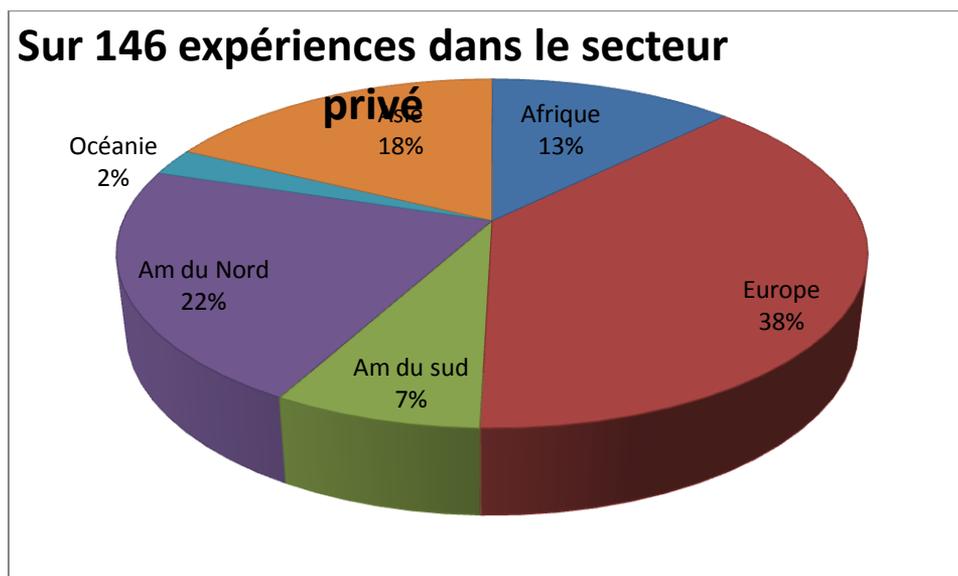
Figure 36 Les statuts



3.2.2.2.1. Le secteur privé

Les laboratoires pharmaceutiques occupent la tête du classement après Merial et Virbac, on trouve Pfizer puis ex aequo Novartis et Servier. Suivent les industries du Pet Food, Royal Canin, et Hill's et les industries agro-alimentaires Nestlé, Danone. Ensuite on trouve les organisations non gouvernementales comme AVSF ou ASVELIS. A l'étranger, les vétérinaires expatriés se sont retrouvés majoritairement en Europe à 38% puis en Amérique du Nord à 22% et en Asie à 18%. En effectif, les Etats-Unis sont le premier pays d'expatriation du privé suivi du Royaume - Uni puis du Viêt-Nam d'après la Figure 37.

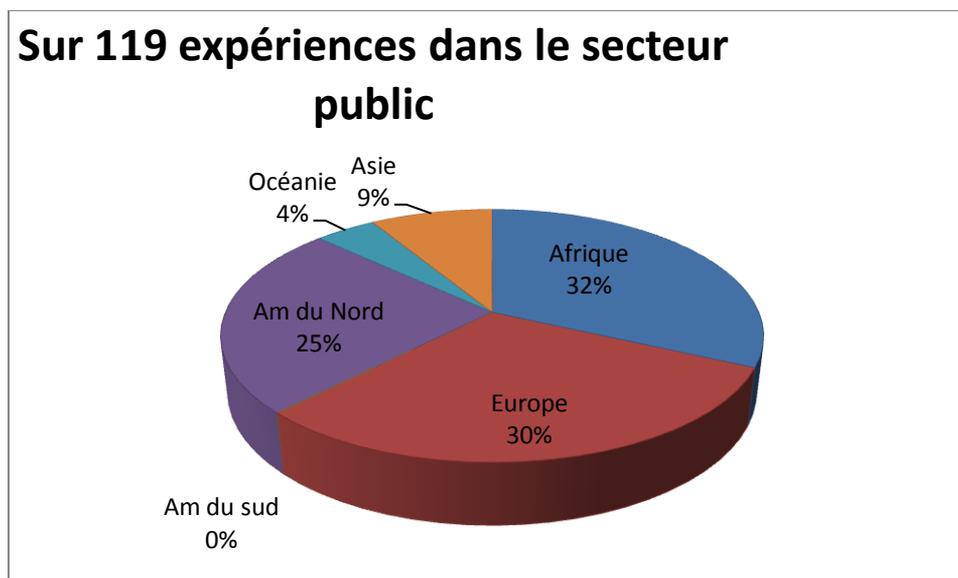
Figure 37 Répartition des expériences dans le secteur privé par continent



3.2.2.2. Le secteur public

Après le secteur académique, de nombreux répondants ont travaillé au sein du gouvernement : la Commission européenne en premier lieu suivie du Ministère des Affaires étrangères, les ambassades et le ministère français de la coopération. Cette fois-ci, comme on peut le lire sur la Figure 38, l’Afrique est presque autant représentée que l’Europe. Ces deux continents ont respectivement été les zones de 32 et 30% des expériences dans le secteur public. Ils sont suivis de l’Amérique du Nord. Le pays le plus représenté est le Canada avec beaucoup de vétérinaires travaillant dans le secteur académique. Au même niveau, on retrouve le Royaume Uni, la Belgique et les Etats-Unis.

Figure 38 Répartition des expériences dans le secteur public par continent

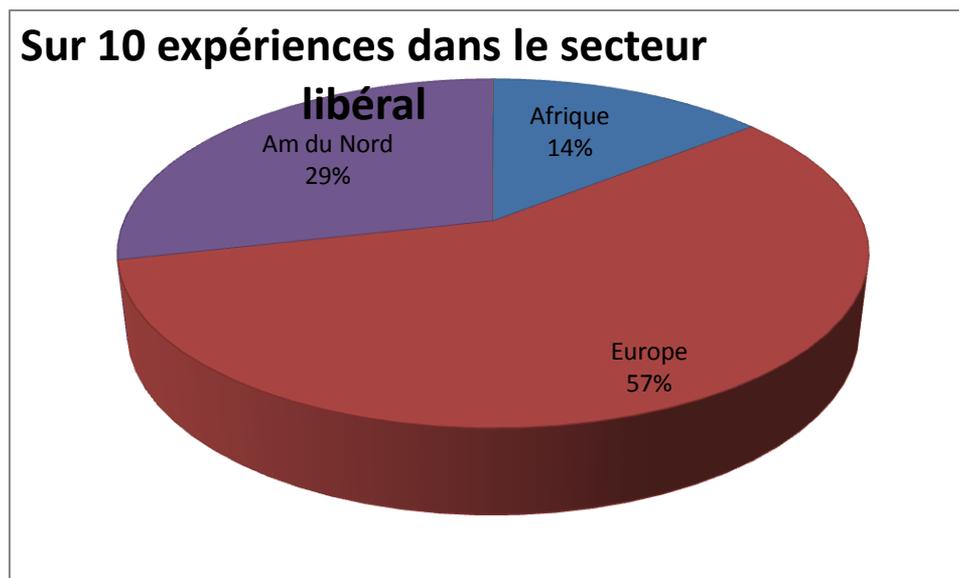


3.2.2.3. Le secteur libéral

Peu de répondants ont réalisé ou réalisent le métier de vétérinaire libéral à l’étranger (4%). La Figure 39 ne correspond qu’à dix expériences. Les vétérinaires les ont réalisées en Europe à 57%, sinon en Amérique du Nord ou en Afrique. Le pays ayant accueilli le plus de praticiens est les Etats-unis. Pour les autres expériences, elles ont toutes eu dans un pays différent. Notons que nous n’y incluons pas les vétérinaires exerçant en zoo ou en parc de conservation qui sont

employés par des entreprises privées mais qui sont finalement très probablement praticiens. Ils sont au nombre de trois et ont exercé dans six établissements différents.

Figure 39 Répartition des expériences dans le secteur libéral par continent

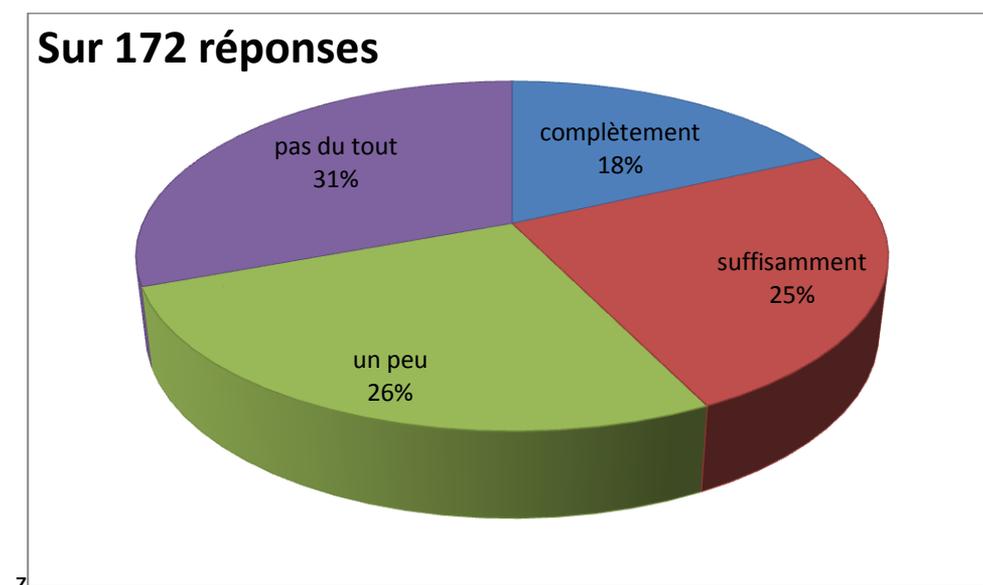


3.2.2.2.4. L'accompagnement de l'employeur, un service mitigé

Pour le départ

D'après la Figure 40, 42% des répondants ont dit avoir été suffisamment ou complètement accompagné pour préparer leur départ. 31% ne l'ont pas été du tout. Cette étape est pourtant très importante, *« nous avons bénéficié d'un très fort soutien - ce qui est indispensable quand on pense à déraciner un conjoint et 4 enfants » « Ce point est très important lors d'une expatriation avec une famille. L'appui par l'employeur non seulement d'un point de vue financier mais aussi d'un point de vue administratif et logistique (visa, déménagement, recherche de logement, nouvelle banque, cours de langue pour la famille à l'arrivée, session pour mettre en contact les conjoints des expatriés...) est critique. »*. Il semble que le secteur académique présente des lacunes sur ce point comme le souligne un vétérinaire : *« Globalement les ENV en tant que structure n'apportent aucune aide pour faciliter le mouvement. Seuls certains enseignants, à titre personnel, s'impliquent. »*

Figure 40 Pour vos départs avez-vous été accompagné par votre employeur ?



Sur place

Des services de prise en charge ont été mis en place pour la moitié des vétérinaires à l'étranger interrogés comme le montre la Figure 41. On a relevé la plupart des types de services pris en charge sur 165 répondants. En premier lieu, les aides concernent le logement, qu'il soit fourni ou soutenu par des indemnités, puis le véhicule de fonction ou non, et l'aide à la scolarisation des enfants. *« La liste est longue et le coût pour l'entreprise très important. Je pense que cette expérience en famille est beaucoup plus facile au sein d'une entreprise avec une grande expérience de la gestion des expatriés. Cela peut vite tourner au cauchemar dans des petites structures sans infrastructure pour accompagner l'expatrié (sauf dans le cas d'une expatriation en célibataire) »*, nous a confié un vétérinaire.

Figure 41 Avez-vous bénéficié de services de prise en charge sur place ?

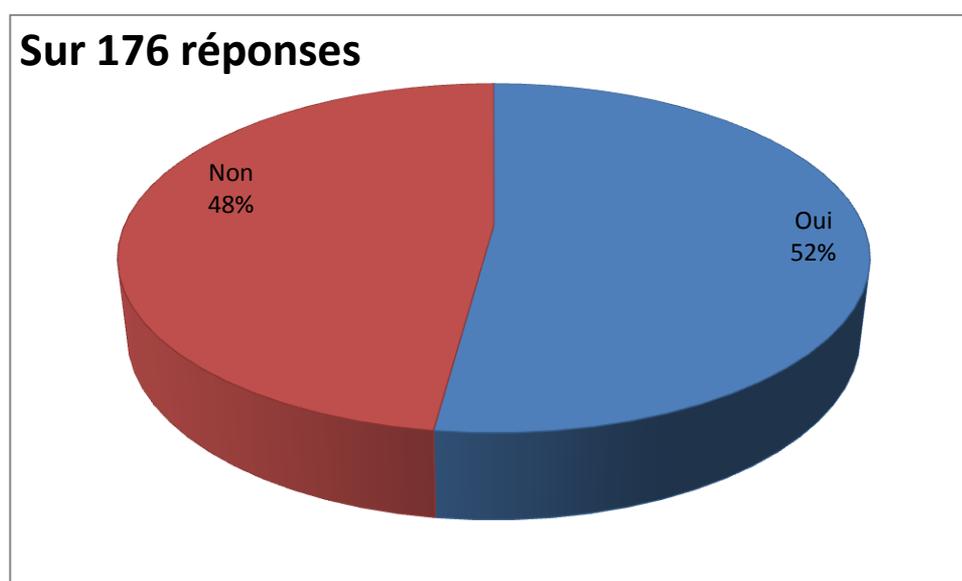
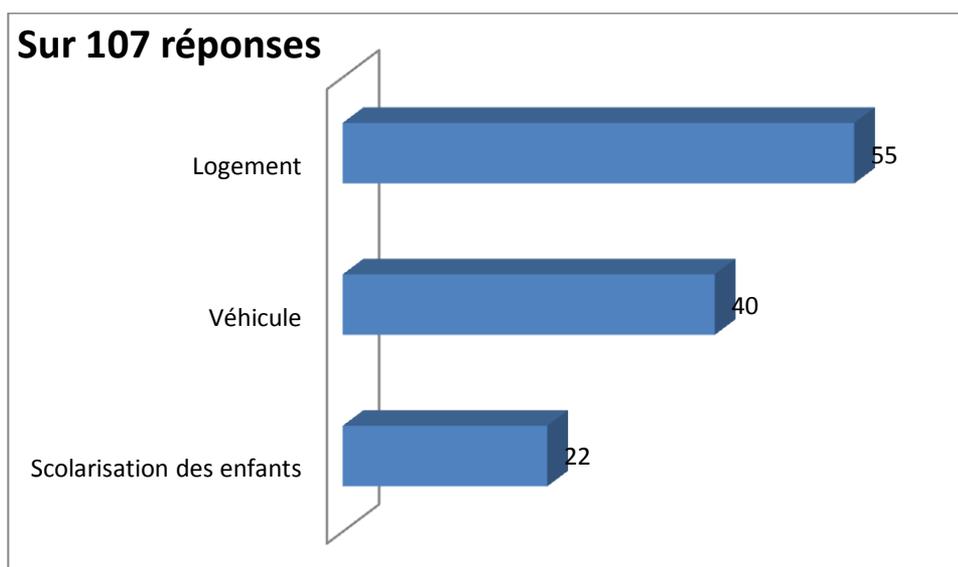


Figure 42 Types de services pris en charge



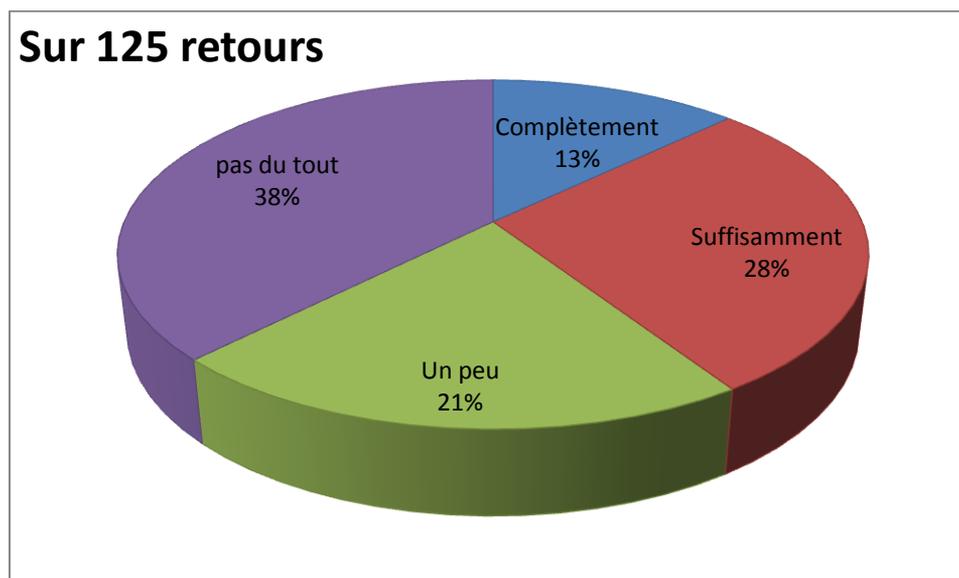
Pour le retour

41% des vétérinaires ont été suffisamment accompagnés voire mieux dans leur retour en France autant sur le plan matériel que moral d'après la Figure 43.

« Mon billet retour, le container pour mes affaires [...] Et surtout du soutien moral car mon supérieur m'a totalement soutenu dans ma décision et tout fait pour que cela se passe bien, ainsi que mes collègues. »

« Déménagement + formalités organisés à 100% »

Figure 43 Avez-vous été accompagné(e) par votre employeur pour votre retour en France ?



3.2.2.3. Hommes ou femmes, des vétérinaires toujours bien entourés

Une majorité de 52% était le plus souvent ou toujours accompagnée d'un conjoint.

37% des répondants n'ont connu aucune difficulté à ce niveau là. Ces données sont illustrés par la Figure 44 et la Figure 45.

Figure 44 En général, sur l'ensemble du ou de vos pays de résidence, étiez-vous accompagné d'un conjoint ?

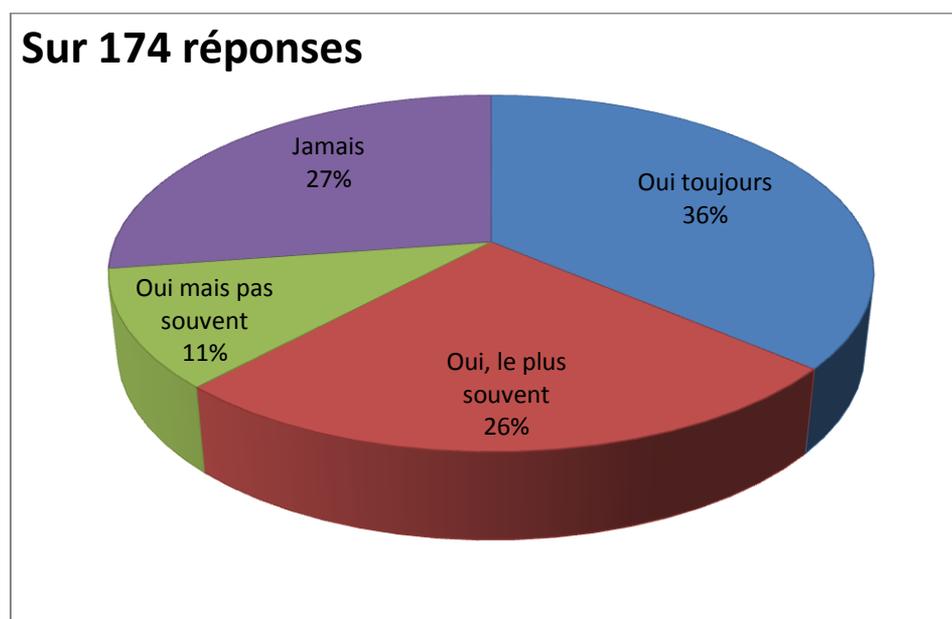
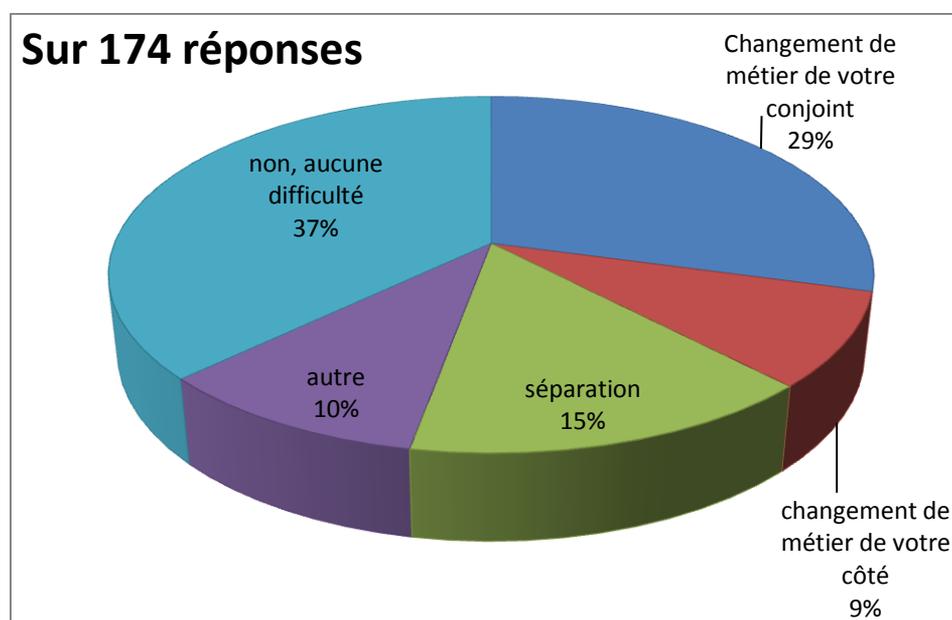


Figure 45 Difficultés conjoint



Nous avons essayé de voir si l'on constatait cependant une différence entre les femmes et les hommes sur ce point. Les résultats sont présentés sur la Figure 46, la Figure 47, la Figure 48 et la Figure 49. 19% des femmes étaient « toujours » accompagnées d'un conjoint contre 43% chez les hommes.

Parmi les personnes n'ayant pas répondu qu'ils ne voyageaient « jamais » avec un conjoint, chez 47% des femmes et chez 42% des hommes, ce point n'a posé aucune difficulté. La principale difficulté étant le changement de métier et/ou la recherche d'emploi du conjoint. Chez 23% de ces femmes et chez 40% de ces hommes, les conjoints respectifs ont du changé de métier. En revanche, 10% des femmes et 7% des hommes interrogés se sont vus eux-mêmes devoir changer de profession. Statistiquement, les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas significatives.

Figure 46 Femmes accompagnées de leur conjoint

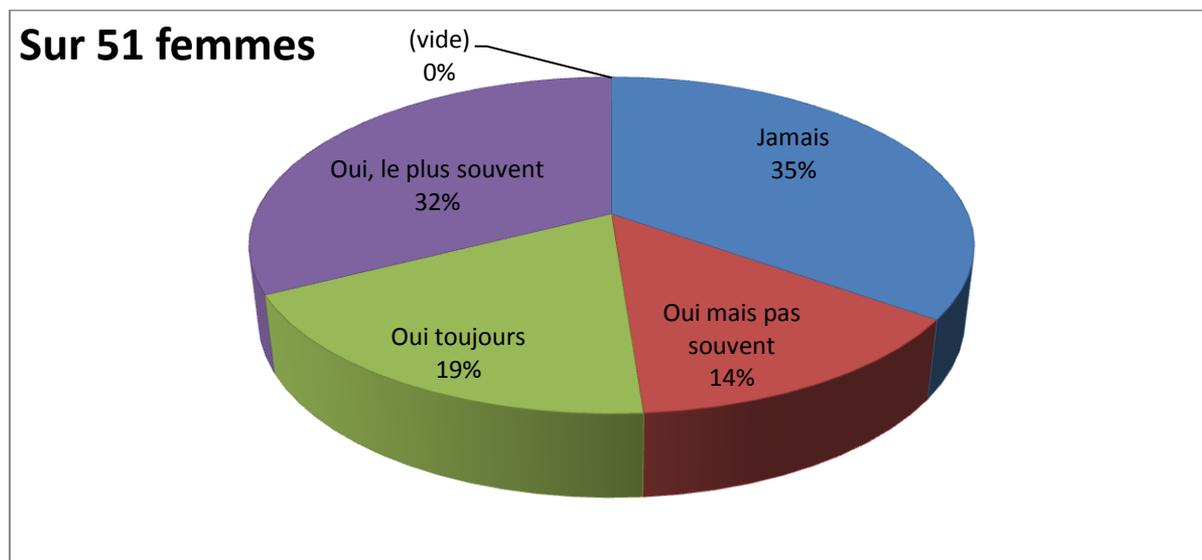


Figure 47 Hommes accompagnés de leur conjoint

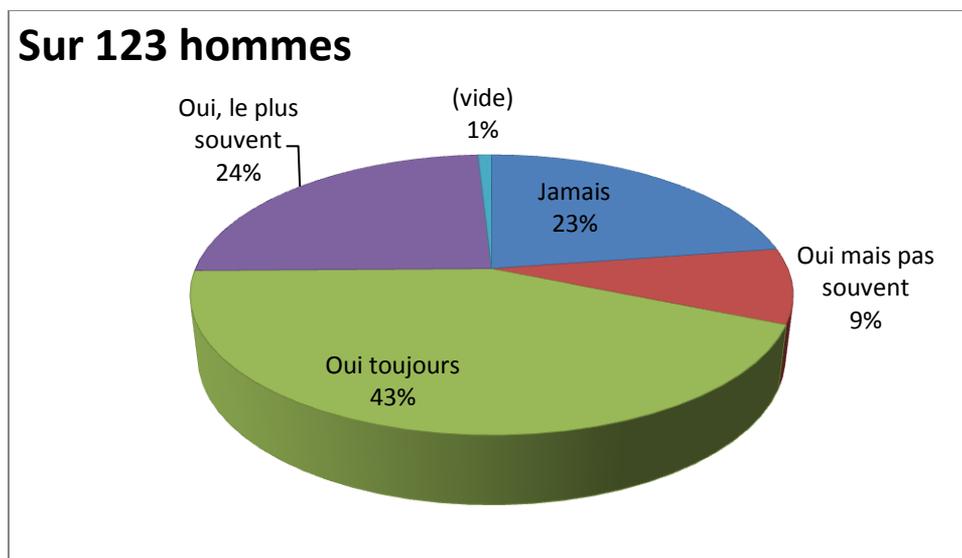


Figure 48 Les femmes ayant rencontré des difficultés

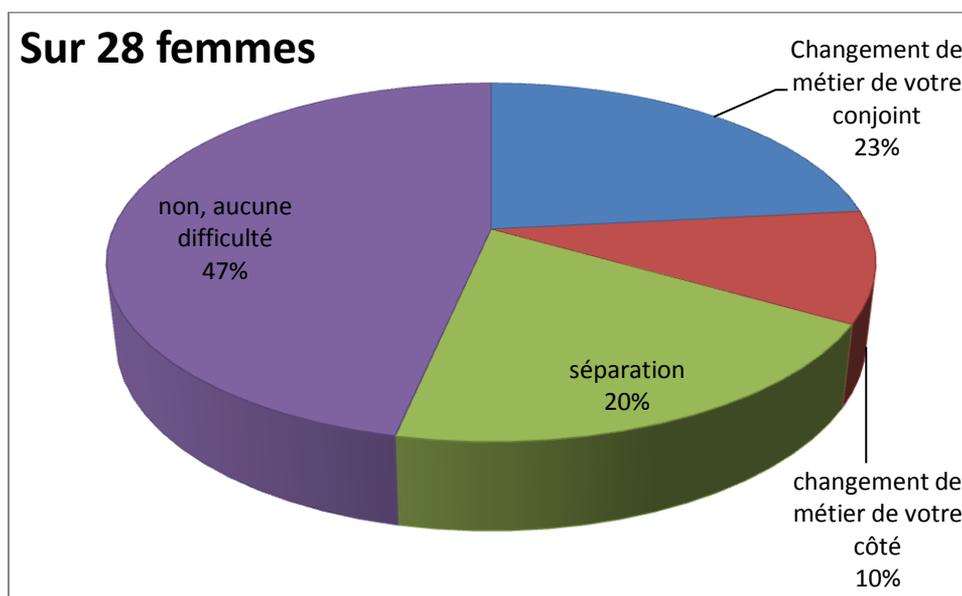
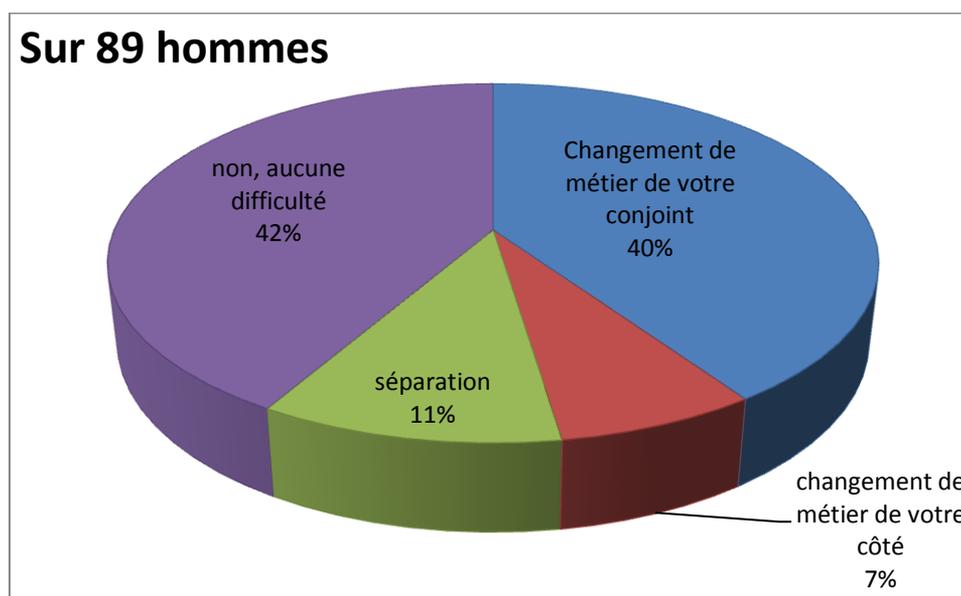


Figure 49 Les hommes ayant rencontré des difficultés



D'après les remarques, il ressort que le soutien et le bien être du conjoint (adaptation, occupation, emploi) est un facteur crucial dans la réussite de l'expérience à l'étranger. *« La clé d'une expatriation réussie si l'on part en couple réside dans la bonne adaptation du conjoint(e) s'il (ou elle) suit »*

Les répondantes assurent que le célibat est un atout pour réussir leur carrière à l'étranger. Pour elles, il est difficile d'avoir un conjoint prêt à suivre. Ainsi, certaines d'entre elles ont rencontré leur conjoint dans le pays d'expatriation ce qui est moins problématique.

« Difficulté de trouver un conjoint qui accepte de suivre une femme à l'international »

« En tant que femme, à mon époque, il était beaucoup plus facile d'être célibataire pour ce genre de carrière professionnelle. »

Changements de métier ou départs pour raisons familiales

Certains vétérinaires ou leurs conjoints vétérinaires ou non ont rencontré des difficultés en suivant le conjoint qui a choisi de s'expatrier. Les témoignages, très partiels ci-dessous résumant illustrent ces situations et offrent un éclairage intéressant.

GC, ENVA 1981, pas de formation complémentaire

Partie en Ethiopie de 1986 à 1991, elle a exercé le métier d'enseignant en biologie au Lycée français puis au CIRAD, a été détachée à la faculté vétérinaire. En contrat local pour le lycée, le niveau de vie est extrêmement différent de celui de détaché à la faculté vétérinaire. L'adaptabilité et les connaissances larges de sa formation vétérinaire ont été ses principaux atouts.

BM, Liège 1984, 'PhD en virologie

Aux Etats-Unis de 1997 à 2000 comme chercheur chez Merial, son conjoint vétérinaire, a rencontré des difficultés d'adaptation du car elle ne pouvait pratiquer avec le diplôme européen. Les avantages importants ont concerné le logement et la prise en charge par l'entreprise de la scolarité des enfants. Partagé au retour entre la tristesse de quitter les bons côtés de l'expatriation et les amis faits sur place et joie de retrouver sa région d'origine, cette étape n'est globalement pas facile : *« la société évolue très vite en 3 ans et quand on rentre, nombreuses choses ont changé*

et il est difficile de s'y réadapter». Ses atouts pour réussir ont été la bonne connaissance générale sur l'animal et la science du vivant et ses connaissances en virologie.

HJ, Oniris 1990, IGIA (Institut de Gestion Internationale Agro-alimentaire) à l'ESSEC

Occupant un poste de direction chez Boehringer de 2005 à 2010 en Italie où les salaires sont globalement plus bas qu'en France, son conjoint a dû arrêter son métier. L'adaptabilité, la maîtrise scientifique, le management des situations complexes ont été ses atouts.

VV VetAgroSup 1987 MSc Pharmacologie (Cardiopharmacologie) au Canada 1991 et PhD Pharmacologie et Neuroélectrophysiologie

En Australie depuis 1991 au gouvernement fédéral, son conjoint a dû arrêter son métier. L'Australie est un pays où le service public est efficace, facile à intégrer et où la progression professionnelle est plus facile. De plus, c'est un pays agréable car multiculturel.

GH ENVA 1997 Internat, CEAV comportement, Master de marketing et management des industries pharmaceutiques et biotechnologies ESCP

De 2004 à 2009, a travaillé aux USA dans une clinique vétérinaire. Pour cela, le passage de l'équivalence était indispensable. Ce changement afin d'accompagner son conjoint a été une difficulté mais cela est indispensable, là bas, tout est différent malgré les similitudes ; les noms déposés des médicaments et plus généralement, les modes de communication, l'organisation, les hiérarchies et les modes de pensée. Le retour en France a été nécessaire pour l'éducation des enfants. Son atout majeur : ses connaissances en comportement.

LP ENVA 1995, DEA puis thèse d'état en physiologie cardio-respiratoire

Au Royaume-Uni de 1993 à 1997 en tant que scientifique principal et meneur d'équipe, son conjoint a dû se tourner vers le bénévolat à l'école primaire ce qui a beaucoup pesé sur sa motivation personnelle. Reprendre une activité professionnelle a été nécessaire au bout de 4 ans. L'approche de l'expérimentation animale est très différente en Angleterre où la législation et le rapport avec l'équivalent du Ministère de l'agriculture (MHRA) est très présent et assure un contrôle beaucoup plus strict qu'en France. Sur le plan managérial, les anglais sont plus disciplinés que les Français et appliquent beaucoup plus régulièrement les règles établies. Il n'y a pas de culture du cas particulier comme en France. Cela a nécessité une bonne période d'adaptation. A son retour, retravailler avec des français lui a paru bien difficile et compliqué. Ses atouts ont été sa connaissance de la physiologie animale et la pratique de la chirurgie appliquée à un cadre expérimental ainsi que son expertise du développement préclinique dans l'industrie pharmaceutique acquise d'abord dans un laboratoire privé, puis dans une société de service où se sont développées ses connaissances pratiques managériales.

TE, ENVT 1982 CAE (Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises)

En Allemagne jusqu'à ce jour dans un laboratoire de santé animal dans un poste de direction clinique, son conjoint pourtant germanophone a eu des difficultés d'adaptation à la culture locale. En Allemagne, l'esprit d'équipe est plus développé qu'en France mais il a plus de formalisme. Son atout majeur a été d'avoir travaillé dans une société française en développement des antibiotiques.

ME, VetAgroSup 1997, Enregistrement du médicament vétérinaire aux niveaux Européen et international

Egalement en Allemagne, depuis 1998, dans un laboratoire pharmaceutique, son conjoint, également germanophone a connu des difficultés d'adaptation. Ses atouts ont été son expérience en Allemagne dans le même laboratoire en tant que VIE et son titre de Docteur vétérinaire bien que non obligatoire en industrie pharmaceutique. Vu la rémunération en Allemagne, un retour en France est peu envisageable.

An, Vetagrosup 1989, formation complémentaire en commerce, techniques de forage, mécanique

En Algérie de 1992 à 2000 dans une société de pétrole qu'il a monté, les conditions de vie ont été particulièrement rudes, entre les scorpions, le climat aride et les dangers du terrorisme. Pour retrouver une vie de couple et vivre en sécurité, le départ a été nécessaire. Son passé professionnel et ses formations ont été ses principaux atouts.

CG, VetAgroSup 1969 CSAAD (Conseil stratégique de l'agriculture et de l'agro-industrie durables)

Au Brésil de 1979 à 1982 ayant créé une société de génétique, son conjoint a rencontré des difficultés à trouver un emploi là bas et n'a pas souhaité prolonger le séjour. Ses atouts ont été sa formation en nutrition animale

TY, ENVA 1994 CES, DEA et Postgraduated certificate

Au Danemark depuis 2011 à ce jour, dans un laboratoire pharmaceutique dans un poste de direction scientifique, son conjoint s'est « sacrifiée » professionnellement en se mettant à la disposition de l'éducation nationale. Cette carrière permet de faire bénéficier à sa famille d'un environnement moins stressant et avec des méthodes de travail différentes de la France où l'on mise beaucoup moins sur les connaissances que sur les capacités et où il faut prouver son excellence au quotidien. Ses atouts pour réussir sont sa capacité de travail acquise en classes préparatoires et le plaisir pris à avoir travaillé en entreprise.

D'après la Figure 50, les personnes toujours accompagnées d'au moins 1 enfant représentent 28% des répondants, 49% pour qui ce n'était au contraire jamais le cas. Ceux ayant été accompagnés d'enfant ont répondu à 58% qu'ils n'ont jamais rencontrés de difficulté à ce niveau-là, comme le montre la Figure 51.

Figure 50 En général, étiez-vous accompagné d'un ou de plusieurs enfants ?

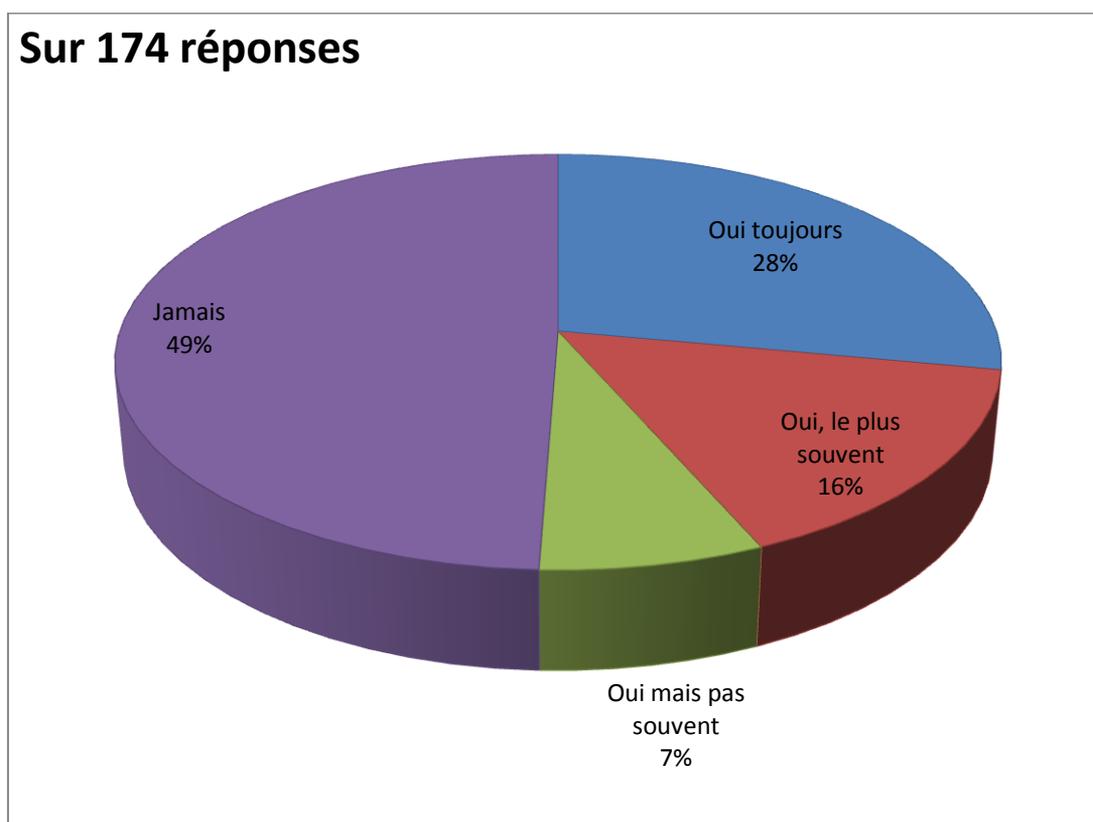
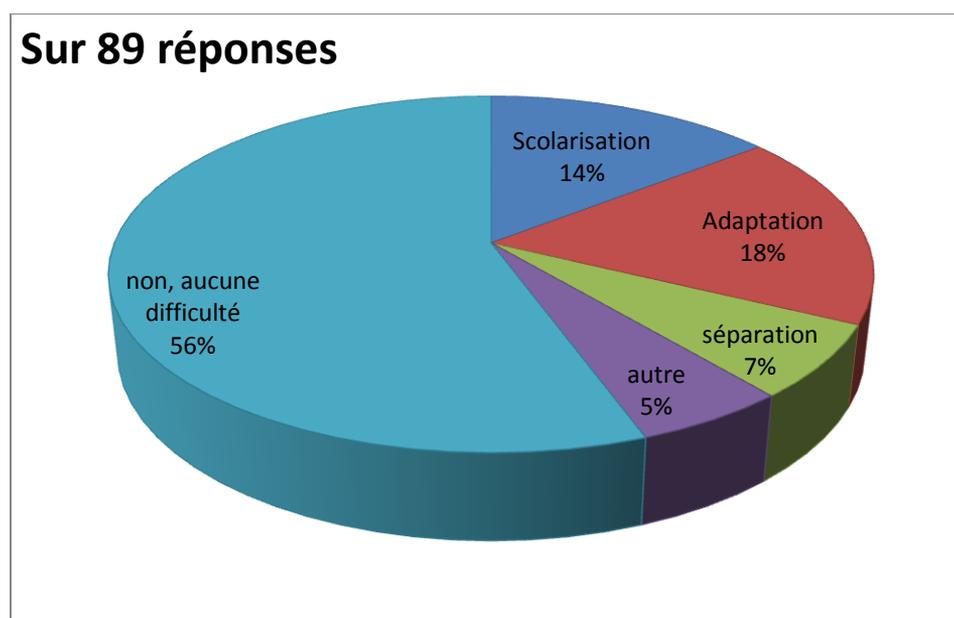


Figure 51 Difficultés enfants



Comme précédemment, nous avons voulu voir si les femmes ou les hommes étaient plus concernés par l'accompagnement des enfants. Les résultats sont présentés par la Figure 52 et la Figure 53.

18% des femmes ayant répondu et 34% chez les hommes, ont toujours été accompagnés d'au moins un enfant. 63% des femmes et 41% des hommes ont répondu ne jamais emmener d'enfants. Statistiquement, il n'y a pas de différences entre hommes et femmes.

Figure 52 Femmes et présence des enfants

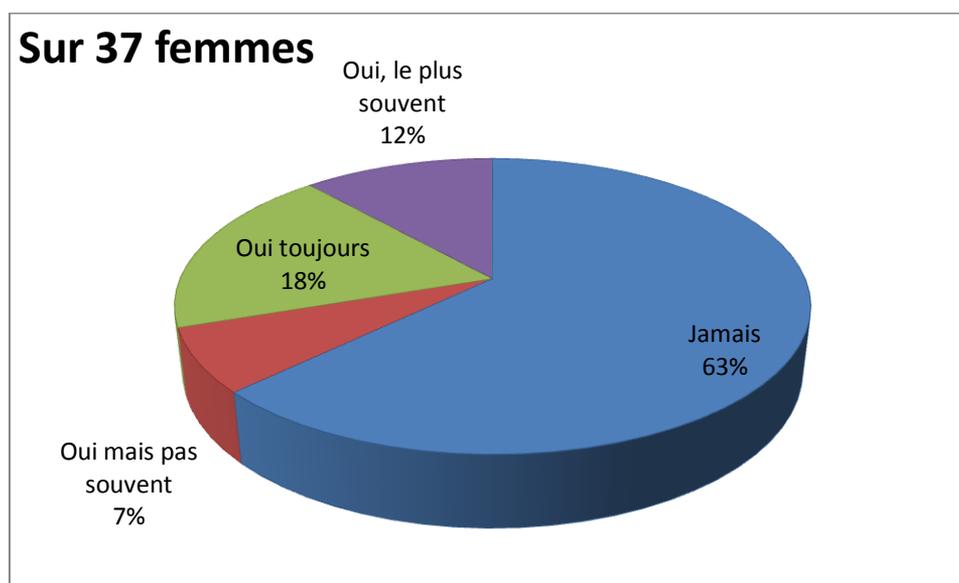
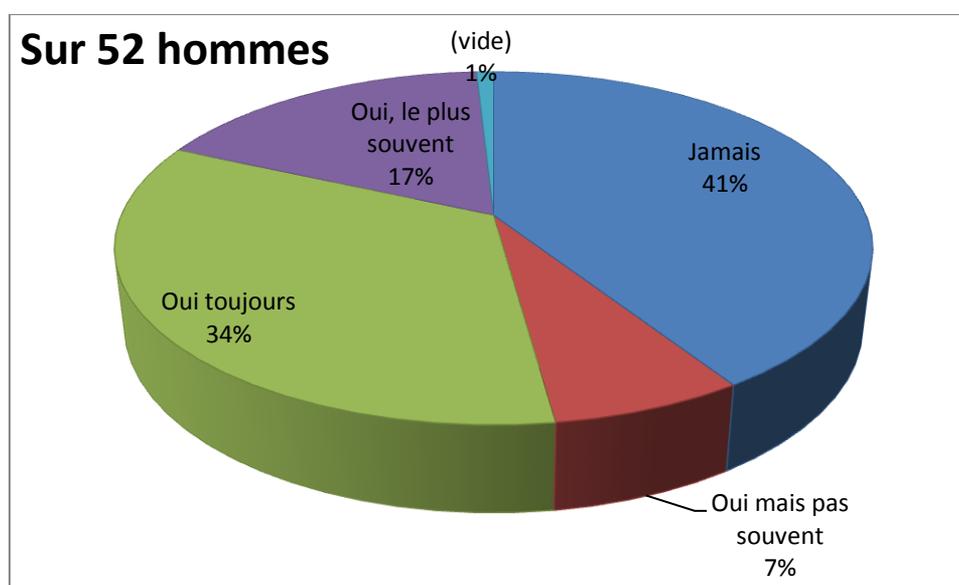


Figure 53 Hommes et présence des enfants



Enfin, environ 30% des répondants étaient souvent ou toujours accompagnés d'un animal. Dans 75% des cas, cela n'a posé aucun problème. Le problème majeur étant la vaccination et/ou la quarantaine liée à la législation du pays de résidence. Ces données sont présentées en Figure 54 et en Figure 55. Notons que l'import ou le rapatriement des animaux peut parfois poser grand problème lors de l'expatriation.

Figure 54 En général, sur l'ensemble du ou de vos pays de résidence, étiez-vous accompagné d'un animal ?

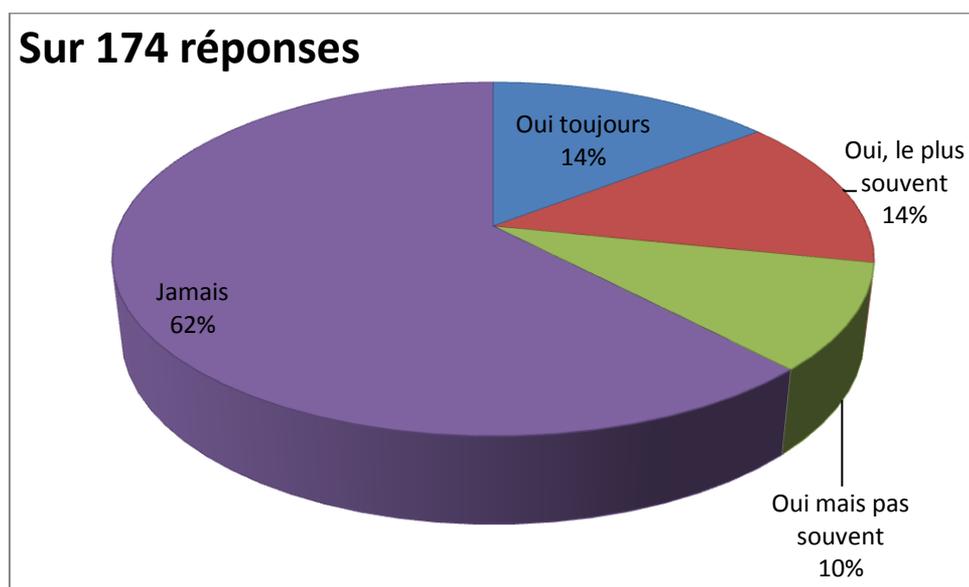
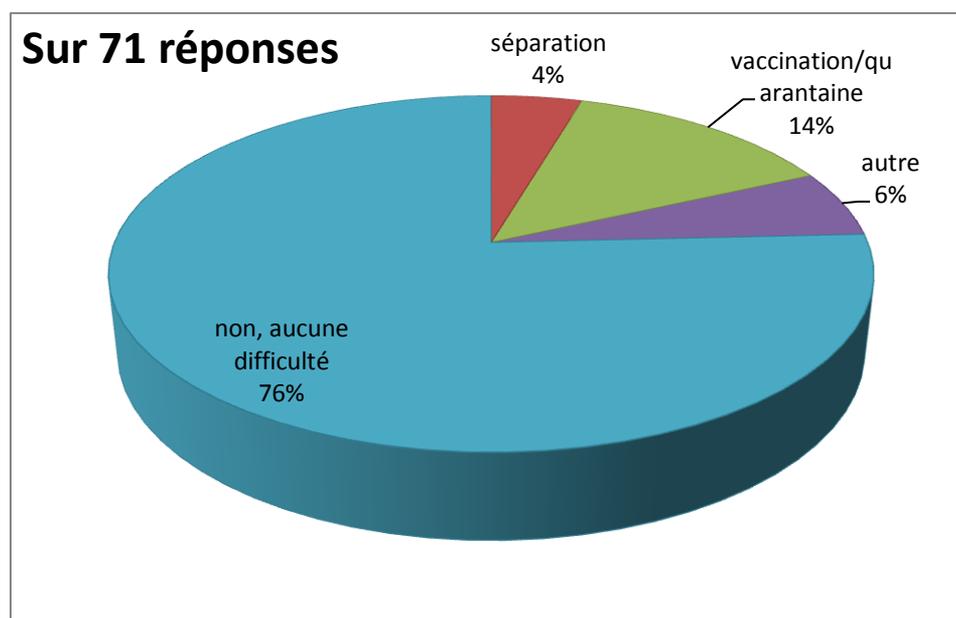


Figure 55 Difficultés animal de compagnie



3.2.3. Le départ

3.2.3.1. Des motivations d'abord axées sur la carrière

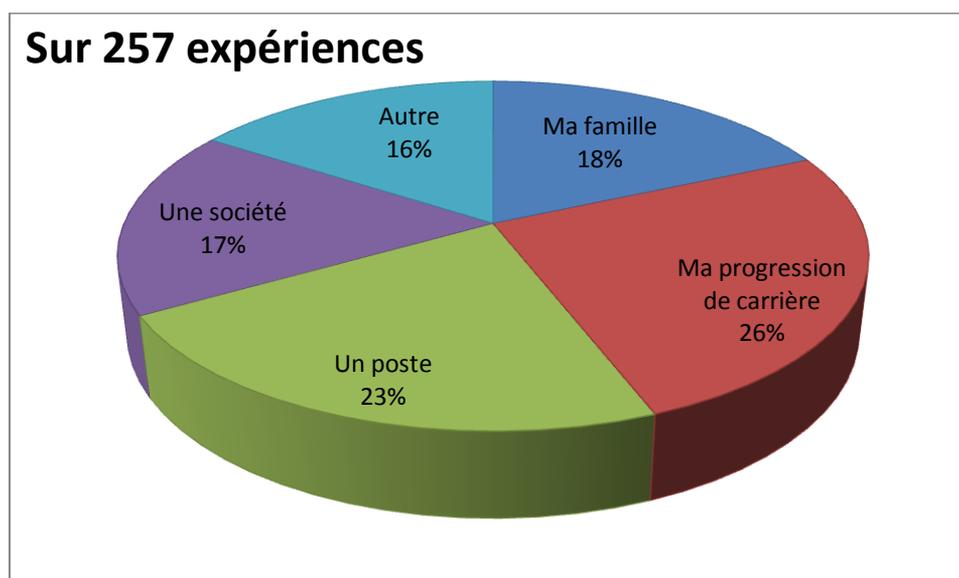
Nous avons demandé au panel de classer par ordre d'importance les raisons de leur départ pour l'étranger, résultats présentés en Figure 56. En calculant les rangs moyens, nous obtenons « la progression de carrière » comme principale motivation, puis un poste. La famille, l'employeur et d'autres raisons se partagent les rangs suivant équitablement. Parmi les remarques, l'envie de « découvrir » était souvent retrouvée.

« *Envie de voir autre chose* »

« *L'attrait de l'Asie, de la nouveauté, de la découverte, de l'aventure ...* »

« *Intérêt pour l'international et la découverte d'une autre culture* »

Figure 56 " Je suis parti(e) pour... "



3.2.3.2. « Être vétérinaire » est un bon départ

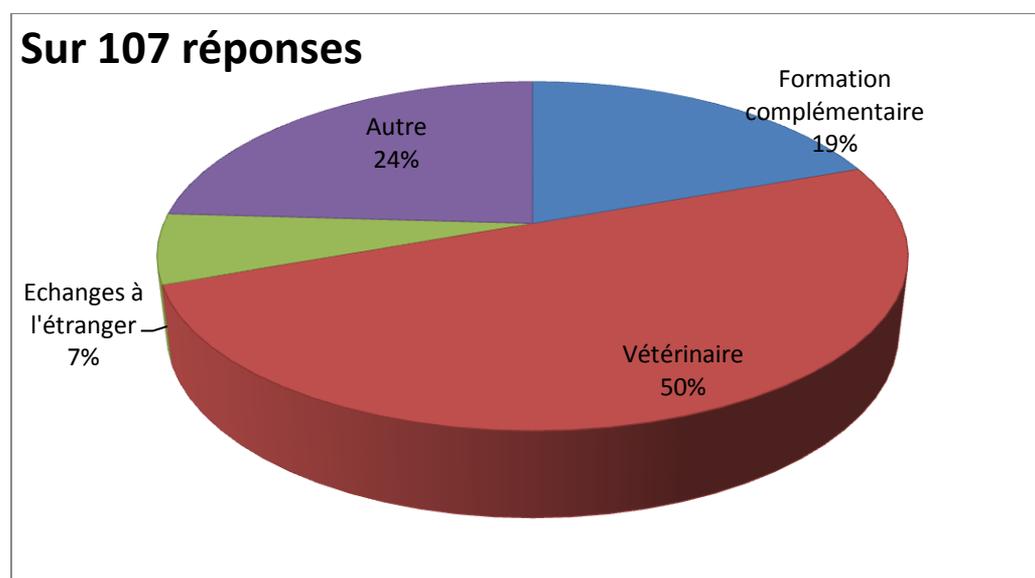
Il a été demandé aux vétérinaires de l'enquête les aspects de leur formation initiale qui ont été un atout pour l'obtention de leur poste à l'étranger. D'après la Figure 57, la formation vétérinaire est l'atout majeur.

« Être vétérinaire » et/ou les atouts de cette formation est l'argument majeur cité à 49% comme le soulignent certains confrères :

« Savoir-faire diagnostic: mise en pratique sur des sujets divers et pas forcément reliés à la santé animale »

« Polyvalence de la formation »

Figure 57 Les atouts de la formation

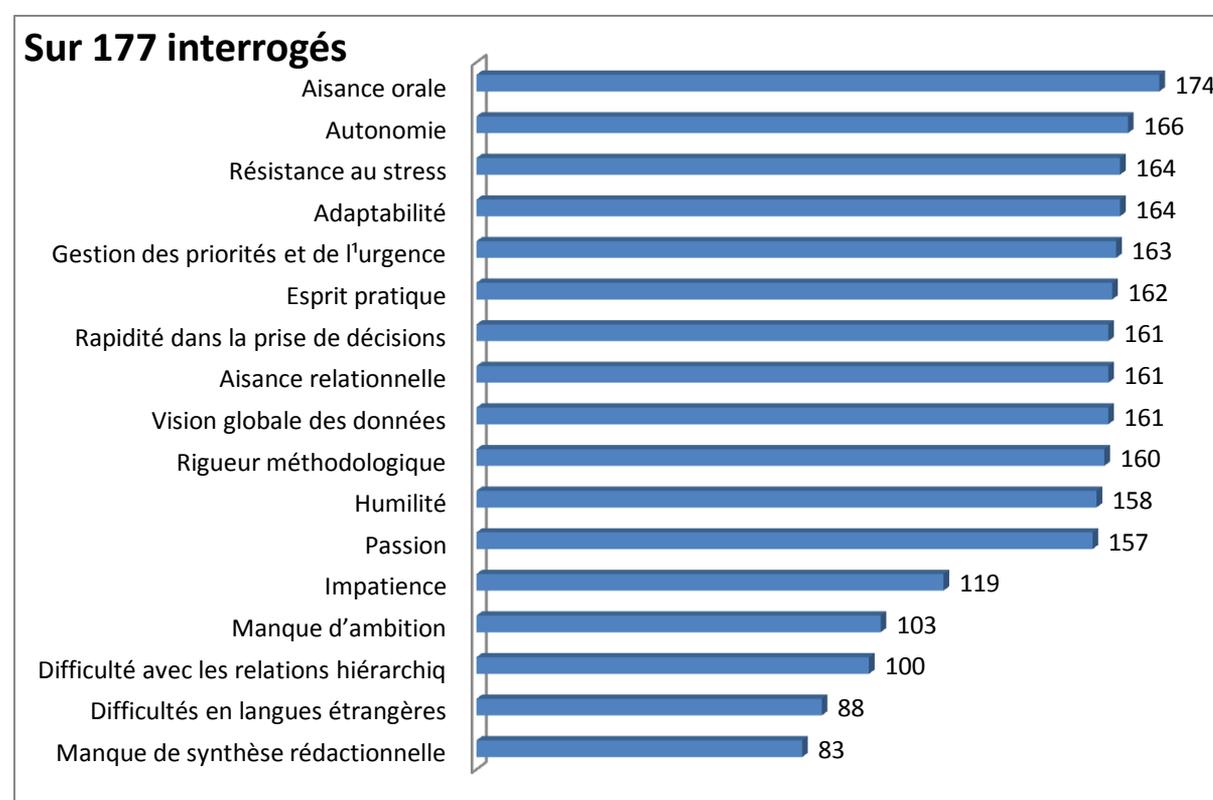


Cette question a été inspirée de la soirée CVE du 26 mai 2008 sur atouts et défauts généraux des vétérinaires sur le marché de l'emploi et d'un article de Jean Pascal Guillet Extrait de La Semaine Vétérinaire 1321. Nous avons voulu voir si les vétérinaires se reconnaissent dans le portrait standard qui y avait été dressé. Ensuite, cela nous permettrait de savoir si ce profil est adapté à une carrière à l'étranger. Les répondants devaient attribuer une note de -4 à 4 pour dix sept caractéristiques selon l'aide ou l'obstacle qu'elles auraient pu constituer pendant leur parcours à l'international. Par exemple, la note -4 signifie que la caractéristique fut un obstacle majeur au parcours ; la note 4 qu'elle a été un réel atout. La note 0 signifie que cette caractéristique a été inutile au parcours.

Cette question a parfois été mal comprise ou qualifiée de « bizarre » probablement à cause de sa formulation. Pour les personnes ayant émis des doutes, soit elles n'ont pas répondu, soit leurs réponses n'ont pas été prises en compte.

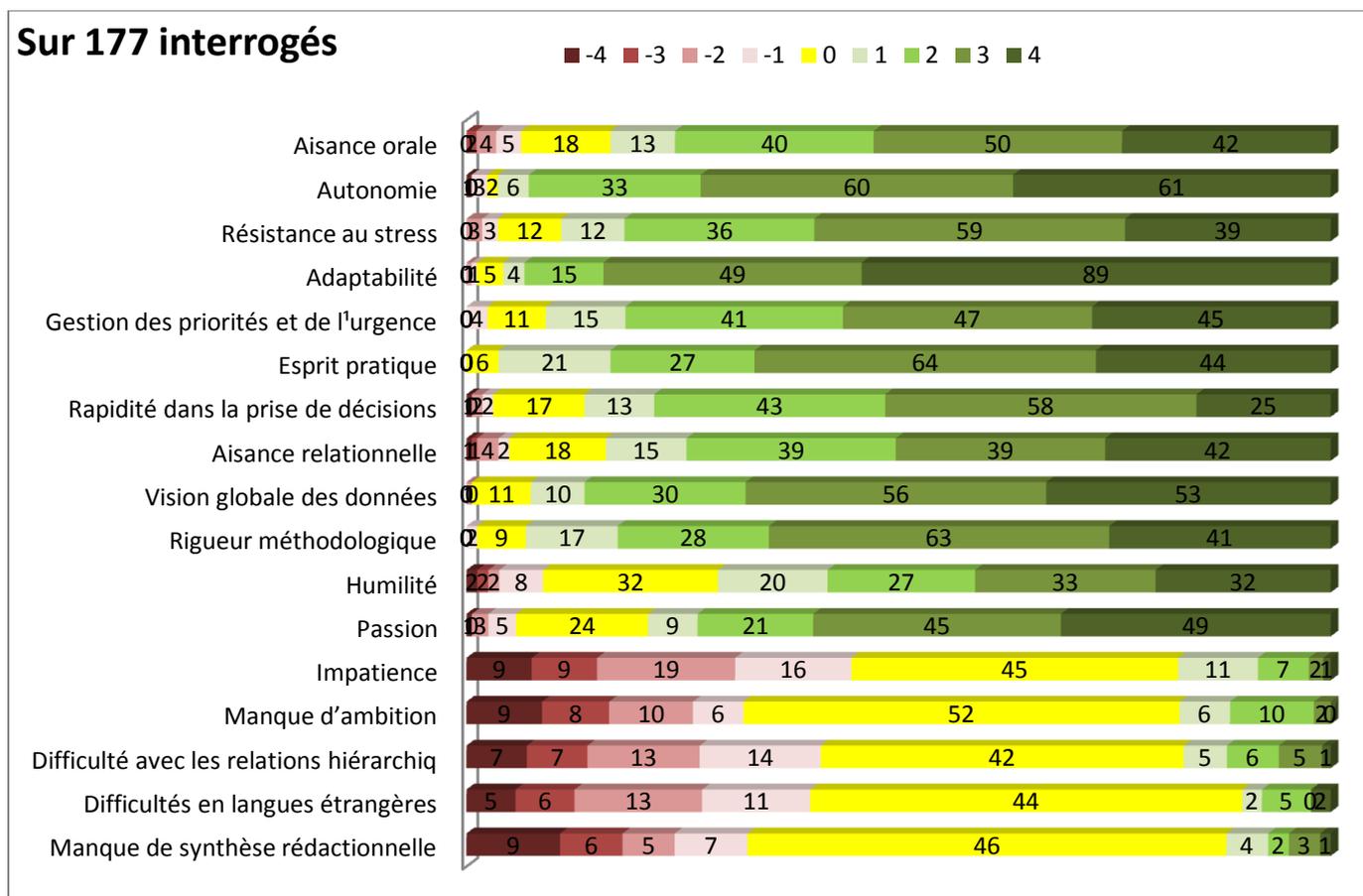
Si les répondants ne pensaient pas posséder l'une des caractéristiques, il leur était demandé de ne pas répondre. On peut ainsi voir les caractéristiques les plus retrouvées chez nos confrères. On constate tout d'abord d'après la Figure 58 que les vétérinaires se reconnaissent assez dans ce « portrait ». Il y a toujours plus de 46% des répondants qui reconnaissent présenter ces traits. Le trait le plus reconnu est l'aisance orale.

Figure 58 Les caractéristiques que possèdent les vétérinaires



D'après les notations, on constate sur la Figure 59 que douze caractéristiques sur dix-sept ont eu une majorité de notes positives. L'adaptabilité suivie de la vision globale des données puis l'esprit pratique ont été les premiers atouts pour la réussite du parcours professionnel à l'étranger. Cinq caractéristiques ont eu une majorité de notes nulles et davantage de notes négatives que positives. On peut en déduire qu'elles ont surtout été inutiles ou ont représenté des freins à la réussite de leur expérience à l'étranger. Il s'agit du manque d'ambition, de l'impatience et du manque de synthèse rédactionnel. Elles n'ont eu aucune influence ou du moins, cela a été négatif pour certains de nos répondants.

Figure 59 Caractères : obstacles ou défauts pour l'international



Revenons sur ce portrait standard. De part une formation et une expérience bien particulière, le vétérinaire s'est formé un bagage qui peut le servir mais aussi le desservir dans l'aventure à l'international.

Rigueur méthodologique

« *Diagnostic > Pronostic > Traitement qui s'applique non seulement à un animal mais à toute situation de recherche-développement* », souligne un confrère. Le vétérinaire habitué à utiliser la démarche diagnostique ne l'utilise pas qu'en clinique mais aussi sur des sujets divers et dans la vie quotidienne. Une qualité très appréciée pour travailler à l'étranger.

Gestion des priorités et de l'urgence, autonomie, rapidité dans la prise de décisions

Travailler efficacement en classe préparatoire, gérer les priorités au service des « urges » de l'école, pendant ses premiers pas en garde ou même en clinique classique, ces qualités déjà présentes chez un grand nombre, et se développent nécessairement au cours des séjours à l'étranger « *on apprend mieux à prioriser, à être autonome et à décider rapidement avec l'expérience* ». Ces qualités sont d'ailleurs très appréciées en Amérique du Nord : « *mentalité américaine, directe, opérationnelle, pratique et simple, axée sur l'efficacité* »

Vision globale des données

La polyvalence de la formation vétérinaire qui débute depuis les classes préparatoires a appris au vétérinaire à avoir une approche globale des problèmes. Cette qualité est importante face aux situations souvent inconnues et inaccoutumées, devant lesquelles il doit facilement trouver des solutions innovantes.

Humilité

Dans un pays dans lequel il n'est pas toujours le bienvenu, il s'agit d'un comportement qui peut être bien salubre. *« C'est impossible sinon de réussir si on n'en possède pas un minimum. »*, reconnaît un de nos confrères.

Cette qualité est indispensable dans les pays anglo-saxons tels que le Royaume Uni ou les Etats Unis qui reposent sur une *« culture du résultat et une évaluation constante »*. Contrairement à la France, les préjugés sont absents *« Le système élitiste à la française (avec Grandes Ecoles etc.) n'existe pas (...) et n'est pas compris. », et le vétérinaire « n'est pas systématiquement plus reconnu par son statut »*. En revanche, *« tout est mis en place immédiatement pour la réussite »*.

Esprit pratique

Les moyens diagnostics et les techniques d'élevage sont beaucoup moins développés en Asie et en Afrique comme ont pu le constater des confrères en Guinée, au Maroc ou au Viêt-Nam. Or, le pragmatisme et la grande technicité du vétérinaire lui permettent de trouver rapidement des solutions face à un manque de moyens.

Les vétérinaires ayant travaillé au Royaume - Uni et en Amérique du Nord apprécient d'ailleurs particulièrement la culture de l' « action » des pays anglo-saxons.

Passion

Certains témoignages nous montrent que la passion est un moteur indiscutable lorsqu'il s'agit d'aller travailler au bout du monde et ce parfois sans être rémunéré *« le fait de travailler bénévolement peut paraître fou à l'heure actuelle mais je suis fière et heureuse de l'avoir fait, car tout l'argent du monde n'achèterait jamais ce que j'ai vécu »*

Aisance orale

Les khôlles en classes préparatoires, les examens oraux, les présentations de cas cliniques en école et la confrontation à la clientèle... L'exercice oral est un passage incontournable pour le vétérinaire. Cette qualité ainsi que l'aptitude à convaincre qui en découlent est par exemple très reconnue dans les pays anglo-saxons.

Aisance relationnelle

Nous seulement le vétérinaire doit savoir parler mais il doit aussi savoir écouter. En tant qu'expatrié, il est parfois difficile de s'intégrer où la culture rend les relations sociales complètement différentes. Beaucoup de confrères ont su décoder les us comme en Asie : *« Peu de place laissée aux jeunes pour s'exprimer, on ne s'énerve pas, on ne doit pas élever la voix, importance de la "face" que l'on ne doit pas faire perdre aux autres. »*

Adaptabilité

La flexibilité est la conséquence de la polyvalence de la formation vétérinaire. Etant données les différences professionnelles et culturelles, même dans les pays francophones, cette qualité est indispensable si l'on compte aller à

l'étranger. *« La place du travail dans la société n'est pas la même, il faut composer avec... »* explique un confrère en Ethiopie.

Résistance au stress

Changement de poste, nouvelles exigences mais aussi malentendus et conflits socioculturels... Les sources de stress sont innombrables lorsque l'on part s'expatrier. Le vétérinaire qui a appris à travailler dans l'urgence et sous la pression en classes préparatoires, en clinique...sait en général bien gérer son stress. Plusieurs vétérinaires ont notamment souligné le peu de vacances en Amérique du Nord. En Asie, il faut faire face au sexisme et au manque de reconnaissance des « jeunes ».

Manque d'ambition

Les recruteurs reprochent aux vétérinaires de parfois manquer d'ambition par rapport à d'autres diplômés en concurrence sur certains postes). Ce caractère est un obstacle pour qui veut travailler à l'étranger étant donnée les défis que cela représente. Dans les pays en développement où les qualités techniques sont faibles, l'ambition est une arme. *« Les gens attendent tout de vous. »* nous confie un vétérinaire ayant travaillé au Pakistan. En outre, les pays anglo-saxons sont reconnus pour avoir un esprit de compétition des plus développés.

Impatience

Avec parfois un caractère très affirmé, l'esprit du vétérinaire n'est pas toujours flexible, il a tendance à s'impatienter dans les processus longs de décision. Ce caractère est un obstacle dans les pays « plus latins » où les retards de paiement sont habituels selon un confrère installé en Espagne. Certains pays d'Afrique peuvent aussi agacer les plus impatientes : *« Entourage professionnel beaucoup moins performant(...) moins performant, approvisionnement en réactifs et matériel de laboratoire lent » « nonchalance de la population (assiduité, observance, notion du temps) »*

Manque de synthèse rédactionnelle

Les répondants de l'enquête disent plutôt présenter le caractère contraire. L'enquête CVE 2008 rattachait pourtant ce défaut à un manque de formalisme des vétérinaires. Mais ce défaut n'est ni un atout, ni vraiment un obstacle pour une carrière à l'international.

Difficulté avec les relations hiérarchiques

L'esprit libéral donc indépendant des vétérinaires, son manque d'aptitude à travailler en groupe entraîne quelque fois une difficulté à supporter la hiérarchie. Or, pour l'expatriation, il s'agit d'un obstacle de taille comme le souligne un confrère : *« être éloigné d'un siège social rend difficile une bonne compréhension des besoins à l'autre bout du monde et peut conduire à des incompréhensions et des difficultés »*. En outre, la hiérarchie tient une place plus importante qu'en France dans certaines régions des Etats-Unis *« Nécessité de recalibrer son comportement dans la façon de gérer les interactions avec ses collègues »* et en Europe de l'est comme l'on remarqué des vétérinaires en Russie ou en Hongrie.

Difficultés en langues étrangères

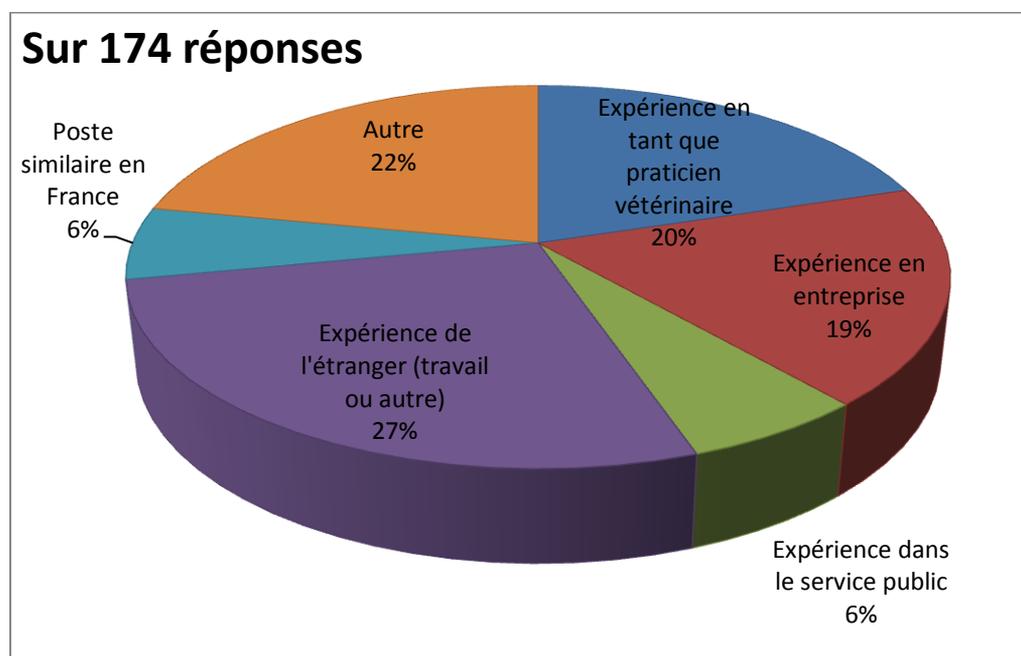
Faiblement coefficientées au concours, rapidement délaissées en école... Les futurs vétérinaires sont encore peu encouragés à perfectionner les langues étrangères, même si Oniris tend à se démarquer. D'après les différentes expériences partagées par les vétérinaires, la maîtrise d'au moins l'anglais est indispensable pour travailler à l'étranger. Pourtant, il semble que la capacité d'adaptation et d'apprentissage aide à rattraper les lacunes comme le traduit ce témoignage *« je suis sorti de l'école véto totalement nul en anglais (...) Les langues, cela s'apprend avec des expériences personnelles à l'étranger en particulier. Ce qui est important et ce, quel que soit l'âge c'est de conserver l'intérêt et la curiosité d'apprendre de nouvelles compétences. »*

3.2.3.3. L'expérience de l'étranger et « avoir été vétérinaire » forgent pour la suite

Selon la Figure 60, 63% des répondants estiment que leur expérience en tant que diplômé a été un atout pour leur permettre d'obtenir un poste à l'étranger.

Parmi ces atouts, le plus cité est celui « d'avoir déjà séjourné à l'étranger » (27% des réponses), puis « avoir pratiqué la médecine vétérinaire » et « avoir travaillé en entreprise privée hors clientèle » ont été cités par environ 20% des répondants.

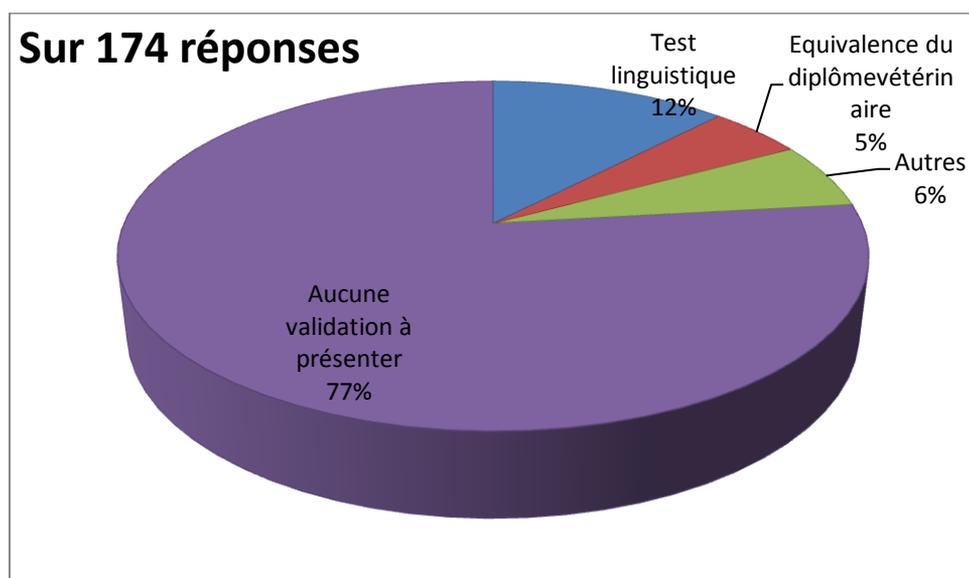
Figure 60 Les atouts de l'expérience



3.2.3.4. Les preuves sur le terrain sont les principales exigences

24% des répondants ont dû valider des tests ou équivalences pour travailler à l'étranger. Parmi eux, il s'agit principalement de tests linguistiques comme le TOEFL ou le TOEIC. La Figure 61 nous permet de constater qu'une équivalence du diplôme vétérinaire a dû être validée chez 21% d'entre eux soit 5% de nos répondants. Rappelons que 6% de notre panel est ou a été praticien libéral à l'étranger.

Figure 61 Validation de compétences à présenter à l'étranger



D'après la Figure 62, la plupart des tests linguistiques ont dû être réalisés pour les séjours aux Etats-Unis. Très peu d'équivalence de diplôme vétérinaire ont été passées parmi nos répondants comme le montre la Figure 63. En effet, la majorité des répondants travaillent ou ont travaillé dans les secteurs privés et publics dans lesquels cela n'est pas nécessaire. La répartition est plutôt homogène parmi les quatre pays en question.

Figure 62 Pays où ont travaillé les vétérinaires ayant eu à passer un test linguistique

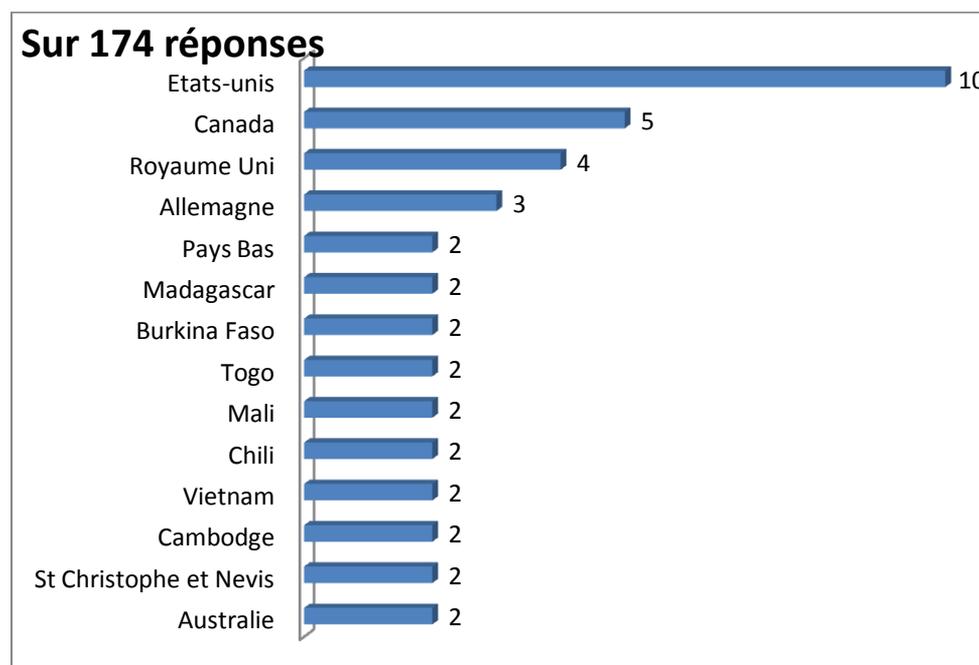
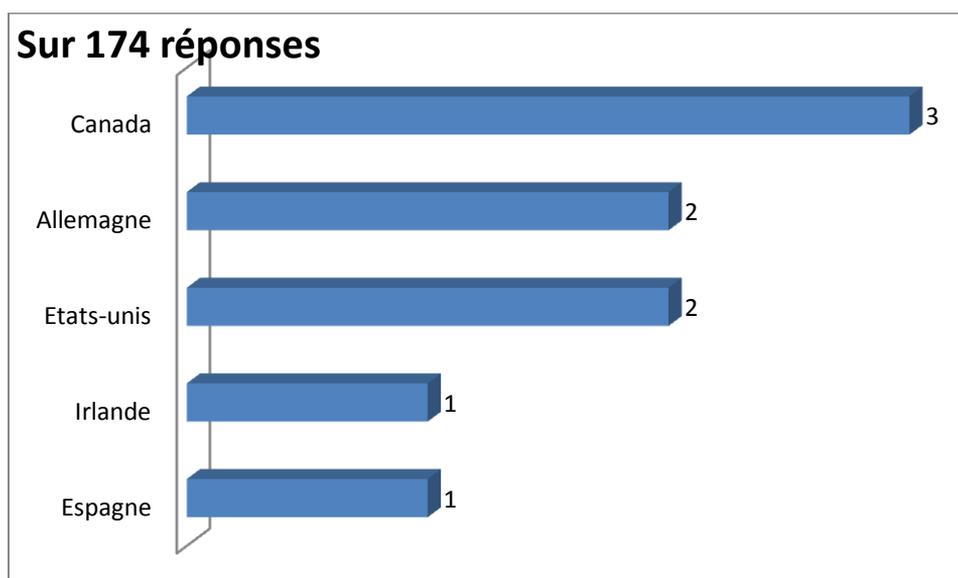


Figure 63 Pays où il a fallu repasser une équivalence du diplôme vétérinaire



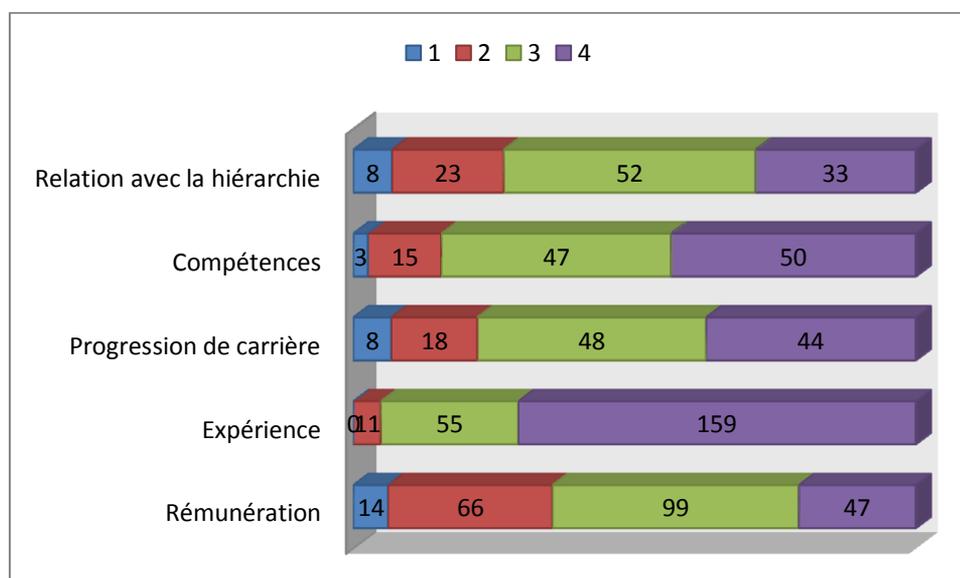
3.2.4. SUR PLACE

3.2.4.1. *Un enrichissement professionnel et personnel incontestables*

Nous avons demandé aux répondants d'évaluer leurs expériences à l'étranger sous différents critères afin de savoir ce que leurs voyages leur ont apporté professionnellement et personnellement. L'échelle allait de 1 à 4, 4 étant la meilleure note.

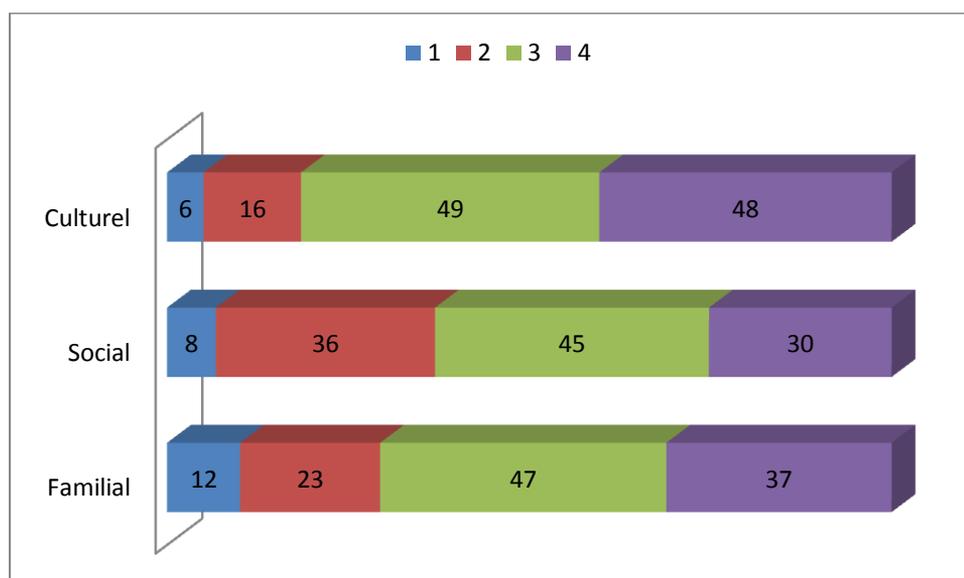
La Figure 64 montre qu'au plan professionnel, l'expérience acquise a été de loin la mieux notée suivi des compétences développées et de la progression de carrière. La rémunération arrive en dernière position.

Figure 64 Evaluation des expériences sous différents aspects professionnels



D'après la Figure 67, au plan personnel, c'est l'aspect culturel qui a retenu les meilleures notations suivi de l'aspect familial. C'est en effet l'occasion d'offrir aux enfants une ouverture culturelle remarquable et la possibilité de pratiquer des langues étrangères. L'aspect social arrive en dernière position. Certains vétérinaires évoquent parfois un isolement social dû au pays et à leur statut.

Figure 65 Evaluation des expériences sous différents aspects personnels



« Plus d'opportunités à l'étranger. En France : trop de barrières culturelles (diplôme etc.) »

« Extraordinaire de pouvoir œuvrer pour l'Europe et dans un environnement aussi stimulant : multiculturel et international »

« Une décennie intéressante, très riche sur le plan professionnel mais aussi très stressante!! »

« Carrière à l'étranger peu valorisées dans la fonction publique »

« L'expérience d'expatrié est une parenthèse dans votre relation avec vos amis/famille restés sur place. Au retour le décalage entre votre expérience et la leur est très difficile à vivre. Il est également difficile de faire le deuil de ce qui était bien et des liens d'amitié qui se sont créés. Le retour est aussi difficile que le départ! L'arrivée en France est un nouveau choc culturel! »

3.2.4.2. Le choc des civilisations

Aux questions « avez-vous constaté une différence majeure au niveau professionnel et au niveau culturel ? » plus de 70% du panel a répondu par l'affirmative.

Nous avons voulu comparer les continents sur ce point. Les différences entre les continents sont statistiquement différentes. La Figure 66 et la Figure 67 illustrent ces données. C'est en Amérique du Sud que la plupart des répondants y ayant résidé a constaté le plus de différences. En revanche, le plus petit taux de différences a été constaté en Europe et en Afrique au plan professionnel et en Europe et en Amérique du Nord au plan culturel.

Figure 66 Différences professionnelles

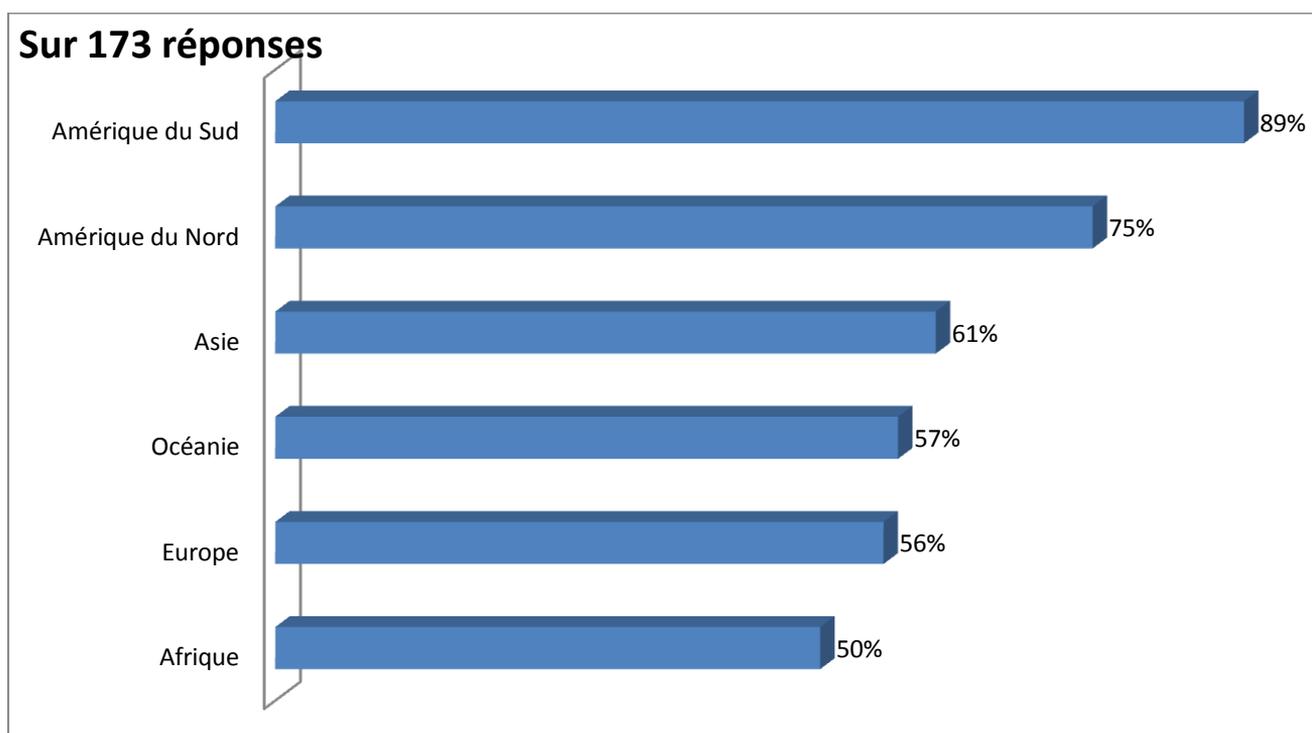
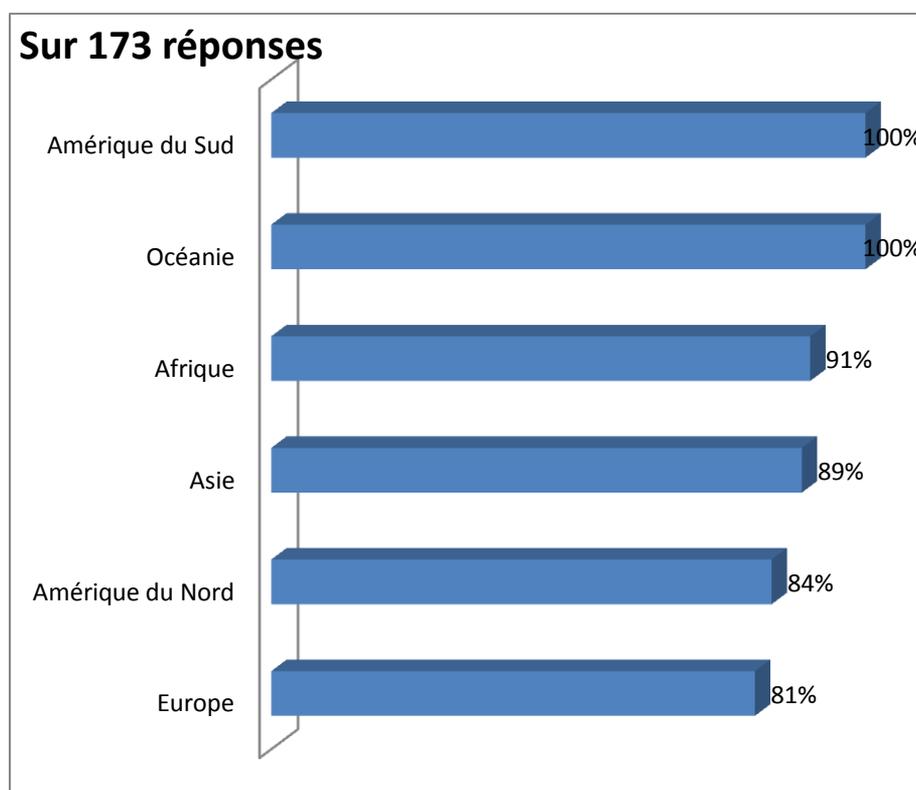


Figure 67 Différences culturelles

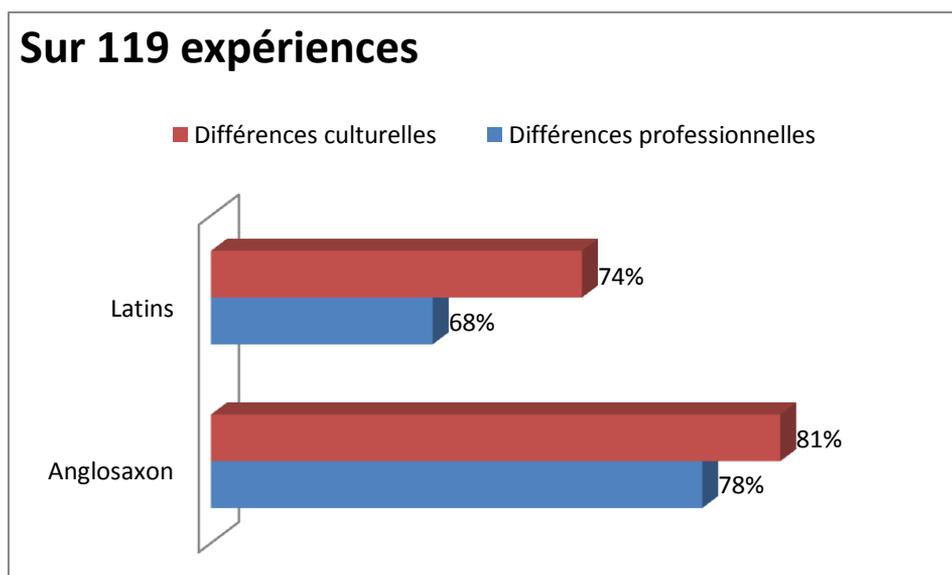


3.2.4.2.1. Pays latins VS pays anglo-saxons

Nous avons cette fois croisé les données entre les pays latins tels que l'Italie, Espagne en Europe (bien que ces deux pays soient très différents et qu'il existe même des contrastes forts au sein d'un même pays comme entre l'Italie du Nord et du Sud) auxquels sont été ajoutés les pays d'Amérique du Sud, avec les pays Anglo-saxons et germaniques. D'après la Figure 68, 81 à 78% des répondants ayant résidé dans un pays anglo-saxon ont constaté une différence

majeure au niveau culturel et professionnel contre 74 et 68% pour les pays latins. De manière statistique, il n'y aurait pas de différences entre les pays latins et anglo-saxons. Les témoignages ouverts traduisent cependant une différence.

Figure 68 Pays latins VS pays anglo-saxons



PAYS ANGLO-SAXONS

« Il n'y a pas de culture du cas particulier comme en France. Cela a nécessité une bonne période d'adaptation. Sans que ce soit très net pendant mon séjour, c'est devenu évident à mon retour où retravailler avec des français m'a paru bien difficile et compliqué. »

« Clients très exigeants mais beaucoup plus aimables dans l'ensemble: par exemple, si leur animal se montre agressif, les propriétaires sont extrêmement embarrassés et vous envoient une carte voire une boîte de chocolats! Application strictes des bonnes pratiques de la concurrence, en UK, la publicité est autorisée, échange des dossiers médicaux des animaux qui changent de vétérinaire »

« L'administration québécoise est plus petite mais mieux organisée que la française (à l'époque au moins) avec plus de moyens technologiques. »

« Style managérial moins directif. Environnement plus "cool" (ce qui peut être un peu irritant pour un manager français avec un haut niveau d'exigence). Le système élitiste à la française (avec Grandes Ecoles etc.) n'existe pas ailleurs et n'est pas compris. Un véto n'est pas systématiquement plus reconnu parce qu'il/elle est véto. »

« Méthode de travail: la décision est prise alors tout est mis en place immédiatement pour la réussite. Respect fort de l'engagement des individus. Aucun a priori, la réalité du travail s'impose aux préjugés. A priori tout est possible. Vision sûrement plus positive. Cela n'empêche pas les échecs mais rend la vie professionnelle plus agréable. »

« Les anglais sont très liants dans le travail, mais beaucoup moins en dehors. Le principe des invitations réciproques chez les uns ou les autres ne sont pas monnaie courantes, et il m'a fallu passer par des groupes de compatriotes et une activité sportive pour avoir des liens plus réguliers. Il y a donc plus de retenue et de préservation de la vie privée et familiale, mais aussi moins d'échanges en profondeur. »

« Société avec de nombreuses "convenances" limite hypocrites. Il ne faut pas croire ce que les Britanniques répondent poliment. This is very interesting" signifie en fait, "je n'en ai cure mais c'est votre affaire" ou encore "we must meet sometimes" qui veut dire, je n'ai plus envie de vous voir... »

' « Cela mériterait un livre. Grosso modo, Canada = mentalité américaine, directe, opérationnelle, pratique et simple, axée sur l'efficacité, très différente de l'approche française.. »

PAYS LATINS

« Distribution des produits vétérinaires, retards de paiement caractéristiques de ce pays »

« Délais et paroles pas forcément respectés... »

« 'Respect des hiérarchies dans toutes les prises de décisions »

« Le Mexique est très éloigné de la France: relation au travail, à la maladie et la mort, organisation de la médecine, climat... »

« Culture d'entreprise totalement internationale (langue officielle anglais dans une société espagnole) »

« Pays plus latin mais sans problème culturel majeur »

« Le mode de vie espagnol est plus festif par rapport au mode de vie français, les espagnols sont très accueillants »

3.2.4.2.2. La rémunération et le niveau de vie

Comme le montre la Figure 69, 62% des répondants ont estimé avoir un revenu supérieur à l'étranger que s'il occupait la même fonction en France. Nous avons essayé de quantifier ces différences. Cette question est délicate étant donné les différences de charges et de protection sociale, du coût de la vie des différents pays et de l'évolution de la conjoncture économique. Les répondants ont essayé de prendre en compte cet aspect, données illustrées en Figure 70. Pour 49% des cas, leur revenu était égal à deux fois plus élevé qu'en France et deux à quatre fois plus élevé pour 24% des cas d'expatriation.

Figure 69 Comparaison salaires français et étrangers (Globalement, estimez-vous que par rapport à une même fonction en France, le salaire perçu est)

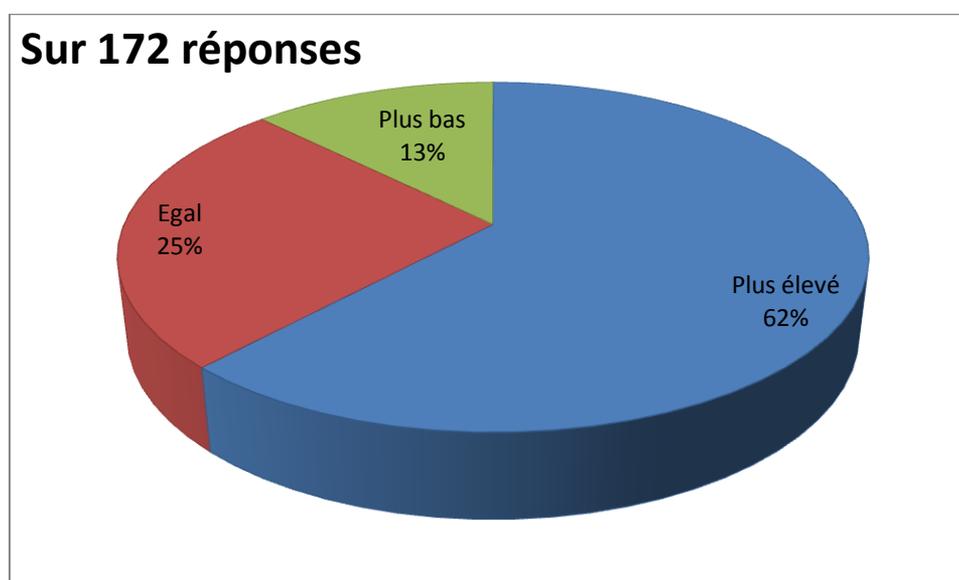
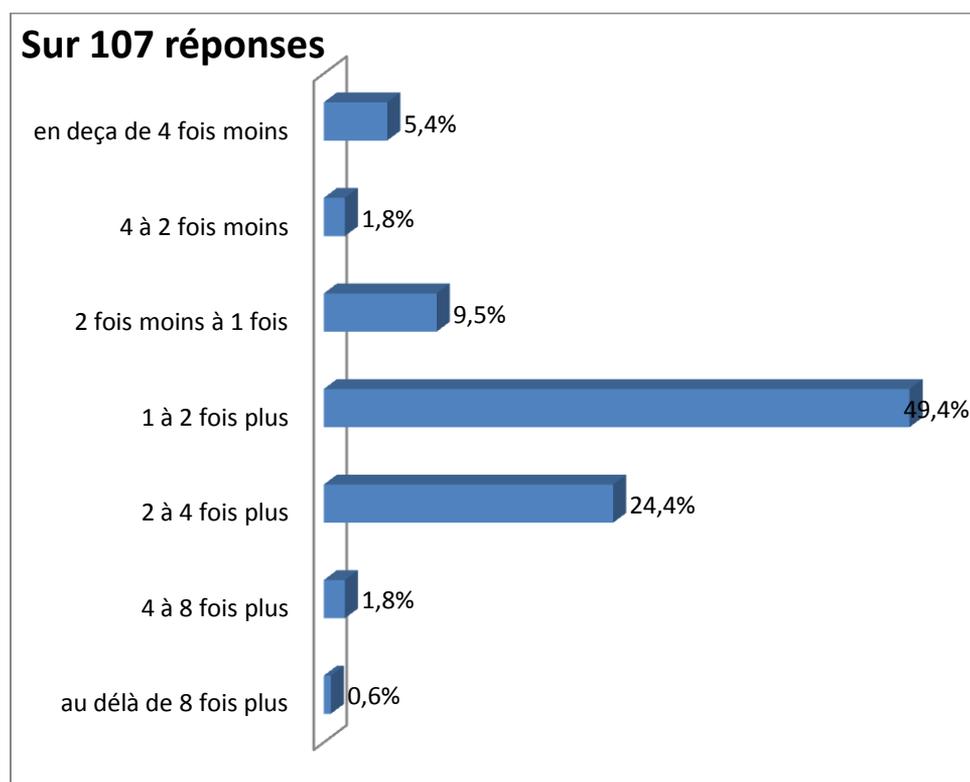


Figure 70 Comparez votre revenu à l'étranger avec celui perçu pour une même fonction en France



La diversité des remarques sur ce point témoigne de la complexité de cette question. Il semble qu'en général, les revenus dans l'enseignement en France soient inférieurs à ceux perçus à l'étranger. Pour certains, les impôts et le coût de la vie sont plus élevés à l'étranger alors que ce fut le contraire pour d'autres. A revenu égal, ce sont les indemnités de services qui font la différence, notamment pour des conditions extrêmes comme l'insécurité ou l'isolement.

Viêt Nam « *Egal dans mon cas mais largement supérieur aux salaires pratiqués dans le pays* »

Royaume-Uni « *Salaires bas pour jeune cadre.* » « *La principale différence est venue de l'imposition. Le salaire brut était plutôt supérieur (110) mais avec quatre enfants, le principe du prélèvement à la source sans notion de quotient familial a généré une imposition presque 10 fois supérieure, ce qui a grevé le net d'autant. Malgré une augmentation compensatoire du salaire dans ma troisième année, cela a aussi pesé sur notre décision de rentrer en France.* »

États-Unis « *En fait, dans le cas d'une expatriation, le salaire ne change pas vraiment (à part la partie correspondant à une éventuelle promotion, augmentation annuelle similaire à celles que l'on aurait en France, etc.). La partie qui change correspond à l'ensemble des indemnités reçues (indemnité logement, indemnité expat...)* »

Québec « *La carrière professorale est nettement mieux considérée ici. Je gagne la même chose que si je travaillais en clientèle. Le coût de la vie à St-Hyacinthe est très faible comparé aux grandes villes Françaises ou même Montréal. Donc je n'ai vraiment aucun problème à penser que je gagne mieux ma vie ici qu'en France pour le même poste surtout quand je compare par rapport aux échelles salariales pratiquées dans les Écoles Nationales Vétérinaires....* »

Guinée (Conakry) « *Le fait de travailler bénévolement peut paraître fou à l'heure actuelle mais je suis fière et heureuse de l'avoir fait, car tout l'argent du monde n'achèterait jamais ce que j'ai vécu* »

Espagne, Allemagne « *La différence se fait plus sur des avantages d'expatriation (logement par exemple) que salaire, il faut un calcul net - net (incluant toutes dépenses et impôts) pour valider la différence : en salaire net peu de différence.* »

Tchad « *La prime de risque liée à l'insécurité du pays expliquait la différence* »

Burkina Faso « *Plus élevé qu'un salaire de fonctionnaire en France... quasi équivalent à ce que j'aurai pu gagner en France dans le secteur privé... Il faut bien distinguer salaire fonctionnaire et salaire privé en France qui sont sensiblement différents....surtout au début...* »

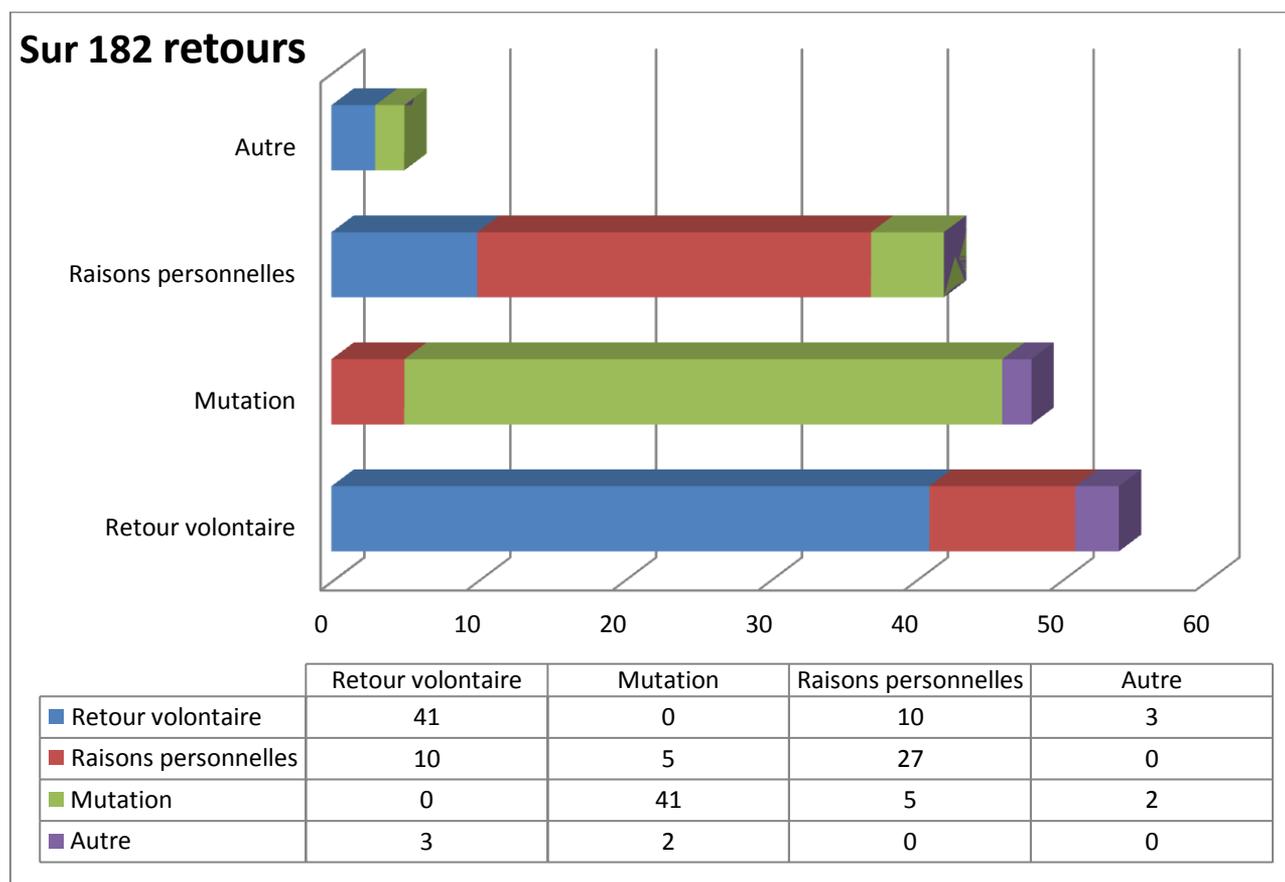
Mexique « *Bon salaire, compte tenu du niveau de vie moyen au Mexique* »

3.2.5. LE RETOUR

3.2.5.1. Rentrer, une volonté plutôt qu'une obligation

La moitié des répondants ayant vécu au moins un an à l'étranger réside actuellement en France. Ces retours sont liés à une ou plusieurs raisons combinées. Comme le montre la Figure 71, pour la plupart, soit 27% des répondants, il s'agissait d'un retour volontaire et pour 8 personnes, cela était accompagné par des raisons personnelles. La mutation est la deuxième raison de retour puis le contexte personnel et d'autres raisons parmi lesquelles la moitié est une fin de contrat.

Figure 71 Raisons du retour



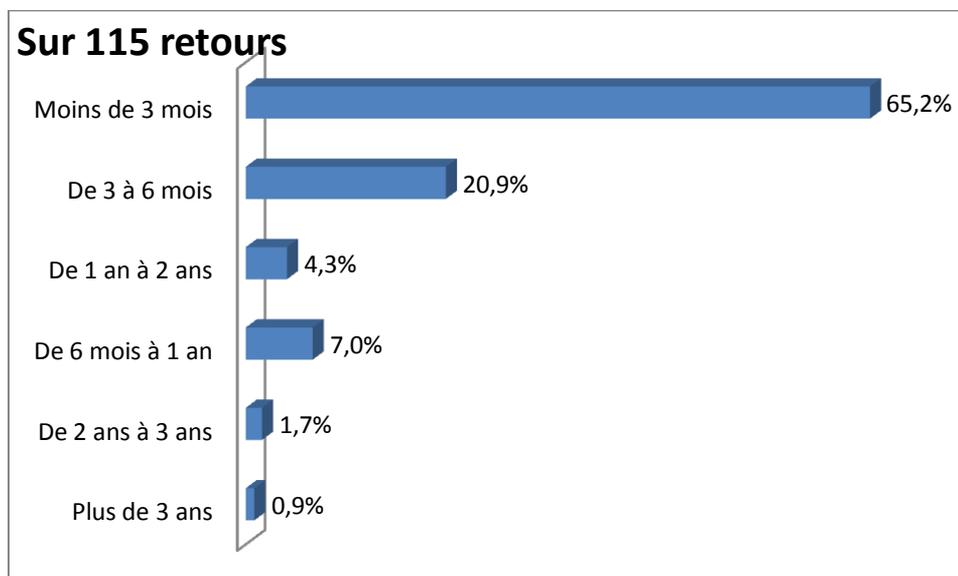
3.2.5.2. Une étape à préparer autant qu'un départ

Le retour en France d'expatriation est une étape à ne pas bâcler pour réussir pleinement son expatriation. « *Le retour n'est pas facile, car la société évolue très vite en trois ans et quand on rentre, nombreuses choses ont changé et il est*

difficile de s'y réadapter. La société ne prévoit pas toujours bien le reclassement des expatriés. », nous confie un vétérinaire de l'enquête.

D'après la Figure 72, la moyenne du temps de préparation du retour est de quatre mois mais les valeurs sont très étalées allant d'une semaine à trois ans et demi et la médiane est de deux mois. Ainsi, 41% soit la majorité ont répondu avoir préparé leur retour en France en moins de trois mois.

Figure 72 Durée globale de préparation du retour



Cette enquête nous a offert une vision plus personnelle et plus humaine de l'expatriation du vétérinaire. De grandes tendances se sont dégagées. Notre échantillon de 180 personnes est majoritairement masculin avec peu d'origines étrangères, une formation complémentaire dans son bagage théorique, un bon niveau en langues étrangères de base ou acquis par l'expérience. L'entourage joue une place très importante pour une expérience réussie. En général, peu de difficultés sont rencontrées. Les sacrifices faits sont récompensés par des expériences riches et uniques. Au niveau pratique, les us et coutumes anglo-saxons, asiatiques ou africains sont à connaître et à apprivoiser. En général, la rémunération est plus élevée mais cette tendance est à la baisse depuis quelques années. Les services d'accompagnement dépendent beaucoup de la société d'emploi. Même s'il est conseillé de profiter au maximum de son expérience à l'étranger, la préparation du retour est un facteur de réussite qu'il ne faut surtout pas négliger. En général, les vétérinaires se sont bien adaptés ainsi que leur entourage. Ils ont énormément gagné en maturité et en expérience.

QUATRIÈME PARTIE : DISCUSSION

Dans les parties 1 et 3, nous avons utilisé les annuaires Roy. Cette méthodologie peut induire plusieurs biais pour les recueils de données.

En effet, les déperditions parmi les vétérinaires jamais inscrits dans l'annuaire Roy sont nombreuses. Parfois à cause de carrières atypiques les éloignant de toute préoccupation franco-française, certains confrères ne sont plus motivés à rester inscrits dans l'annuaire Roy et ne répondent pas au questionnaire de recensement. De plus, l'éloignement rend encore plus difficile le contact qui est le seul moyen de référencer ces confrères. Certains secteurs comme le secteur public, et notamment les grandes organisations sont plus faciles à tracer à l'étranger.

En outre, il faut savoir que l'annuaire Roy n'a publié les statistiques telles que les dénombrements de vétérinaires dans chaque secteur et basés à l'étranger qu'à partir de l'édition 2001. Certains comptages ont donc été réalisés manuellement tous les cinq ans pour les éditions précédentes du Roy. De plus, un comptage manuel a été également réalisé pour le calcul de la proportion des lieux de résidence en 2012, ce qui accroît les risques d'erreur.

Il faut rester critique par rapport à certaines hausses et baisses. Elles peuvent être dues à plusieurs biais. Il est possible que les données aient été mieux enregistrées d'année en année. On peut aussi avoir un retour massif de vétérinaires français partis obtenir leurs diplômes à l'étranger, notamment en Belgique au cours de ces dernières années, malgré l'instauration de quotas depuis 2006. D'autres données peuvent avoir disparu du fait de l'éloignement des confrères de la profession.

Concernant l'échantillonnage de l'enquête. Seul l'annuaire Roy permettait d'approcher la population cible désirée à savoir les vétérinaires ayant exercé plus de douze mois à l'étranger. Idéalement, il aurait fallu traiter les données par strates d'âges afin d'être sûr que certains résultats n'étaient pas liés à l'âge même des personnes interrogées, qui aurait été très éloignée de l'âge de l'ensemble des vétérinaires français en exercice actuellement.

L'ensemble des vétérinaires en exercice basés à l'étranger et l'échantillon de notre enquête ont été comparés à l'ensemble des vétérinaires français en exercice tout secteur confondu dans le Tableau 10. Ils ont été comparés selon des critères basiques communs à tous tels que l'âge moyen, le sex - ratio et l'ENV d'origine.

Tableau 10 Comparaison des moyennes d'âge, sex - ratio et écoles d'origine des répondants de l'enquête avec celles des vétérinaires recensés dans l'annuaire Roy {MALICK, 2012}

	Moyenne d'âge	% Hommes	Alfort	Toulouse	Lyon	Nantes	Liège	Autres
Vétérinaires de l'enquête (sur 165 à 180 réponses)	45 ans	73%	25%	23%	23%	19%	5%	5%
Annuaire Roy : vétérinaires en activité (sur 17 584 vétérinaires)	44 ans	57%	24%	22%	21%	17%	11%	4%
Annuaire Roy : Salariés du	45 ans	61%	30%	21%	22%	18%	4%	5%

privé (sur 1 764 vétérinaires) Annuaire Roy : Vétérinaires enregistrés à l'étranger (sur 638 vétérinaires)	45 ans	70%	28%	28%	24%	14%	4%	3%
---	---------------	------------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------

Les données caractérisant notre échantillon concernant les âges et les écoles d'origine sont extrêmement proches de celles de l'ensemble des vétérinaires basés à l'étranger recensés par l'annuaire Roy. On peut supposer que les répondants à l'enquête représentent assez bien l'ensemble des vétérinaires actuellement enregistrés à l'étranger. Par contre, le sex ratio des vétérinaires basés à l'étranger ou ceux de notre enquête est significativement différent de celui de l'ensemble des vétérinaires français en exercice.

Même si nous n'avons pas réalisé de strates d'âges, l'enquête et le bilan s'accordent pour dire que la population s'expatriant ou s'étant expatriée est majoritairement masculine : 73% d'hommes selon l'enquête et 70% selon l'Annuaire Roy. De plus, l'égalité des moyennes d'âges entre les catégories ne montrent pas qu'il y aurait eu un décalage générationnel qui aurait pu entraîner ces différences de sex-ratio.

L'enquête réalisée en partie 3 rassemble des personnes dont les séjours sont révolus et des personnes encore à l'étranger puisque recensées comme telles par l'Annuaire Roy. De plus, il a été demandé aux interrogés de répondre globalement sur l'ensemble de leurs expériences à l'étranger s'il y en avait plusieurs, et dans ce cas, de relater les deux principales. Il y a donc un mélange entre passé et présent, entre données dynamiques et statiques. Craignant un manque de comparabilité, nous allons donc discuter des différences entre les données statiques connues de l'annuaire Roy et celles de l'enquête.

L'enquête et le bilan de la première partie révèlent que le secteur libéral, entre 4 et 17%, est très minoritaire à l'étranger, alors que le secteur public est représenté entre 43 et 48% et le privé entre 28 et 53%. Il ne faut pas oublier cependant que notre enquête a certainement favorisé la relance des vétérinaires du secteur privé. Cependant, les secteurs précédents ne nécessitent que rarement la validation d'une équivalence de diplôme ce qui est bien pratique lorsque l'on sort de la zone Europe et que les équivalences sont difficiles à valider et coûteuses. De plus, les entreprises privées et publiques sont plus sujettes à exporter leurs salariés du fait des enjeux économiques et politiques mondiaux. S'expatrier en tant que praticien libéral relève davantage d'une initiative personnelle. En outre, les entreprises offrent des conditions de logement, de transport et de scolarisation plutôt avantageuses pour dédommager leurs salariés partis émigrer. Ce service reste pourtant mitigé puisqu'il n'a concerné que 50% des répondants de l'enquête. En tout cas, les avantages s'ils sont présents concernent à 50% le logement puis le véhicule pour environ 40% des cas.

Bien qu'en deuxième position, on constate que dans le secteur privé, de plus en plus de postes sont occupés à l'étranger. Il s'agit d'un secteur particulièrement sollicité par les échanges internationaux. Cependant, l'identité du vétérinaire se dilue dans les groupes internationaux voire dans des métiers très éloignés.

Les postes occupés dans le secteur libéral à l'étranger sont les moins nombreux. Il s'agit d'un secteur où il est difficile d'exercer à l'étranger. En effet, le système d'accréditation est parfois complexe (moins dans l'Union Européenne) et coûteux comme pour pouvoir exercer aux Etats Unis. Cependant, 77% des répondants affirment n'avoir eu à passer aucune équivalence pour intégrer leur poste. Encore une fois, cette proportion aurait sûrement été plus importante si davantage de praticiens libéraux à l'étranger avaient répondu.

Toujours en comparant les données de l'Annuaire Roy et celles de l'enquête, nous avons trouvé que les continents où résident les vétérinaires aujourd'hui sont majoritairement l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord mais avec les classements sont inversés, comme on peut le voir dans le Tableau 11.

Tableau 11 Répartition des lieux de résidence en 2012

	Afrique	Europe	Amérique du Nord	Pourcentage secteur privé	Pourcentage secteur public
Répartition des lieux de résidence selon les données de l'annuaire Roy	43%	33%	16%	28%	48%
Répartition des lieux de résidence selon l'enquête	12%	53%	21%	53%	43%

Cette inversion de tendances pourrait s'expliquer par la plus grande proportion de répondants issus du secteur privé dans l'enquête.

Pour les données dynamiques (ensemble des expériences, encore en cours ou révolues), seule l'enquête nous renseigne sur les continents les plus « visités ». L'Europe (33%) reste le premier continent d'expatriation suivi cette fois de l'Afrique (26%) puis de l'Amérique du Nord de très près (24%), Il est logique de retrouver l'Europe en première position tout d'abord du fait de la proximité géographique, des accords européens, qui facilitent les échanges, et la présence de pays francophones. L'équivalence du diplôme vétérinaire y est plus facile mais nous ne pensons pas qu'il s'agisse de la raison principale étant donné le peu de vétérinaires libéraux ayant répondu à l'enquête. La Belgique est bien représentée, notamment pour les métiers des instances européennes comme la commission et les ministères. Le Royaume Uni, l'Allemagne et les Pays Bas sont très appréciés, pour leurs méthodes managériales, les rémunérations plus intéressantes... L'Amérique du Nord, est très bien représentée aussi, d'ailleurs, en effectif, les Etats-Unis et le Canada sont les pays où se s'est effectué la majorité des expériences relatées. Le Canada et les Etats Unis sont plébiscités par leur système éducatif très efficace avec de meilleures considérations des enseignants. Globalement, l'organisation de la hiérarchie, la culture de l'action et de la valorisation du savoir faire plutôt que des diplômes sont très appréciés.. L'Asie représentée par 13% des expériences devrait évoluer dans ce classement vue l'évolution économique des échanges vers ce continent.

Concernant les formations, 67% des répondants n'a réalisé aucun échange à l'étranger durant sa scolarité. Pourtant, ceux qui en ont réalisé ont confié que cela a constitué un véritable tremplin pour leur carrière. Depuis cinq ans, les étudiants sont tenus de valider une expérience à l'internationale. Il serait donc intéressant de renouveler cette enquête dans cinq ans, on aura en effet peut-être un plus grand nombre de vétérinaires basés à l'étranger et une inversion de la tendance des profils en formation initiale. Toujours concernant la formation initiale, 80% des répondants ont réalisé une formation complémentaire et parmi eux, 71% l'ont réalisé hors clientèle. L'expatriation découle-t-elle de ces profils qui offrent davantage d'opportunités et de réseaux car permettent par exemple d'avoir déjà un pied dans une entreprise ou se démarquent d'un cursus classique ? Ou bien ces profils qui témoignent d'une certaine ambition sont alors naturellement tournés vers des carrières atypiques ? Les deux origines se valent probablement.

En moyenne, les vétérinaires ont commencé à s'expatrier à l'âge de trente ans. L'âge de la fin d'un cursus normal étant situé en moyenne entre 24 et 26 ans, la plupart des vétérinaires ayant réalisé une formation complémentaire, on peut supposer que l'expatriation correspondrait à la deuxième expérience dans la vie professionnelle pour la plupart. En effet, beaucoup évoquent l'expérience sur le terrain et notamment en clinique comme un atout. A cet âge, il n'y a pas forcément d'attache et les personnes sont encore très adaptables avec pour bon nombre un esprit aventureux. En tout cas, lorsqu'il y a attache familiale, elle tient une place importante puisque plus de la moitié des répondants étaient accompagnée d'un conjoint et d'au moins un enfant (52 et 51% respectivement). Pour recueillir ces données, nous aurions dû demander aux répondants s'ils étaient célibataires et avaient alors des enfants. Ainsi, parmi les personnes concernées, nous aurions alors des proportions encore plus élevées. On peut alors supposer que l'entourage est un facteur majeur dans la réussite d'une telle expérience, ce qui a été conforté par les témoignages ouverts. Les difficultés sont nombreuses comme l'ont montré les témoignages mais ne sont pas insurmontables. Les changements de métiers sont les principales causes de malaise et de raisons de retour.

En pratique, les contrats des vétérinaires sont surtout des contrats d'expatriés ou des contrats locaux (33 et 30%). Le statut d'expatriés et tous ses avantages tendent cependant à disparaître. Il serait intéressant de connaître l'évolution de ces données dans cinq ans. Le contrat local, en plus d'être le seul statut possible pour les libéraux, il est l'évolution logique d'un statut d'expatrié. Globalement, les rémunérations sont plus élevées à l'étranger en tenant compte du niveau de vie en France. Bien sûr, ce sujet reste délicat car les taux d'imposition entrent également en compte et sont différents d'un pays à l'autre. En tout cas, la rémunération semble être la dernière motivation d'expatriation car viennent d'abord la progression de carrière et la famille.

L'aisance orale, l'autonomie, la résistance au stress et l'adaptabilité ont été notées les qualités les plus favorables à la réussite de ces expériences. D'après les commentaires, beaucoup de répondants associaient ces qualités à celles de la pratique vétérinaire pure. L'aisance orale n'est pas possible sans une bonne maîtrise des langues étrangères. En effet, seulement 1% des répondants ne maîtrisait aucune langue étrangère couramment. Il y a deux types de profils, ceux qui sont partis avec ce bagage et ceux qui ont fait preuve d'adaptabilité en acquérant un niveau de langue correct « sur le tas ».

CONCLUSION

Avec moins de 4% de vétérinaires français en exercice mais basés à l'étranger en 2012, il est difficile de dire si le vétérinaire français s'exporte beaucoup. De plus, le métier de vétérinaire, sauf s'il travaille pour une firme internationale, ne nécessite pas autant de « voyager » que les métiers du commerce ou de la finance. En tout cas, on peut dire que les vétérinaires des secteurs privés (28%) et publics (48%) travaillent en proportion plus à l'étranger que ceux du libéral (17%) plus difficilement. Le diplôme vétérinaire européen n'est reconnu ni aux Etats-Unis, ni au Canada. Le passage d'une équivalence est coûteux en temps et en argent ce qui ne facilite pas l'exportation de nos diplômés outre-Atlantique. Au sein de l'Europe, la France avec son système de classes préparatoires souvent peu compris par les autres pays, fait encore exception avec le plus long cursus d'études vétérinaires. Mais rattrapé par la nécessité de circulation libre des diplômes, des compétences et du savoir, depuis cinq ans, le monde vétérinaire français commence à bouleverser ses habitudes.

Pour s'intégrer au « one world, one health », il faut commencer par internationaliser la formation initiale. Une harmonisation de la durée des études, des opportunités qui se multiplient, un meilleur soutien logistique et financier des étudiants... Depuis 2007, la mobilité internationale est rendue obligatoire. Les écoles de commerce et d'ingénieur ouvrent la voie aux écoles vétérinaires. La collaboration des écoles de Lyon et de Nantes avec les pôles agronomiques a remarquablement accéléré le dynamisme des services des relations internationales. Mais outre les décisions hautement politiques, le goût de l'aventure et de la découverte initié et transmis entre étudiants est un moteur incontestable de l'ouverture d'esprit : Des associations étudiantes comme l'IVSA, VETOMONDE, BAYLENE, ERASMOVE, YABOUMBA... Des initiatives personnelles, thèses autour du monde, courses, reportages...

Grâce aux témoignages des 180 vétérinaires déjà partis à l'étranger au moins un an dans leur carrière, interrogés certes au sein d'une population plutôt issue du secteur privé, en raison de la méthodologie du sondage, nous avons une vision plus précise et plus personnelle du phénomène. Il se dégage clairement que ces vétérinaires travaillent essentiellement dans les secteurs privés et publics. Parmi notre panel, les « Dr Daktari » exerçant ou ayant exercé la médecine ne sont que dix. Nous savons cependant qu'il existe d'autres praticiens dans ce cas mais nous n'avons pas eu de retour de leur part. Les praticiens à l'étranger devraient faire l'objet d'une autre thèse avec une recherche plus acharnée des réponses de ces derniers.

L'Europe est la zone où les répondants se sont le plus expatriés surtout au Royaume-Uni et en Belgique, tous secteurs confondus. Cela est plutôt positif quant à l'harmonisation européenne en cours. L'Amérique du Nord est une zone où beaucoup de vétérinaires se sont expatriés, les Etats-Unis étant le premier pays d'expatriation malgré la difficulté de faire valoir son diplôme vétérinaire.

Il s'agit plus généralement d'un et non d'une vétérinaire, sans attache familiale étrangère. Il n'a pas forcément réalisé une partie de son cursus à l'étranger mais possède en général une formation complémentaire qui est le plus souvent hors clientèle. Paradoxalement, ce n'est pas forcément la richesse de son cursus académique mais plutôt son caractère qui le portera vers des expériences à l'international. Le profil même du vétérinaire, celui de savoir s'adapter, d'avoir un esprit de synthèse et pratique ; mélangé à l'ambition de progresser professionnellement, l'envie d'aventure et de découverte sont les ingrédients pour décrocher un poste. Avoir déjà travaillé à l'étranger, avoir été praticien et avoir déjà un pied dans une grande entreprise ouvre bien plus facilement les portes.

L'expatriation est un changement non négligeable des habitudes de travailler et de penser. Il n'est pas anodin de constater que les premières expériences à l'étranger ont eu lieu à l'âge de trente ans, âge où l'on n'a pas encore trop

d'attache. Ces changements sont souvent dédommagés par une rémunération et des avantages sociaux en conséquence. Cependant, la présence de l'entourage et le maintien de la relation avec le pays d'origine sont indispensables à l'équilibre de la personne.

Pour ceux qui sont rentrés et ceux qui y sont encore, l'étranger aura été une réussite incontestable tant dans le domaine professionnel qu'humain.

« Il est bon de faire une pause de quelques semaines sur le long chemin de la carrière, de passer du temps avec les gens qui comptent, car le danger est de trop aimer son job au point de négliger les valeurs essentielles de la vie. »

« Je recommanderai toujours une expérience à l'étranger et face à deux candidats au profil similaire, je prendrai toujours celui qui a "vu du pays. »

« Je crois que ce sera mon mot de la fin: ce qui compte pour réussir, c'est l'épanouissement, et pour progresser, c'est l'inspiration. »

« Travailler et vivre à l'étranger est une expérience formidable, que cela soit pour la carrière ou la famille. Il faut cependant avoir l'esprit ouvert et ne pas s'inquiéter du lendemain. Si on pense à sa retraite quand on commence à travailler, à ce moment-là, il vaut mieux rester chez soi. La vie est une constante prise de risque. Découvrir d'autres cultures et d'autres façons de travailler sont des expériences inoubliables. »

BIBLIOGRAPHIE

- AMICALE ENVT (2012, 15 juillet) *Thèse : Contact assoc étudiantes à caractère International, besoin de votre aide !!!!* [courrier électronique à Diane Broussou] [en-ligne] amicale-envt@hotmail.fr
- AVMA ECFVG - *Basic and Clinical Sciences Examination Candidate Bulletin* [en-ligne] Mise à jour le 1er août 2012 [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Pages/ECFVG-BCSE-bulletin.aspx#intro]. (consultée le 24 août 2012)
- AVMA.. *Steps of the ECFVG Certification Program* [en-ligne] Mise à jour en avril 2012 [https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Foreign/Pages/ECFVG-pp-steps.aspx] (consultée le 24 août 2012)
- BERTRAND-FERRANDIS C. (2012). Clémentine Deny : vétérinaire et globe-trotteuse. *Vétlife* **40**, 47.
- BIAUNIER A, MOUCHEL S (2012). Prix de la Mobilité à l'international. *Vets cool* **27** 14 - 15.
- BN N. (2011). "Erasmus pour tous" ambitionne de trouver un public vaste. *Le Monde*. **20802**: 19.
- BROUSSOU D. (2012, 16 août). *Thèse : besoin de vos avis sur Adduna, Labeo, Baylène et Anophele*. [courrier électronique à Diane Broussou] [en-ligne] d.broussou_09@envt.fr.
- BDE ENVN Nantes (2012, 6 juillet) *Thèse : Contact assoc étudiantes à caractère International, besoin de votre aide !!!!*. [courrier électronique à BDE ENVN Nantes] [en-ligne] nantes.bde@gmail.com
- CVE (2012, 6 janvier) *CVE/Lettre 64/janvier 2012* [courrier électronique à CVE] [en-ligne] contact@clubveterinairesetentreprises.fr
- CVMA *Guide du candidat* [en-ligne] Mise à jour en janvier 2012 Retrieved 24 août 2012, from [http://veterinairesaucanada.net/Documents/Resources/Files/2457 BNE Guide du candidat 2012.pdf] (consultée le 24 août 2012).
- DEFI VET-MONDE *Site de Défi Vet-Monde 2012* [en-ligne] [https://sites.google.com/site/defivetmonde2012/home] (consultée le 28 août 2012).
- DEVOS N. (2011). Entretien avec Jean-Luc Angot « Le but est de réduire la durée globale du cursus vétérinaire français ». *Semaine Vétérinaire* **1463** 24.
- DGAL (2012). Conditions d'exercice de la profession vétérinaire en France.. *Code rural*. **L 241**.
- ELTCHANINOFF, M.-N. (2004). Les nouveaux expatriés. *Courrier cadres* **1544** 19.
- ENVA *Mobilité internationale*. [en-ligne] [http://eve.vet-alfort.fr/course/category.php?id=189] (consultée le 24 août 2012)
- ENVA *PRESENTATION de l'Unité d'Enseignement (UE) Anglais A1 Semestre 5*. [en-ligne] [http://eve.vet-alfort.fr/mod/resource/view.php?id=7043] (consultée le 24 août 2012).
- ENVA *PRESENTATION de l'Unité d'Enseignement (UE) Anglais A2 Semestres 7 et 8* [en-ligne] [http://eve.vet-alfort.fr/mod/resource/view.php?id=7045] (consultée le 26 août 2012). EPLEFPA Montpellier-Orb-Hérault, E. (2006). *Le concours C* [en-ligne] [http://www.epl.agropolis.fr/spip.php?article500] (consultée le 26 août 2012)
- EPLEFPA Montpellier-Orb-Hérault, E. (2006). *Le concours C* [en-ligne] [http://www.epl.agropolis.fr/spip.php?article500] (consultée le 26 août 2012)
- FVE *Profession* [en-ligne] [http://www.fve.org/profession/index.php] (consultée le 24 août 2012).
- GELLE, R. (2012, 13 janvier) *Réforme haut comité internationalisation Exercice, un diplôme menacé Lyon : Rencontres du Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral 2011* [courrier électronique à Laurent JESSENNE] [en-ligne] ljessenne@libertysurf.com
- GINIAUX E (2012, 20 août) *Thèse : besoin de vos avis sur Adduna, Labeo, Baylène et Anophele* [courrier électronique à Eva Giniaux] [en-ligne] eva.giniaux@oniris-nantes.fr.
- GUERIN J (2010) *Rapport annuel de l'Ordre des Vétérinaires* [en-ligne] [http://www.veterinaire.fr/presentation-v2/Fichiers%20Pdf/Statistiques_RA_2010.pdf] (consultée le 24 août 2012).
- GUILLET J.-P. (2008) *Semaine Vétérinaire* **1321** 12.
- JESSENNE L (2011, 28 juin) *CVE / positionnement professionnel vétérinaire hors clientèle* [courrier électronique à Laurent Jessenne] [en-ligne] ljessenne@libertysurf.fr.
- JORF. (2007). Arrêté du 20 avril 2007 relatif aux études vétérinaires. **texte n° 70** p8315

- JORF (2008) Décret n° 2008-1335 du 16 décembre 2008 relatif à la spécialisation vétérinaire et à la traduction des diplômes, certificats ou titres de vétérinaire **texte n° 23** p19379
- JORF (2009) Arrêté du 1er juillet 2009 fixant les conditions de reconnaissance du titre de vétérinaire spécialiste **texte n° 36** p 11730
- JORF (2010) Arrêté du 3 mai 2010 relatif à l'organisation du contrôle des connaissances pour les vétérinaires dont le diplôme ne bénéficie pas d'une reconnaissance automatique en France **texte n° 38** p 8933
- JORNA T, OSTENSSON K, TURNER P (2010) *WVA position on global veterinary day-one competences* [en-ligne] [<http://www.worldvet.org>] (consultée le 23 août 2012).
- LEBAS A (2012, 28 août) *Thèse : besoin de vos avis sur IVSA et CVE Junior* [courrier électronique à Alexandra Lebas] [en-ligne] alexandraclaire.lebas@gmail.com.
- LE NET Rozenn. (2012, 4 juillet). *Contacts Bureau Yaboumba Nantes*. [courrier électronique à Yaboumba Nantes] [en-ligne] yaboumba.nantes@hotmail.fr
- LEVERRIER A. (2011). *La mobilité internationale étudiante à l'ENVA entre 2006 et 2011 : enjeux, contraintes et bilan*, Thèse Méd. Vét., Alfort n°65.
- MFE *Visa Vacances-Travail* [en-ligne] [<http://www.mfe.org/index.php/Thematiques/Passeport-Visa/Visa-Vacances-Travail>] (consultée le 28 août 2012).
- MAAPRAT, *Ministère de l'Education nationale, MESR (2012) Notice à l'usage des Candidats aux concours "C" 2 0 1 2* [en-ligne][http://www.concours-agro-veto-bordeaux.fr/fileadmin/user_upload/pdf/Concours_C/NOTICE12.pdf] (consultée le 26 août 2012), *Ministère de l'Education nationale, MESR (2012). Notice d'instructions relatives au concours « B » ENV ouvert - aux étudiants inscrits en Licence (L2 ou L3) à caractère scientifique, dans les domaines liés aux Sciences de la Vie aux titulaires de certains diplômes d'études universitaires générales en sciences (DEUG)Session 2012* [en-ligne] [http://www.concours-agro-veto.net/IMG/pdf_notice_B_ENV_2012.pdf] (consultée le 26 août 2012).
- MAAPRAT, *Ministère de l'Education nationale, MESR (2012). Notice d'instructions relatives aux concours A recrutant sur la banque AGRO-VETO* [en-ligne] [http://www.concours-agro-veto.net/IMG/pdf_2012_noticebcpst_CORR.pdf] (consultée le 26 août 2012).
- MALICK C (2012, 11 novembre) *Thèse carrières vétérinaires à l'international* [courrier électronique à Caroline Malick] [en-ligne] cmalick@wolters-kluwer.fr.
- NEVEUX M. (2011). *Modernisation de la formation Les changements à venir pour les enseignants et étudiants français* *Semaine Vétérinaire* **1464** 14-15.
- OFAJ. (2012). *Subvention* [en-ligne] [<http://www.ofaj.org/soutien>] (consultée le 28 août 2012)
- ONIRIS. *Langues – présentation generale* [en-ligne] [<http://ent-prod.oniris-nantes.fr/course/view.php?id=195>] (consultée le 28 août 2012)
- ONIRIS. *Stages et séjours des étudiants à l'étranger* [en-ligne] [<http://ent-prod.oniris-nantes.fr/course/view.php?id=229>] (consultée le 27 août 2012).
- PINEAU V. (2012, 13 août). *Thèse : besoin de vos avis sur Adduna, Labeo, Baylène et Anophele* [courrier électronique à Violaine Pineau] [en-ligne] violaine.pineau@oniris-nantes.fr
- POMMIER S. (2012). *Le V.I.E se professionnalise L'Entreprise* [en-ligne] [[http://lentreprise.lexpress.fr/international-export/avec-le-v-i-e-pro-le-volontariat-international-en-entreprise-se-professionnalise_32187.html?xtor=EPR%20-11-\[ENT_Zapping\]-20120314--47060323@201268195-20120314071253](http://lentreprise.lexpress.fr/international-export/avec-le-v-i-e-pro-le-volontariat-international-en-entreprise-se-professionnalise_32187.html?xtor=EPR%20-11-[ENT_Zapping]-20120314--47060323@201268195-20120314071253)] (consultée le 13 mars 2012)
- POUBANNE Y. (2008). *Rapport annuel de l'Ordre des Vétérinaires* [en-ligne] [http://www.veterinaire.fr/presentation-v2/onv_presentationG.htm] (consultée le 27 août 2012)
- ROY (Annuaire vétérinaires). éditions du Point Vétérinaire, éditions consultées **52- 84**.
- SAULNIER M. (2012, 10 juillet)*Thèse autour du monde*. [courrier électronique à Mathilde Saulnier] [en-ligne] saulniermathilde@hotmail.com
- SAULNIER M. (2010). *Contribution à une étude comparative de la formation et de l'exercice professionnel vétérinaire en Bolivie, au Québec, en Nouvelle-Zélande, au Vietnam, en Finlande et au Mali, à partir de stages et d'interviews réalisés dans ces différents pays*, Thèse Méd. Vét., Lyon n°78.
- VALLAT B. (2009). *Le Parcours de formation initiale des vétérinaires en France : propositions pour son évolution* p6-49 p61-71.

VANDAELE E. (2011). Une hirondelle qui fait le printemps. *Semaine Vétérinaire*. **1432** 19.

VEILLY, M. (2012, 9 juillet). *Rapport annuel de l'Ordre des Vétérinaires* ([courrier électronique à Anne Laboulais] [en-ligne] a.laboulais-cso.paris@veterinaire.fr

VETAGROSUP. *International* [en-ligne] [<http://www.vetagro-sup.fr/international>] (consultée le 27 août 2012).

VETAGROSUP (2012 - 2013). Emploi du temps 1ère année S5.

YABOUMBA JUNIOR ALFORT *Yaboumba Junior Alfort* [en-ligne] [<http://yabalfort.forum-pro.fr/>] (consultée le 27 août 2012)

YABOUMBA JUNIOR NANTES. (2011 - 2012). Rapport d'activités, Nantes 10p.

ANNEXE 1 Questionnaire de l'enquête



Si vous avez déjà réalisé une partie de votre carrière ou si vous êtes encore basé à l'étranger, ce questionnaire vous concerne...

Je rédige en effet une thèse sur les "CARRIERES VETERINAIRES A L'INTERNATIONAL", notamment dans les secteurs privé et public. J'espère qu'elle permettra d'ouvrir des horizons aux étudiants et plus généralement à tous les vétérinaires désireux de s'informer sur les possibilités et les modalités pratiques de poursuivre une carrière à l'étranger.

Si vous le souhaitez, vous recevrez un exemplaire de ma thèse d'ici janvier 2013 et une soirée sera organisée par le Club Vétérinaires et Entreprises (CVE) sur ce thème.

Merci vivement de m'accorder 20 minutes pour répondre à ce questionnaire sur votre carrière à l'international. Nous y aborderons :

- votre formation initiale
- une vue globale de votre parcours à l'étranger
- votre entourage
- une vue plus détaillée de votre parcours à l'étranger (avant, pendant, après)

Toutes les données récoltées resteront strictement confidentielles, je m'engage à ne pas les diffuser.

Merci d'avance de votre précieuse participation

Bien à vous,

Tina Rakotonirina
Etudiante à l'ENV Alfort en 5e année

NB : Si vous souhaitez me contacter après avoir répondu au questionnaire, n'hésitez pas. Mon adresse mail : mrakoton@gmail.com

A. VOUS

A.1. Avez-vous eu au moins une expérience professionnelle de plus de 12 mois (sans plus de 1 mois d'interruption) à l'étranger ?

- Oui Non

Merci de votre participation. Malheureusement, vous ne correspondez pas à la population de mon enquête.

A bientôt !

A.2. Nom

A.4. Prénom

A.5. Adresse e-mail de correspondance

A.6. Votre année de naissance

A.7. Êtes-vous membre du Club Vétérinaire et Entreprises ?

- Oui Non

A.9. Êtes-vous de nationalité française ?

- Oui Non

A.10. Avez-vous une autre nationalité ?

- Oui Non

A.10.a. Précisez

A.10.b. Avez-vous un père et/ou une mère de nationalité étrangère ?

- Oui Non

A.10.c. Précisez

A.11. A ce jour vous résidez

- En France Dans le dernier pays d'expatriation Autre

A.11.a. Précisez le pays

A.11.a.1. Précisez

B. VOTRE FORMATION

B.1. De quelle ENV ou faculté vétérinaire êtes-vous diplômé(e) ?

- ENVA ENVT Liège
 ENVN (Oniris) ENVL (VetAgro Sup) autre

B.1.a. Précisez

B.2. Quelle année de sortie ?

B.3. Vous avez peut-être réalisé un échange international durant votre formation initiale vétérinaire ? (Erasmus, stage, association...)

- Oui, un seul Oui, plus d'un Non, aucun

Nous allons parler des 2 principaux pays dans lesquels vous avez réalisé ces échanges.

Concernant le **PREMIER PAYS** :

B.4. Dans quel pays a-t-il eu lieu ?

B.4.a. Précisez

B.5. Quel type d'échange ?

B.5.a. Précisez

B.6. Combien de temps (en semaines) a-t-il duré ?

Concernant le **DEUXIEME PAYS** :

B.7. Dans quel pays a-t-il eu lieu ?

B.7. a. Précisez

B.8. Quel type d'échange ?

B.8.a. Précisez

B.9. Combien de temps (en semaines) a-t-il duré ?

B.10. Vous avez peut-être suivi une formation complémentaire DE TYPE CLIENTELE (internat, assistantat, CES) ?

- Oui, une seule Oui, plus d'une Non, aucune

Nous allons nous intéresser aux 2 principales formations complémentaires en clientèle.

Concernant la PREMIERE FORMATION EN CLIENTELE :

B.11. De quel type de formation s'agissait-il ?

- Internat Résidanat Autre
 Assistanat CES

B.11. a. Précisez

B.12. Dans quelle ENV ou faculté avez-vous réalisé cette formation complémentaire ?

- ENVA ENVT Liège
 ENVN (Oniris) ENVL (VetAgro Sup) Autre

B.12.a. Précisez

B.13. En quelle année avez-vous été diplômé(e) ?

Concernant la DEUXIEME FORMATION COMPLEMENTAIRE EN CLIENTELE :

B.14. De quel type de formation s'agissait-il ?

- Internat Résidanat Autre
 Assistanat CES

B.14.a. Précisez

B.15. Dans quelle ENV ou faculté avez-vous réalisé cette formation complémentaire ?

- ENVA ENVT Liège
 ENVN (Oniris) ENVL (VetAgro Sup) Autre

B.15. a. Précisez

B.16. En quelle année avez-vous été diplômé(e) ?

B17. Avez-vous suivi une formation complémentaire DIPLOMANTE DE 3EME CYCLE hors clientèle

- Oui, une seule Oui, plus d'une Non, aucune

Nous allons parler des 2 principales formations complémentaires de 3ème cycle selon vous.

Concernant la PREMIERE FORMATION COMPLEMENTAIRE DE 3ème CYCLE :

B.17.a. Dans quel secteur ?

- Scientifique Commerce/ gestion /
management Autre

Précisez

B.18. De quel diplôme s'agit-il ?

B.19. Dans quel établissement avez-vous réalisé cette formation complémentaire ?

B.20. En quelle année avez-vous été diplômé(e) ?

Concernant la DEUXIEME FORMATION COMPLEMENTAIRE DE 3^{ème} CYCLE :

B.20.a. Dans quel secteur ?

- De nature scientifique De nature commerciale/ gestion / management Autre Aucune

B.20.a.1. Précisez

B.20.b. De quel diplôme s'agit-il ?

B.20.c. Dans quelle établissement avez-vous réalisé cette formation complémentaire ?

B.20. d. En quelle année avez-vous été diplômé(e) ?

B.21. Maîtrisez-vous certaines de ces langues ? Si oui à quel niveau et l'avez-vous acquis au cours de votre séjour (cochez la case correspondante si c'est le cas) ?

	Bilingue	Courant	Notions	Aucune notion	Niveau acquis au cours de mon séjour
Anglais	<input type="checkbox"/>				
Allemand	<input type="checkbox"/>				
Espagnol	<input type="checkbox"/>				
Italien	<input type="checkbox"/>				

Chinois	<input type="checkbox"/>				
Russe	<input type="checkbox"/>				
Portugais	<input type="checkbox"/>				
Arabe	<input type="checkbox"/>				
Autre	<input type="checkbox"/>				

B.21.a. De quel autre langue s'agit-il ? (ne citez que la principale s'il y en a plusieurs)

B.22. En combien de temps avez-vous acquis votre niveau de langue dans le pays de séjour ? (réponse en mois)

C. GENERALITES SUR VOTRE PARCOURS A L'ETRANGER

C.1. En tant que diplômé(e), à quel âge avez-vous réalisé votre première expérience à l'étranger ?

C.2. Dans combien de pays avez-vous réalisé vos EXPERIENCES PROFESSIONNELLES en y résidant plus de 12 mois (sans interruption de plus d'1 mois) ?

C.2.a. Merci de lister ces pays

Nous allons nous intéresser aux 2 principaux pays, selon vous, dans lesquels vous avez eu une EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Concernant le PREMIER PAYS :

C.3. De quel pays s'agit-il ?

C.3.a. De quel autre pays s'agit-il ?

C.4. Année d'arrivée

C. 5. Année de départ

C.6. Durée du séjour (réponse en mois) (ne pas répondre si vous êtes à ce jour encore dans ce pays)

C.7. Nom(s) de la (des) société(s) qui vous a (ont) employé(e)

C.8. Votre statut au sein de cette société ?

- stage professionnel expatrié détaché autre
 VIE / CSNE / VSNE contrat local sans emploi

C.8.a. Précisez

C.9. Votre poste au sein de cette société ?

Concernant le **DEUXIEME PAYS** de votre **EXPERIENCE PROFESSIONNELLE** :

C.10. De quel pays s'agit-il ?

C.10.a. De quel autre pays s'agit-il ?

C.11. Année d'arrivée

C.12. Année de départ

C.13. Durée du séjour (réponse en mois) (ne pas répondre si vous êtes à ce jour encore dans ce pays)

C.14. Nom(s) de la (des) société(s) qui vous a (ont) employé(e)

C.15. Votre statut au sein de cette société ?

- stage professionnel expatrié détaché autre
 VIE / CSNE / VSNE contrat local sans emploi

C.15. a. Précisez

C.16. Votre poste au sein de cette société ?

D. VOTRE ENTOURAGE

On sait bien que l'entourage tient une place importante dans les déplacements

D.1. En général, sur l'ensemble du ou de vos pays de résidence, étiez-vous accompagné d'un conjoint ?

- Oui toujours Oui, le plus souvent Oui mais pas souvent Jamais

D.2. Vous avez peut-être rencontré des difficultés à ce propos

- Changement de métier de votre conjoint séparation non, aucune difficulté
 changement de métier de votre côté autre

D.2.a. Précisez

D.3. En général, sur l'ensemble du ou de vos pays de résidence, étiez-vous accompagné d'un ou de plusieurs enfants ?

- Oui toujours Oui, le plus souvent Oui mais pas souvent Jamais

D.4. Vous avez peut-être rencontré des difficultés à ce propos

- Scolarisation séparation non, aucune difficulté
 Adaptation autre

D.4.a. Précisez

D.5. En général, sur l'ensemble du ou de vos pays de résidence, étiez-vous accompagné d'un animal ?

- Oui toujours Oui, le plus souvent Oui mais pas souvent Jamais

D.6. Vous avez peut-être rencontré des difficultés à ce propos

- Abandon vaccination/quarantaine non, aucune difficulté
 séparation autre

D.6.a. Précisez

D.7. Avez-vous d'autres remarques sur votre entourage ?

Nous allons à présent nous intéresser en détail à vos séjours à l'international en 3 points

- le départ

- le séjour

- le retour

Comme précédemment, pour des raisons pratiques, nous ne nous intéresserons qu'aux 2 principaux pays de vos séjours.

E. AVANT DE PARTIR

Nous continuons à nous intéresser aux 2 principaux pays de vos expériences professionnelles à l'international

Concernant le PREMIER PAYS :

E.1. Classez les propositions suivantes de 1 à 5 par ordre décroissant " Je suis parti(e) pour... "

- Une société Ma famille Un poste Autre Ma progression de carrière

E.1.a.Précisez

Concernant le DEUXIEME PAYS :

E.2. Classez les propositions suivantes par ordre de priorité " Je suis parti(e) pour... "

- Une société Ma famille Un poste Autre Ma progression de carrière

E.1.a.Précisez

E.3. Globalement, certaines particularités de VOTRE FORMATION INITIALE VETERINAIRE ont-elles été déterminantes dans votre aptitude à pourvoir votre (vos)expérience(s) à l'étranger ?

- Oui Non

E.3.a. Lesquelles ?

E.4. Globalement, certaines particularités de VOTRE PASSÉ PROFESSIONNEL ont-elles été déterminantes dans votre aptitude à pourvoir votre (vos)expérience(s) à l'étranger ?

- Oui Non

E.4. a. Lesquelles ?

E.5. Avez-vous dû valider une (des) formation(s) et/ou équivalence(s) afin de pourvoir votre (vos)expérience(s) à l'étranger ? (TOEIC, TOEFL, équivalence diplôme véto...)

- Oui Non

E.5.a. Lesquelles ?

E.6. Globalement, avez-vous été accompagné par votre « employeur » pour préparer votre départ ? (conseils, aides financières...)

- complètement suffisamment un peu pas du tout

E.7. Avez-vous des remarques sur ces derniers points ?

F. PENDANT VOTRE SEJOUR

Concernant le **PREMIER PAYS** :

F.5. Globalement, SUR LE PLAN PROFESSIONNEL (méthodes de travail, techniques particulières), avez-vous constaté des différences majeures entre le(s) pays de votre (vos) mission(s) et la France ?

- Oui Non

F.5.a. Pouvez-vous préciser ?

F.6. Globalement, SUR LE PLAN CULTUREL (mode de vie, mode de pensée), avez-vous constaté des différences majeures entre le(s) pays de votre (vos) mission(s) et la France ?

- Oui Non

F.6.a. Pouvez-vous préciser ?

F.1. Globalement, avez-vous bénéficié de service de prise en charge ? (Logement, véhicule, écoles, loisirs...)

- Oui Non

F.1. a. Pouvez-vous préciser ?

Concernant le **PREMIER PAYS** :

F.2. Globalement, estimez-vous que par rapport à une même fonction en France, le salaire perçu est

- Plus élevé Egal Plus bas

F.2.a. Pouvez-vous quantifier cette différence ? A quel pourcentage d'un salaire français cela correspond-il selon vous ? exemple : si vous estimez que votre salaire était le double d'un salaire français, notez 200. En revanche, s'il correspondait à la moitié, notez 50.(essayez de prendre en compte votre pouvoir d'achat dans le lieu de résidence)

Avez-vous des remarques sur ce dernier point ?

Concernant le DEUXIEME PAYS :

F.3. Globalement, estimez-vous que par rapport à une même fonction en France, le salaire perçu est

- Plus élevé Egal Plus bas

F.4. Pouvez-vous quantifier cette différence ? A quel pourcentage d'un salaire français cela correspond-il selon vous ?
exemple : si vous estimez que votre salaire était le double d'un salaire français, notez 200. En revanche, s'il correspondait à la moitié, notez 50. (essayez de prendre en compte votre pouvoir d'achat dans le lieu de résidence)

Avez-vous des remarques sur ce dernier point ?

Concernant le DEUXIEME PAYS :

Globalement, SUR LE PLAN PROFESSIONNEL (méthodes de travail, techniques particulières), avez-vous constaté des différences majeures entre le(s) pays de votre (vos) mission(s) et la France ?

- Oui Non

Pouvez-vous préciser ?

Globalement, SUR LE PLAN CULTUREL (mode de vie, mode de pensée), avez-vous constaté des différences majeures entre le(s) pays de votre (vos) mission(s) et la France ?

- Oui Non

Pouvez-vous préciser ?

Concernant le PREMIER PAYS :

F.8. SUR LE PLAN PROFESSIONNEL, pouvez-vous essayer de noter sur 4, les critères suivants (4 est la meilleure note)
(cliquer pour placer le curseur à l'endroit voulu)

	1	4
Rémunération	<input type="range"/>	
Evolution	<input type="range"/>	
Expérience	<input type="range"/>	

F.9. Avez-vous des remarques ?

F.12. Globalement, SUR LE PLAN CULTUREL, pouvez-vous essayer de noter sur 4 vos expérience à l'International ? (4 est la meilleure note)

1	<input type="range"/>	4
---	-----------------------	---

Concernant le DEUXIEME PAYS :

F.10. SUR LE PLAN PROFESSIONNEL, pouvez-vous essayer de noter sur 4, les critères suivants (4 est la meilleure note)
(cliquer pour placer le curseur à l'endroit voulu)

	1	4
Rémunération	<input type="range"/>	
Evolution	<input type="range"/>	
Expérience	<input type="range"/>	

F.11. Avez-vous des remarques ?

F.12. Globalement, SUR LE PLAN CULTUREL, pouvez-vous essayer de noter sur 4 vos expérience à l'International ? (4 est la meilleure note) (cliquer pour placer le curseur à l'endroit voulu)

1	<input type="range"/>	4
---	-----------------------	---

F.13. Les caractéristiques suivantes sont souvent attribuées aux vétérinaires(enquête CVE du 26 mai 2011). Sur une échelle de -4 à 4, évaluez combien ces atouts ou défauts ont influencé votre parcours à l'étranger. N'évaluez pas les caractéristiques que vous n'avez pas.

exemples :

- 4 : a été un terrible obstacle à la réussite de mon expérience
- 0 : a été inutile à la réussite de mon expérience à la réussite de mon expérience
- 4 : a été un réel atout pour la réussite de mon e

	-4	4
Rigueur méthodologique	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Gestion des priorités et de l'urgence	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Vision globale des données	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Humilité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Esprit pratique	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Passion	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Manque d'ambition	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Aisance orale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Aisance relationnelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Manque de synthèse rédactionnelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autonomie	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adaptabilité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Impatience	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Difficulté avec les relations hiérarchiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Résistance au stress	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rapidité dans la prise de décisions	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Difficultés en langues étrangères	<input type="text"/>	<input type="text"/>

F.14. Si vous possédez d'autres caractéristiques ayant influencé votre expérience à l'étranger, les ajouter et les évaluer comme dans la question précédente.

G. VOTRE RETOUR

G.1. Globalement, SUR LE PLAN PROFESSIONNEL, combien de temps (en semaines) avant le jour J avez-vous commencé à préparer votre (vos) retour(s) ?

Concernant le **PREMIER PAYS** :

G.1.a.Quelles raisons ont motivé votre retour ?

- Personnelles
 Mutation
 Retour volontaire
 Autre

Pouvez-vous préciser ?

Concernant le **DEUXIEME PAYS** :

G.1.b.Quelles raisons ont motivé votre retour ?

- Personnelles
 Mutation
 Retour volontaire
 Autre

Pouvez-vous préciser ?

G.2. Globalement, avez-vous été accompagné par votre « employeur » pour préparer votre (vos) retour(s) ?

- complètement
 suffisamment
 un peu
 pas du tout

G.3. Pouvez-vous préciser ?

G.4. SUR LE PLAN PROFESSIONNEL, globalement comment évaluez-vous la réussite de votre (vos) retour(s) sur une échelle de 1 à 4 ? (4 est la meilleure note) (déplacez le curseur sur la note)

	1	4
Votre progression de carrière	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Vos compétences	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dans le relationnel avec la hiérarchie, les collègues	<input type="text"/>	<input type="text"/>

G.5. Avez-vous des remarques à ce sujet ?

G.6. SUR LE PLAN PERSONNEL, globalement comment évaluez-vous la réussite de votre (vos) retour(s) sur une échelle de 1 à 4 ? (4 est la meilleure note)

	1	4
Au plan familial	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Au plan social	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Au plan culturel	<input type="text"/>	<input type="text"/>

G.7. Avez-vous des remarques à ce sujet ?

H. AUTRES REMARQUES

H.1. Toute autre remarque est la bienvenue !

H.2. Si votre parcours mérite selon moi plus de précisions, m'autorisez-vous à vous contacter personnellement pour davantage de précisions ?

Oui Non

H.3. Avez-vous une préférence pour les modalités de contact (mails, téléphone, disponibilités...)

H.4. Quel est votre numéro de téléphone de contact ?

Celui-ci ne sera bien évidemment pas diffusé

Merci infiniment d'avoir bien voulu répondre à mon questionnaire.

Je vous ferai parvenir mes résultats d'ici janvier 2013 !

Bonne continuation,

Tina

ANNEXE 2

A. VOUS

A.1. Avez-vous eu au moins une expérience pr

	Nb	% cit.
Oui	166	97,60%
Non	4	2,40%
Total	170	100,00%

A.6. Votre année de naissance

	Nb	% cit.
1986	2	1,10%
1985	2	1,10%
1984	3	1,70%
1983	5	2,90%
1982	5	2,90%
1981	9	5,20%
1980	2	1,10%
1979	3	1,70%
1978	4	2,30%
1977	5	2,90%
1976	3	1,70%
1975	8	4,60%
1974	1	0,60%
1973	3	1,70%
1972	6	3,40%
1971	3	1,70%
1970	9	5,20%
1969	3	1,70%
1968	6	3,40%
1967	8	4,60%
1966	2	1,10%
1965	9	5,20%
1964	6	3,40%
1963	9	5,20%
1962	8	4,60%
1961	8	4,60%
1960	8	4,60%
1959	7	4,00%
1958	7	4,00%
1957	3	1,70%
1956	4	2,30%
1955	0	0,00%
1954	1	0,60%
1953	0	0,00%
1952	1	0,60%
1951	2	1,10%
1950	1	0,60%
1949	3	1,70%

	Nb	% cit.
1948	0	0,00%
1947	2	1,10%
1946	0	0,00%
1945	1	0,60%
1944	1	0,60%
1943	0	0,00%
1942	1	0,60%
Total	174	100,00%

A.7. Êtes-vous membre du Club Vétérinaire et

	Nb	% cit.
Oui	46	26,40%
Non	128	73,60%
Total	174	100,00%

A.9. Êtes-vous de nationalité française ?

	Nb	% cit.
Oui	161	93,10%
Non	12	6,90%
Total	173	100,00%

A.10. Avez-vous une autre nationalité ?

	Nb	% cit.
Oui	26	15,30%
Non	144	84,70%
Total	170	100,00%

A.10.b. Avez-vous un père et/ou une mère de

	Nb	% cit.
Oui	16	9,30%
Non	156	90,70%
Total	172	100,00%

A.11. A ce jour vous résidez

	Nb	% cit.
En France	86	49,40%
Dans le dernier pays	84	48,30%
Autre	4	2,30%
Total	174	100,00%

A.11.a. Précisez le pays

	Nb	% cit.
Autre	3	3,40%
Algérie	2	2,30%
Allemagne	7	8,00%
Angola	0	0,00%
Antigua-et-Barbuda	0	0,00%
Arabie saoudite	1	1,10%
Australie	3	3,40%
Autriche	1	1,10%
Belgique	10	11,40%
Cambodge	2	2,30%
Cameroun	0	0,00%
Canada	9	10,20%
Chine	1	1,10%
Côte d'Ivoire	1	1,10%
Croatie	0	0,00%
Cuba	0	0,00%
Danemark	1	1,10%
États-Unis	10	11,40%
Éthiopie	0	0,00%
Fidji	0	0,00%
Finlande	0	0,00%
Gabon	2	2,30%
Hongrie	1	1,10%
Italie	2	2,30%
Luxembourg	1	1,10%
Macédoine	0	0,00%
Madagascar	3	3,40%
Malte	0	0,00%
Maroc	1	1,10%
Niger	1	1,10%
Nouvelle-Zélande	1	1,10%
Pays-Bas	1	1,10%
Portugal	1	1,10%
Royaume-Uni	10	11,40%
Sénégal	1	1,10%
Seychelles	0	0,00%
Sierra Leone	0	0,00%
Singapour	1	1,10%
Suisse	6	6,80%
Thaïlande	1	1,10%
Turquie	1	1,10%
Viêt Nam	3	3,40%
Total	88	100,00%

B.1. De quelle ENV ou faculté vétérinaire êtes-vous diplômé(e) ?

	Nb	% cit.
ENVA	45	25,70%
ENVN (Oniris)	32	18,30%
ENVT	40	22,90%
ENVL (VetAgro Sup)	40	22,90%
Liège	10	5,70%
autre	8	4,60%
Total	175	100,00%

B.2. Quelle année de sortie ?

	Nb	% cit.
2010	1	0,60%
2009	4	2,30%
2008	6	3,40%
2007	4	2,30%
2006	4	2,30%
2005	7	4,00%
2004	3	1,70%
2003	5	2,90%
2002	4	2,30%
2001	5	2,90%
2000	0	0,00%
1999	6	3,40%
1998	2	1,10%
1997	8	4,60%
1996	5	2,90%
1995	2	1,10%
1994	6	3,40%
1993	5	2,90%
1992	7	4,00%
1991	7	4,00%
1990	6	3,40%
1989	3	1,70%
1988	9	5,10%
1987	8	4,60%
1986	8	4,60%
1985	9	5,10%
1984	7	4,00%
1983	7	4,00%
1982	3	1,70%
1981	4	2,30%
1980	6	3,40%
1979	0	0,00%
1978	2	1,10%
1977	1	0,60%
1976	0	0,00%
1975	2	1,10%
1974	3	1,70%
1973	0	0,00%
1972	1	0,60%
1971	1	0,60%
1970	1	0,60%
1969	1	0,60%
1968	1	0,60%
1967	1	0,60%
Total	175	100,00%

B.3. Vous avez peut-être réalisé un échange international

	Nb	% cit.
Oui, un seul	35	20,10%
Oui, plus d'un	21	12,10%
Non, aucun	118	67,80%
Total	174	100,00%

B.4. Dans quel pays a-t-il eu lieu ?

	Nb	% cit.
Autre	1	1,90%
Allemagne	9	16,70%
Autriche	1	1,90%
Bangladesh	1	1,90%
Burkina	1	1,90%
Burundi	0	0,00%
Cambodge	1	1,90%
Cameroun	0	0,00%
Canada	13	24,10%
Congo	1	1,90%
Croatie	1	1,90%
Écosse	2	3,70%
Espagne	2	3,70%
Estonie	0	0,00%
États-Unis	4	7,40%
Éthiopie	1	1,90%
Fidji	0	0,00%
Finlande	1	1,90%
Namibie	1	1,90%
Portugal	1	1,90%
Royaume-Uni	7	13,00%
Sénégal	1	1,90%
Suède	1	1,90%
Tanzanie	1	1,90%
Tchad	1	1,90%
Total	54	100,00%

B.5. Quel type d'échange ?

	Nb	% cit.
Erasmus	12	21,40%
Leonardo	0	0,00%
Association	7	12,50%
Stage	33	58,90%
Autre	4	7,10%
Total	56	100,00%

B.6. Combien de temps (en semaines) a-t-il duré ?

Moyenne = 14,71

	Nb	% cit.
Moins de 9	33	58,90%
De 9 à 17	8	14,30%
De 18 à 26	5	8,90%
De 27 à 35	1	1,80%
De 36 à 44	3	5,40%
45 et plus	6	10,70%
Total	56	100,00%

B.7. Dans quel pays a-t-il eu lieu ?

	Nb	% cit.
Afrique du Sud	2	9,50%
Allemagne	2	9,50%
Canada	3	14,30%
Espagne	1	4,80%
Estonie	0	0,00%
États-Unis	5	23,80%
Irlande	1	4,80%
Pays-Bas	2	9,50%
Royaume-Uni	2	9,50%
Sénégal	1	4,80%
Tchad	1	4,80%
Tunisie	1	4,80%
Total	21	100,00%

B.8. Quel type d'échange ?

	Nb	% cit.
Erasmus	1	4,80%
Leonardo	1	4,80%
Association	3	14,30%
Stage	14	66,70%
Autre	2	9,50%
Total	21	100,00%

B.9. Combien de temps (en semaines) a-t-il duré ?

Moyenne = 7,57

	Nb	% cit.
Moins de 4	5	23,80%
De 4 à 7	9	42,90%
De 8 à 11	2	9,50%
De 12 à 15	0	0,00%
De 16 à 19	3	14,30%
20 et plus	2	9,50%
Total	21	100,00%

B.10. Vous avez peut-être suivi une formation

	Nb	% cit.
Oui, une seule	32	18,50%
Oui, plus d'une	16	9,20%
Non, aucune	125	72,30%
Total	173	100,00%

B.11. De quel type de formation s'agissait-il ?

	Nb	% obs.
Internat	18	32,70%
Assistanat	10	18,20%
Résidanat	6	10,90%
CES	9	16,40%
Autre	8	14,50%
Total	55	

B.13. En quelle année avez-vous été diplômé(e) ?

	Nb	% cit.
2012	2	4,30%
2011	2	4,30%
2010	0	0,00%
2009	2	4,30%
2008	0	0,00%
2007	2	4,30%
2006	5	10,60%
2005	0	0,00%
2004	1	2,10%
2003	1	2,10%
2002	1	2,10%
2001	3	6,40%
2000	0	0,00%
1999	2	4,30%
1998	0	0,00%
1997	0	0,00%
1996	2	4,30%
1995	2	4,30%
1994	1	2,10%
1993	2	4,30%
1992	1	2,10%
1991	2	4,30%
1990	0	0,00%
1989	0	0,00%
1988	1	2,10%
1987	1	2,10%
1986	0	0,00%
1985	1	2,10%
1984	2	4,30%
1983	2	4,30%
1982	3	6,40%
1981	1	2,10%
1980	1	2,10%
1979	0	0,00%
1978	0	0,00%
1977	0	0,00%
1976	2	4,30%
1975	0	0,00%
1974	0	0,00%
1973	1	2,10%
1972	0	0,00%
1971	0	0,00%
1970	0	0,00%
1969	1	2,10%
Total	47	100,00%

B.14. De quel type de formation s'agissait-il ?

	Nb	% obs.
Internat	1	6,30%
Assistanat	4	25,00%
Résidanat	5	31,30%
CES	1	6,30%
Autre	5	31,30%
Total	16	100,00%

B.16. En quelle année avez-vous été diplômé(e) ?

	Nb	% cit.
2012	3	18,80%
2011	1	6,30%
2010	1	6,30%
2009	0	0,00%
2008	0	0,00%
2007	1	6,30%
2006	0	0,00%
2005	2	12,50%
2004	0	0,00%
2003	0	0,00%
2002	1	6,30%
2001	1	6,30%
2000	0	0,00%
1999	0	0,00%
1998	0	0,00%
1997	1	6,30%
1996	1	6,30%
1995	1	6,30%
1994	0	0,00%
1993	0	0,00%
1992	0	0,00%
1991	0	0,00%
1990	0	0,00%
1989	0	0,00%
1988	0	0,00%
1987	1	6,30%
1986	0	0,00%
1985	0	0,00%
1984	0	0,00%
1983	0	0,00%
1982	0	0,00%
1981	1	6,30%
1980	0	0,00%
1979	0	0,00%
1978	0	0,00%
1977	0	0,00%
1976	0	0,00%
1975	0	0,00%
1974	0	0,00%
1973	0	0,00%
1972	1	6,30%
Total	16	100,00%

B.17. Avez-vous suivi une formation complémentaire DIPLOMANTE DE 3EME CYCLE hors clientèle

	Nb	% cit.
Oui, une seule	68	39,50%
Oui, plus d'une	48	27,90%
Non, aucune	56	32,60%
Total	172	100,00%

B17. Avez-vous suivi une formation complémentaire DIPLO

	Nb	% cit.
Oui, une seule	68	39,50%
Oui, plus d'une	48	27,90%
Non, aucune	56	32,60%
Total	172	100,00%

B.17.a. Dans quel secteur ?

	Nb	% obs.
Scientifique	73	58,90%
Commerce/ gestion	43	34,70%
Autre	3	2,40%
Total	124	

B.20. En quelle année avez-vous été diplômé(e) ?

	Nb	% cit.
2012	3	2,60%
2011	3	2,60%
2010	1	0,90%
2009	6	5,20%
2008	2	1,70%
2007	3	2,60%
2006	6	5,20%
2005	2	1,70%
2004	2	1,70%
2003	3	2,60%
2002	5	4,30%
2001	5	4,30%
2000	6	5,20%
1999	2	1,70%
1998	6	5,20%
1997	3	2,60%
1996	2	1,70%
1995	5	4,30%
1994	2	1,70%
1993	3	2,60%
1992	3	2,60%
1991	8	7,00%
1990	7	6,10%
1989	6	5,20%
1988	3	2,60%
1987	3	2,60%
1986	3	2,60%
1985	5	4,30%
1984	0	0,00%
1983	2	1,70%
1982	0	0,00%
1981	0	0,00%
1980	0	0,00%
1979	3	2,60%
1978	2	1,70%
Total	115	100,00%

B.20.a. Dans quel secteur ?

	Nb	% obs.
De nature scientifique	34	70,80%
De nature commerc	8	16,70%
Autre	4	8,30%
Aucune	2	4,20%
Total	48	100,00%

B.20. d. En quelle année avez-vous été diplômé(e) ?

	Nb	% cit.
2012	0	0,00%
2011	2	4,50%
2010	3	6,80%
2009	1	2,30%
2008	1	2,30%
2007	3	6,80%
2006	2	4,50%
2005	1	2,30%
2004	2	4,50%
2003	2	4,50%
2002	3	6,80%
2001	1	2,30%
2000	3	6,80%
1999	0	0,00%
1998	3	6,80%
1997	1	2,30%
1996	1	2,30%
1995	5	11,40%
1994	0	0,00%
1993	1	2,30%
1992	0	0,00%
1991	2	4,50%
1990	1	2,30%
1989	2	4,50%
1988	1	2,30%
1987	1	2,30%
1986	2	4,50%
Total	44	100,00%

Anglais

	Nb	% obs.
Bilingue	81	45,00%
Courant	88	48,90%
Notions	4	2,20%
Aucune notion	0	0,00%
Niveau acquis au co	32	17,80%
Total	180	

Allemand

	Nb	% obs.
Bilingue	6	3,30%
Courant	21	11,70%
Notions	57	31,70%
Aucune notion	22	12,20%
Niveau acquis au co	9	5,00%
Total	180	

Espagnol

	Nb	% obs.
Bilingue	9	5,00%
Courant	31	17,20%
Notions	59	32,80%
Aucune notion	15	8,30%
Niveau acquis au co	11	6,10%
Total	180	

Italien

	Nb	% obs.
Bilingue	3	1,70%
Courant	5	2,80%
Notions	27	15,00%
Aucune notion	37	20,60%
Niveau acquis au co	2	1,10%
Total	180	

Chinois

	Nb	% obs.
Bilingue	0	0,00%
Courant	2	1,10%
Notions	9	5,00%
Aucune notion	45	25,00%
Niveau acquis au co	4	2,20%
Total	180	

Russe

	Nb	% obs.
Bilingue	0	0,00%
Courant	0	0,00%
Notions	11	6,10%
Aucune notion	46	25,60%
Niveau acquis au co	2	1,10%
Total	180	

Portugais

	Nb	% obs.
Bilingue	4	2,20%
Courant	3	1,70%
Notions	11	6,10%
Aucune notion	43	23,90%
Niveau acquis au co	4	2,20%
Total	180	

Arabe

	Nb	% obs.
Bilingue	1	0,60%
Courant	0	0,00%
Notions	9	5,00%
Aucune notion	44	24,40%
Niveau acquis au co	2	1,10%
Total	180	

Autre

	Nb	% obs.
Bilingue	7	3,90%
Courant	6	3,30%
Notions	25	13,90%
Aucune notion	33	18,30%
Niveau acquis au co	15	8,30%
Total	180	

C.1. En tant que diplômé(e), à quel âge avez-vous réalisé votre première expérience à l'étranger ?

Moyenne = 29,80

	Nb	% cit.
Moins de 20	1	0,60%
De 20 à 39	157	90,80%
De 40 à 59	12	6,90%
De 60 à 79	0	0,00%
De 80 à 99	3	1,70%
100 et plus	0	0,00%
Total	173	100,00%

C.2. Dans combien de pays avez-vous réalisé vos EXPERIENCES PROFESSIONNELLES en y résidant plus de 12 mois (sans interruption de plus d'1 mois) ?

Moyenne = 1,73

	Nb	% cit.
1	103	60,20%
2	34	19,90%
3	23	13,50%
4	3	1,80%
5	5	2,90%
6	2	1,20%
7	1	0,60%
8	0	0,00%
9	0	0,00%
10	0	0,00%
Total	171	100,00%

C.3. De quel pays s'agit-il ?

	Nb	% cit.
Autre	6	3,50%
Afghanistan	0	0,00%
Afrique du Sud	1	0,60%
Albanie	0	0,00%
Algérie	1	0,60%
Allemagne	8	4,70%
Angola	0	0,00%
Antigua-et-Barbuda	0	0,00%
Arabie saoudite	1	0,60%
Argentine	0	0,00%
Arménie	0	0,00%
Australie	2	1,20%
Autriche	2	1,20%
Belgique	6	3,50%
Botswana	1	0,60%
Brésil	4	2,30%
Burkina	2	1,20%
Burundi	0	0,00%
Cambodge	3	1,80%
Cameroun	1	0,60%
Canada	20	11,70%
Chine	2	1,20%
Côte d'Ivoire	3	1,80%
Écosse	1	0,60%
Émirats arabes unis	1	0,60%

	Nb	% cit.
Espagne	7	4,10%
Estonie	0	0,00%
États-Unis	25	14,60%
Éthiopie	2	1,20%
Gabon	4	2,30%
Grèce	1	0,60%
Grenade	0	0,00%
Guatemala	0	0,00%
Guinée	1	0,60%
Inde	1	0,60%
Indonésie	1	0,60%
Iran	0	0,00%
Irak	0	0,00%
Irlande	3	1,80%
Islande	0	0,00%
Israël	0	0,00%
Italie	3	1,80%
Liban	1	0,60%
Luxembourg	1	0,60%
Macédoine	0	0,00%
Madagascar	2	1,20%
Mali	1	0,60%
Malte	0	0,00%
Maroc	1	0,60%
Mexique	1	0,60%
Namibie	1	0,60%
Niger	2	1,20%
Nigeria	1	0,60%
Niue	0	0,00%
Norvège	0	0,00%
Nouvelle-Zélande	1	0,60%
Pays-Bas	3	1,80%
Portugal	2	1,20%
Qatar	1	0,60%
Royaume-Uni	17	9,90%
Russie	1	0,60%
Suisse	8	4,70%
Tchad	2	1,20%
Thaïlande	1	0,60%
Togo	2	1,20%
Total	171	100,00%

C.4. Année d'arrivée

	Nb	% cit.
2012	0	0,00%
2011	3	1,70%
2010	9	5,20%
2009	6	3,50%
2008	8	4,70%
2007	10	5,80%
2006	5	2,90%
2005	9	5,20%
2004	5	2,90%
2003	4	2,30%
2002	8	4,70%
2001	8	4,70%
2000	4	2,30%

1999	6	3,50%
1998	10	5,80%
1997	10	5,80%
1996	3	1,70%
1995	7	4,10%
1994	2	1,20%
1993	7	4,10%
1992	5	2,90%
1991	4	2,30%
1990	3	1,70%
1989	5	2,90%
1988	10	5,80%
1987	1	0,60%
1986	8	4,70%
1985	1	0,60%
1984	0	0,00%
1983	0	0,00%
1982	2	1,20%
1981	1	0,60%
1980	0	0,00%
1979	2	1,20%
1978	0	0,00%
1977	1	0,60%
1976	1	0,60%
1975	2	1,20%
1974	1	0,60%
1973	0	0,00%
1972	0	0,00%
1971	0	0,00%
1970	1	0,60%
Total	172	100,00%

C. 5. Année de départ

	Nb	% cit.
indéterminée	34	20,90%
2012	5	3,10%
2011	11	6,70%
2010	5	3,10%
2009	9	5,50%
2008	3	1,80%
2007	6	3,70%
2006	4	2,50%
2005	5	3,10%
2004	3	1,80%
2003	4	2,50%
2002	5	3,10%
2001	4	2,50%
2000	11	6,70%
1999	7	4,30%
1998	4	2,50%
1997	1	0,60%
1996	4	2,50%
1995	4	2,50%
1994	2	1,20%
1993	2	1,20%
1992	4	2,50%
1991	5	3,10%
1990	3	1,80%

1976	1	0,60%
1975	0	0,00%
1974	0	0,00%
1973	0	0,00%
1972	0	0,00%
1971	1	0,60%
Total	163	100,00%

C.6. Durée du séjour (réponse en mois) (ne pas répondre si vous êtes à ce jour encore dans ce pays)

	Nb	% cit.
Moins de 20	35	27,60%
De 20 à 39	39	30,70%
De 40 à 59	31	24,40%
De 60 à 79	10	7,90%
De 80 à 99	5	3,90%
100 et plus	7	5,50%
Total	127	100,00%

C.8. Votre statut au sein de cette société ?

	Nb	% obs.
stage professionnel	4	2,20%
VIE / CSNE / VSNE	31	17,20%
expatrié	55	30,60%
contrat local	59	32,80%
détaché	12	6,70%
sans emploi	0	0,00%
autre	31	17,20%
Total	180	

C.10. De quel pays s'agit-il ?

	Nb	% cit.
Autre	1	1,50%
Afghanistan	0	0,00%
Afrique du Sud	2	2,90%
Albanie	0	0,00%
Algérie	0	0,00%
Allemagne	3	4,40%
Argentine	1	1,50%
Arménie	0	0,00%
Australie	3	4,40%
Belgique	5	7,40%
Burkina	1	1,50%
Burundi	0	0,00%
Cambodge	1	1,50%
Cameroun	0	0,00%
Canada	2	2,90%
Chine	2	2,90%
Cuba	0	0,00%
Danemark	1	1,50%
Écosse	1	1,50%
États-Unis	10	14,70%
Gabon	1	1,50%
Hongrie	1	1,50%
Italie	1	1,50%
Madagascar	3	4,40%
Malaisie	1	1,50%
Mali	1	1,50%
Mexique	2	2,90%

	Nb	% cit.
Niger	1	1,50%
Pakistan	2	2,90%
Pays-Bas	1	1,50%
République démocr	1	1,50%
Royaume-Uni	6	8,80%
Sénégal	1	1,50%
Singapour	1	1,50%
Suisse	4	5,90%
Tchad	1	1,50%
Tunisie	2	2,90%
Venezuela	1	1,50%
Viêt Nam	2	2,90%
Yémen	0	0,00%
Yougoslavie	0	0,00%
Zambie	1	1,50%
Zimbabwe	1	1,50%
Total	68	100,00%

C.11. Année d'arrivée

	Nb	% cit.
2012	1	1,50%
2011	7	10,30%
2010	3	4,40%
2009	7	10,30%
2008	1	1,50%
2007	1	1,50%
2006	1	1,50%
2005	3	4,40%
2004	3	4,40%
2003	4	5,90%
2002	2	2,90%
2001	2	2,90%
2000	5	7,40%
1999	2	2,90%
1998	3	4,40%
1997	1	1,50%
1996	1	1,50%
1995	1	1,50%
1994	1	1,50%
1993	4	5,90%
1992	2	2,90%
1991	4	5,90%
1990	3	4,40%
1989	1	1,50%
1988	2	2,90%
1987	0	0,00%
1986	0	0,00%
1985	0	0,00%
1984	0	0,00%
1983	0	0,00%
1982	0	0,00%
1981	1	1,50%
1980	0	0,00%
1979	2	2,90%
Total	68	100,00%

C.12. Année de départ

	Nb	% cit.
indéterminé	12	20,30%
2012	9	15,30%
2011	1	1,70%
2010	1	1,70%
2009	4	6,80%
2008	1	1,70%
2007	3	5,10%
2006	4	6,80%
2005	0	0,00%
2004	1	1,70%
2003	3	5,10%
2002	1	1,70%
2001	0	0,00%
2000	3	5,10%
1999	1	1,70%
1998	1	1,70%
1997	0	0,00%
1996	3	5,10%
1995	3	5,10%
1994	0	0,00%
1993	1	1,70%
1992	3	5,10%
1991	0	0,00%
1990	0	0,00%
1989	1	1,70%
1988	0	0,00%
1987	0	0,00%
1986	0	0,00%
1985	1	1,70%
1984	0	0,00%
1983	0	0,00%
1982	0	0,00%
1981	1	1,70%
1980	1	1,70%
Total	59	100,00%

C.13. Durée du séjour (réponse en mois) (ne pas résp

	Nb	% cit.
Moins de 30	20	43,50%
De 30 à 59	16	34,80%
De 60 à 89	4	8,70%
De 90 à 119	2	4,30%
De 120 à 149	3	6,50%
150 et plus	1	2,20%
Total	46	100,00%

C.15. Votre statut au sein de cette société ?

	Nb	% obs.
stage profes	2	2,60%
VIE / CSNE /	1	1,30%
expatrié	33	42,90%
contrat local	23	29,90%
détaché	6	7,80%
sans emploi	0	0,00%
autre	9	11,70%
Total	77	

D. VOTRE ENTOURAGE

D.1. En général, sur l'ensemble du ou de vos pays de

	Nb	% cit.
Oui toujours	62	35,60%
Oui, le plus s	44	25,30%
Oui mais pas	20	11,50%
Jamais	48	27,60%
Total	174	100,00%

D.2. Vous avez peut-être rencontré des difficultés à ce propos

	Nb	% obs.
Changement	44	33,30%
changement	13	9,80%
séparation	21	15,90%
autre	14	10,60%
non, aucune	53	40,20%
Total	132	

D.3. En général, sur l'ensemble du ou de vos pays de résidence, étiez-vous accompagné d'un ou de plusieurs enfants ?

	Nb	% cit.
Oui toujours	48	27,60%
Oui, le plus s	27	15,50%
Oui mais pas	12	6,90%
Jamais	87	50,00%
Total	174	100,00%

D.4. Vous avez peut-être rencontré des difficultés à ce propos

	Nb	% obs.
Scolarisation	13	14,00%
Adaptation	16	17,20%
séparation	6	6,50%
autre	5	5,40%
non, aucune	51	54,80%
Total	93	

D.5. En général, sur l'ensemble du ou de vos pays de résidence, étiez-vous accompagné d'un animal ?

	Nb	% cit.
Oui toujours	24	13,80%
Oui, le plus s	23	13,20%
Oui mais pas	18	10,30%
Jamais	109	62,60%
Total	174	100,00%

D.6. Vous avez peut-être rencontré des difficultés à ce propos

	Nb	% obs.
Abandon	0	0,00%
séparation	3	4,20%
vaccination/	9	12,70%
autre	4	5,60%
non, aucune	51	71,80%
Total	71	

E. AVANT DE PARTIR

E.1. Classez les propositions suivantes de 1 à 5 par ordre décroissant " Je suis parti(e) pour... "

	Nb	% obs.	Imp.
Ma famille	99	55,00%	1,4
Ma progressi	142	78,90%	3,49
Un poste	123	68,30%	2,86
Une société	99	55,00%	1,74
Autre	95	52,80%	1,57
Total	180		

E.2. Classez les propositions suivantes par ordre de priorité " Je suis parti(e) pour... "

	Nb	% obs.	Imp.
Ma famille	38	49,40%	1,87
Ma progressi	48	62,30%	2,93
Un poste	45	58,40%	2,77
Une société	31	40,30%	1,42
Autre	22	28,60%	0,81
Total	77		

E.3. Globalement, certaines particularités de VOTRE FORMATION INITIALE VETERINAIRE ont-elles été déterminantes dans votre aptitude à pourvoir votre (vos)expérience(s) à l'étranger ?

	Nb	% cit.
Oui	105	60,30%
Non	69	39,70%
Total	174	100,00%

E.4. Globalement, certaines particularités de VOTRE PASSÉ PROFESSIONNEL ont-elles été déterminantes dans votre aptitude à pourvoir votre (vos)expérience(s) à l'étranger ?

	Nb	% cit.
Oui	107	61,80%
Non	66	38,20%
Total	173	100,00%

E.5. Avez-vous dû valider une (des) formation(s) et/ou équivalence(s) afin de pourvoir votre (vos)expérience(s) à l'étranger ? (TOEIC, TOEFL, équivalence diplôme véto...)

	Nb	% cit.
Oui	41	23,80%
Non	131	76,20%
Total	172	100,00%

E.6. Globalement, avez-vous été accompagné par votre « employeur » pour préparer votre départ ? (conseils, aides financières...)

	Nb	% cit.
complètement	31	18,00%
suffisamment	43	25,00%
un peu	45	26,20%
pas du tout	53	30,80%
Total	172	100,00%

F. PENDANT VOTRE SEJOUR

F.5. Globalement, SUR LE PLAN PROFESSIONNEL (méthodes de travail, techniques particulières), avez-vous constaté des différences majeures entre le(s) pays de votre (vos) mission(s) et la France ?

	Nb	% cit.
Oui	128	74,00%
Non	45	26,00%
Total	173	100,00%

F.6. Globalement, SUR LE PLAN CULTUREL (mode de vie, mode de pensée), avez-vous constaté des différences majeures entre le(s) pays de votre (vos) mission(s) et la France ?

	Nb	% cit.
Oui	135	78,00%
Non	38	22,00%
Total	173	100,00%

F.1. Globalement, avez-vous bénéficié de service de prise en charge ? (Logement, véhicule, écoles, loisirs...)

	Nb	% cit.
Oui	90	52,60%
Non	81	47,40%
Total	171	100,00%

F.2. Globalement, estimez-vous que par rapport à une même fonction en France, le salaire perçu est

	Nb	% cit.
Plus élevé	100	58,10%
Egal	47	27,30%
Plus bas	25	14,50%
Total	172	100,00%

F.2.a. Pouvez-vous quantifier cette différence ? A quel pourcentage d'un salaire français cela correspond-il selon vous ?

exemple : si vous estimez que votre salaire était le double d'un salaire français, notez 200. En revanche, s'il correspondait à la moitié, notez 50.(essayez de prendre en compte votre pouvoir d'achat dans le lieu de résidence)

	Nb	% cit.
Moins de 200,00	80	74,80%
De 200,00 à 400,00	24	22,40%
De 400,00 à 600,00	2	1,90%
De 600,00 à 800,00	0	0,00%
De 800,00 à 1000,00	0	0,00%
1000,00 et plus	1	0,90%
Total	107	100,00%

F.3. Globalement, estimez-vous que par rapport à une même fonction en France, le salaire perçu est

	Nb	% cit.
Plus élevé	48	71,60%
Egal	14	20,90%
Plus bas	5	7,50%
Total	67	100,00%

Moins de 70,00	6	12,20%
De 70,00 à 140,00	8	16,30%
De 140,00 à 210,00	28	57,10%
De 210,00 à 280,00	1	2,00%
De 280,00 à 350,00	5	10,20%
350,00 et plus	1	2,00%
Total	49	100,00%

Globalement, SUR LE PLAN PROFESSIONNEL (méthodes de travail, techniques particulières), avez-vous constaté des différences majeures entre le(s) pays de votre (vos) mission(s) et la France ?

	Nb	% cit.
Oui	69	69,70%
Non	30	30,30%
Total	99	100,00%

Globalement, SUR LE PLAN CULTUREL (mode de vie, mode de pensée), avez-vous constaté des différences majeures entre le(s) pays de votre (vos) mission(s) et la France ?

	Nb	% cit.
Oui	78	79,60%
Non	20	20,40%
Total	98	100,00%

Rémunération

Moyenne = 2,72

	Nb	% cit.
1	14	8,40%
2	49	29,50%
3	73	44,00%
4	30	18,10%
Total	166	100,00%

Evolution

Moyenne = 3,17

	Nb	% cit.
1	4	2,40%
2	25	15,00%
3	77	46,10%
4	61	36,50%
Total	167	100,00%

Expérience

Moyenne = 3,70

	Nb	% cit.
1	0	0,00%
2	5	3,00%
3	39	23,50%
4	122	73,50%
Total	166	100,00%

F.12. Globalement, SUR LE PLAN CULTUREL, pouvez-vous essayer de noter sur 4 vos expérience à l'International ? (4 est la meilleure note

Moyenne = 3,54

	Nb	% cit.
1	1	0,60%
2	13	7,90%
3	47	28,70%
4	103	62,80%
Total	164	100,00%

Rémunération

Moyenne = 2,99

	Nb	% cit.
1	2	2,90%
2	16	23,50%
3	31	45,60%
4	19	27,90%
Total	68	100,00%

Evolution

Moyenne = 3,10

	Nb	% cit.
1	2	2,90%
2	12	17,60%
3	31	45,60%
4	23	33,80%
Total	68	100,00%

Expérience

Moyenne = 3,53

	Nb	% cit.
1	0	0,00%
2	7	10,30%
3	18	26,50%
4	43	63,20%
Total	68	100,00%

F.12. Globalement, SUR LE PLAN CULTUREL, pouvez-vous:

Moyenne = 3,38

	Nb	% cit.
1	2	3,10%
2	7	10,80%
3	20	30,80%
4	36	55,40%
Total	65	100,00%

G. VOTRE RETOUR

G.1. Globalement, SUR LE PLAN PROFESSIONNEL,

combien de temps (en semaines) avant le jour J avez-vous commencé à préparer votre (vos) retour(s) ?

Moyenne = 18,51

	Nb	% cit.
Moins de 30	99	86,10%
De 30 à 59	8	7,00%
De 60 à 89	2	1,70%
De 90 à 119	3	2,60%
De 120 à 149	2	1,70%
150 et plus	1	0,90%
Total	115	100,00%

G.1.a. Quelles raisons ont motivé votre retour ?

	Nb	% obs.
Personnelles	30	16,70%
Mutation	33	18,30%
Retour volontaire	40	22,20%
Autre	36	20,00%
Total	180	

G.1.b. Quelles raisons ont motivé votre retour ?

	Nb	% obs.
Personnelles	12	15,60%
Mutation	15	19,50%
Retour volontaire	14	18,20%
Autre	22	28,60%
Total	77	

G.2. Globalement, avez-vous été accompagné par

votre « employeur » pour préparer votre (vos) retour(s) ?

	Nb	% cit.
complètement	16	12,80%
suffisamment	35	28,00%
un peu	27	21,60%
pas du tout	47	37,60%
Total	125	100,00%

Votre progression de carrière

Moyenne = 3,10

	Nb	% cit.
1	8	6,90%
2	16	13,80%
3	48	41,40%
4	44	37,90%
Total	116	100,00%

Vos compétences

Moyenne = 3,25

	Nb	% cit.
1	3	2,60%
2	15	13,00%
3	47	40,90%
4	50	43,50%
Total	115	100,00%

Dans le relationnel avec la hiérarchie, les collègues

Moyenne = 2,98

	Nb	% cit.
1	6	5,30%
2	23	20,20%
3	52	45,60%
4	33	28,90%
Total	114	100,00%

Au plan familial

Moyenne = 2,92

	Nb	% cit.
1	12	10,10%
2	23	19,30%
3	47	39,50%
4	37	31,10%
Total	119	100,00%

Au plan social

Moyenne = 2,82

	Nb	% cit.
1	8	6,70%
2	36	30,30%
3	45	37,80%
4	30	25,20%
Total	119	100,00%

Au plan culturel

Moyenne = 3,15

	Nb	% cit.
1	6	5,10%
2	16	13,70%
3	49	41,90%
4	46	39,30%
Total	117	100,00%

ANNEXE 3 Annuaire pratique de l'expatriation

Pays concernés	Organisme	Rôles	site Internet	Téléphone	Adresse physique	Ouvrage	Auteur
PRATIQUES GENERALISTES							
Monde	Vivre à l'étranger		www.vivreaetranger.com			Le guide du Routard de l'expatrié	
Monde	France-expatriés		www.france-expatries.com			S'expatrier en toute connaissance de cause	Jean-Luc CERDIN
Monde	Expat-magazine		www.expat-magazine.com			Le guide pratique et juridique de l'expatrié	Yannick Aubry
Monde	Easy-expat		www.easyexpat.com			Le guide de l'expatriation	Myriam Greuter
Monde	Maison des Français à l'étranger	Guides pratiques, fiches pays, offres d'emploi	www.expatries.diplomatie.fr	01 43 17 60 79 (standard) ou 01 43 17 69 20	34 rue La Pérouse 75116 Paris		
Monde	Librairie du commerce international		http://www.ubifrance.fr				
Monde	Expatfinder		http://www.expatsfinder.com/				
Monde	Superexpat		http://www.superexpat.fr				
Monde	Expatscareers		http://www.expatscareers.com				
Monde	The Forum For Expatriate Management		http://www.totallyexpat.com				
Monde	Expatriés-France		http://www.expatries-france.com/				
Monde	Expatriation.com		http://www.expatriation.com/				
Monde	Expat.org		http://www.ypat.org/				
Monde	Leader-city.com		http://www.leader-city.com/				
Monde	Global Mobility Management	"Coach" à l'expatriation, suivi personnalisé	http://globalmobilitymanagement.com/				
Europe	Sources d'Europe		www.info-europe.fr				
FORMATION ET DIPLOMES A L'INTERNATIONAL							
EUROPE	ENIC-NARIC	European Network of Information Centres – National Academic Recognition Information Centres	Expert en reconnaissances d'équivalences européennes en diplômes et qualifications professionnelles	http://www.enic-naric.net			
Monde	CIVI	Centre d'Information du Volontariat à l'International	Offres de VIE, guides pratiques	www.civiweb.com			
USA	ISEP	International Student Exchange Programs	Réseau d'organisation d'échanges internationaux pour étudiants	http://www.isep.org/students/			
USA	MICEFA	Mission Interuniversitaire de Coordination Echanges Franco-Américains	Réseau d'échanges entre universités d'Ile de France et des USA	http://micefa.org/?lang=fr			
USA	ISEP	International Student Exchange Programs	Réseau d'organisation d'échanges internationaux pour étudiants	http://www.isep.org/students/			
USA	MICEFA	Mission Interuniversitaire de Coordination Echanges Franco-Américains	Réseau d'échanges entre universités d'Ile de France et des USA	http://micefa.org/?lang=fr			
CANADA	CREPUQ	Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec	Organisme privé regroupant sur base volontaire, tous les établissements universitaires québécois	www.crepuq.qc.ca			
ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE, de FINANCES et JURIDIQUES							
	GARP	Groupement des Assedic de la Région Parisienne		www.unedic.fr			
	CFE	Caisse des Français à l'étranger	Sécurité sociale des exoatriés	http://www.cfe.fr/			
	CLEISS	Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale	organisme de liaison entre les organismes français et les institutions étrangères de sécurité sociale	http://www.cleiss.fr/			
	CRE	Caisse de retraite pour la France et l'Extérieur			01 44 89 44 44		
	Centre des impôts des non résidents		Gestion des contribuables de nationalité française ou étrangère, non domiciliés fiscalement en France mais disposant de revenus de source française, de biens immobiliers dont la valeur les rend imposables à l'impôt de solidarité sur la fortune	www.finances.gouv.fr			
	Direction Générale des Finances Publiques	Service des impôts des particuliers non résidents		www.impots.gouv.fr			

ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE, de FINANCES et JURIDIQUES

Monde	Global workers justice alliance		Sources d'informations juridiques pour défendre les droits des expatriés	http://www.globalworkers.org/	
	NOVALIS (Humanis)		Expert de la protection sociale à l'international	http://www.humanis.com/nos-activites/international/international-expatries-impatries-tom	
	CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse			
	France diplomatie		Site du ministère des Affaires étrangères	http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/	

LES ASSOCIATIONS DE Français A L'ETRANGER

	UFE	Union des français à l'étranger		www.ufe.asso.fr	01 53 25 15 50	28 rue de Châteaudun 75009 Paris
	ADFE	Association démocratique des Français à l'étranger		www.francais-du-monde.net	01 43 06 84 45	62 boulevard de Garibaldi 75015 Paris
	FIAFE	Fédération internationale des accueils français et francophones			01 46 55 40 01	10 rue Louis-Lejeune 92120 Montrouge
	MFE	Maison des Français de l'Etranger	service chargé d'informer et de conseiller les Français qui souhaitent s'établir à l'étranger sur tous les aspects administratifs, pratiques et sanitaires liés à l'expatriation mais aussi au retour en France.	www.mfe.org		

LES SERVICES DES Français A L'ETRANGER

		Le service des Français à l'étranger			01 43 17 91 81	244 boulevard Saint Germain 75303 Paris 07 SP
	ASFE	L'Association de services pour les Français à l'étranger		www.asfe-mb.com	01 44 71 48 77	28 rue de Mogador 75009 Paris
UK	CEI	Centre d'Echanges Internationaux	Soutien pour l'insertion professionnelle en Grande Bretagne mais aussi d'autres pays	http://www.cei-london.com/		
UK		Centre Charles Péguy Londres	Soutien des jeunes Francophones à s'insérer professionnellement en Grande Bretagne et plus particulièrement à Londres.	http://centrecharlespeguy.wordpress.com/		
US, Australie, Singapour, Canada		Parenthèses	Service de soutien payant pour l'insertion professionnelle aux Etats-Unis, Canada, Singapour et Australie	http://www.parenthese-paris.com		
		Prospering	Soutien aux expatriés à partir ou à revenir en France en administration, gestion et patrimoine	http://prospering.fr/		

	Expatlive.com		Service de gestion de portefeuille pour les expatriés	http://www.expatlive.com/expatriation-services		
	sh-immoconseil		Consultant en immobilier pour expatriés	http://www.sh-immoconseil.com/immobilier-expatries.html		
	Courrier sans frontières		Logistique et services de courrier, centrale d'achats et scolarité aux français expatriés	http://www.courriersansfrontieres.com/		
	Services aux expatriés			http://www.expats-welcome.com/fr/services-aux-expatries/index.html		
	Services aux expatriés.com			http://www.services-aux-expatries.com/		

LES SERVICES DES Français A L'ETRANGER

Sterling		http://www.sterlingrelocation.com/fr/
Helma International Mobility-Solutions		http://helma-international.com/fr/relocation-relocation-nos-services
Impatriés Expatriés		http://www.expatries-impatries.com/index.html
To Do Today	Prise en charge de l'intendance des appartements, entretien des intérieurs, négociation et gestion des contrats d'assurance, assistance	http://www.todotoday.fr/fr/nos-services/corporate-immobilier/services-aux-expatriés.aspx
ACS	Assurance Voyage et expatriation	http://www.acs-ami.com/

LA SCOLARITE

AEFE	Agence pour l'enseignement français à l'étranger	www.aefe.diplomatie.fr
CNED	Centre national d'enseignement à distance	www.cned.fr

LES RH A L'INTERNATIONAL

Espace emploi international		www.emploi-international.org
APEC	Association Pour l'Emploi des Cadres	www.apec.fr , rubrique « international »

ORGANISATIONS VETERINAIRES A CARACTERE INTERNATIONAL

US	AVMA	American Veterinary Medical Association	Association américaine des médecins vétérinaires	http://www.avma.org/	
Canada	CVMA	Canadian Veterinary Medical Association	Association Canadienne des médecins vétérinaires	http://veterinairesauCanada.net/	
Monde	CVPFI	Coopération Vétérinaire Privée Française à l'International	Coordonne la coopération de la profession vétérinaire privée		Conseil supérieur de l'ordre des vétérinaires 34, rue Bréguet 75011 Paris
Monde	AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	Organisation au service des petits agriculteurs pour le combat durable de la pauvreté à la faim	http://www.avsf.org/	
Monde	AVC	Association of Veterinary consultants	Association de vétérinaires consultants indépendants pour le soutien des secteurs en santé et alimentation animale	http://www.avc.at/	
Monde	FVI	France Vétérinaire International	Groupement d'intérêt public dont la mission de fédérer, promouvoir et coordonner à l'international, l'expertise vétérinaire française	http://www.france-vet-international.org/	
Monde	OIE	Organisation Mondiale de la santé animale	Organisation intergouvernementale chargée d'améliorer la santé animale dans le monde.	http://www.oie.int/fr/	
Monde	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation	Organisation intergouvernementale pour améliorer les niveaux de nutrition, la productivité agricole et la qualité de vie des populations rurales	http://www.fao.org	
Monde	AMV	Association Mondiale Vétérinaire	Organisation regroupant l'OIE, la FAO et l'OMS pour le soutien et l'amélioration du bien être et de la santé animale, la santé publique et l'environnement	http://www.worldvet.org/	

ORGANISATIONS VETERINAIRES A CARACTERE INTERNATIONAL

Monde	CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	Centre de recherche français et des pays du Sud sur l'agriculture et le développement	http://www.cirad.fr	
Europe	EVERI	European Veterinarinans In Education, Research and Industry	Regroupement de vétérinaires dans l'enseignement et la recherche	http://www.fve.org/about_fve/sections/EVERI.php	
Europe	FVE	Federation of Veterinarians of Europe	Soutien de la santé et u bien être animal et de la santé publique en Europe	http://www.fve.org	
Europe	EASVO	European Association of State Veterinary Officers	Regroupement de vétérinaires inspecteurs travaillant en épidémiologie et en santé publique	http://www.fve.org/about_fve/sections/EASVO.php	
Europe	UEVH	Union of European Veterinary Hygienists	Union des vétérinaires pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité alimentaire	http://www.fve.org/about_fve/sections/UEVH.php	
Europe	UEVP	Union of European Veterinary Practitioners	Union de tous les syndicats de vétérinaires praticiens dans le monde	http://www.fve.org/about_fve/sections/UEVP.php	
Europe	FEEVA	Federation of European Equine Veterinary Associations	Union de tous les vétérinaires praticiens en équine en Europe	http://www.fve.org/about_fve/organisations.php	
Europe Ouest/Europe Est-Asie	CEVEO	Coopération et Echanges Vétérinaires Est-Ouest	Association regroupant les compétences vétérinaires libéraux pour coopérer avec les payse d'Europe de l'Est et d'Asie	http://www.ceveo.org	04 78 29 31 23
Allemagne	FIT	fachgemeinschaft Industriertierarte	Communauté professionnelle des vétérinaires de l'industrie	http://www.industrietieraerzte.net/	
Suisse	SAVIR	Swiss Association of Veterinarians Industry and Research	Association pour la promotion des vétérinaires de l'industir, de l'enseignement et de la recherche en Suisse	http://www.savir.ch	
UK	AVI	Association of Veterinarians in Industry	Association dédiée à la promotion des vétérinaires de l'Industrie de la santé animale	http://www.bva.co.uk/about_us/2394.aspx	
Asie du Sud Est	ASVELIS	Asian Veterinary and Livestock Services	Groupement privé coordonnant les services vétérinaires pour les pays de l'Asie du Sud-Est	http://www.asvelis.com/	

RESEAUX VETERINAIRES A CARACTERES INTERNATIONAL

Europe	Vets in Business - Europe		Groupe réservé aux vétérinaires diplômés en Europe et travaillant en entreprise	
Monde	World Veterinary Association	Sous groupe LinkedIn	Groupe pour les vétérinaires en industrie dans le monde	http://www.linkedin.com rechercher par nom du groupe
Monde	Small Animal Veterinar Industry Professionals		Groupe pour les vétérinaires en industrie pour animaux de compagnie et chevaux	

CARRIÈRES VÉTÉRINAIRES

À L'INTERNATIONAL

NOM et Prénom : RAKOTONIRINA Malalatiana

Résumé

Comment le vétérinaire français s'exporte-t-il ? Dans quelles conditions ? A la première question la réponse est nuancée. Certains secteurs « s'exportent » mieux que d'autres. Selon l'annuaire Roy, 4% des vétérinaires en exercice en 2012 sont basés à l'étranger. 48% de ces confrères travaillent dans le secteur public, 28% dans le secteur privé et 17% sont des praticiens libéraux. Après un état des lieux de la situation des vétérinaires en poste à l'étranger en 2012, nous étudions dans un deuxième temps la formation initiale en France qui doit impérativement s'aligner avec les autres pays européens pour garantir une bonne circulation des diplômes au sein de l'Union. Nous y découvrons aussi les multiples possibilités pour les étudiants de réaliser une expérience classique ou originale à l'étranger. Enfin, une synthèse de 180 témoignages nous permet de nous plonger dans la réalité du phénomène. Partis en moyenne pour la première fois à l'âge de trente ans, on retrouve ces vétérinaires surtout en Europe. Encore une fois, les secteurs publics et privés sont les plus représentés. Ambitieux, aventureux, polyvalents et polyglottes ils savent toujours bien s'entourer... et nous prouvent que tout confrère peut avoir confiance en sa qualité même de vétérinaire pour s'adapter et réussir au-delà de nos frontières.

Mots clés

PROFESSION VETERINAIRE / CARRIERE / EXPATRIATION / INTERNATIONAL / ENSEIGNEMENT VETERINAIRE / ECOLE NATIONALE VETERINAIRE / DIPLOME / UNION EUROPEENNE / ENQUÊTE

Jury :

Président : Pr.

Directeur : Dr. François BOLNOT

Assesseur : Pr. Jean-Jacques BÉNET

Invité : Dr. Laurent JESSENNE

INTERNATIONAL VETERINARY CAREERS

SURNAME : RAKOTONIRINA

Given name : Malalatiana

Summary

How are French veterinarians “exported” ? In what circumstances ? The answers are not clear. Some sectors are being more exported than others. Thanks to the Annuaire Roy, 4% of sitting veterinarians in 2012 are working abroad. Permanently 48% of those are working in the public sector, 28% in the private sector and 17% are liberal veterinarians. After analyzing the situation in 2012 in context, we study the French veterinary curriculum that is likely to fit in with the European education system, to ensure successful diploma exchanges. Then, we learn about the numerous possibilities for students to achieve classic or original experiences abroad. Finally a survey gathering 180 testimonies gives us a concrete vision. Generally at the age of thirty, most of these veterinarians left France for another European country. Again, the main sectors are the private and public ones. Ambitious, adventurous, polyvalent and polyglot, they manage to be well surrounded... and show us that being a vet is a quality which we can rely on to adapt and succeed even beyond our own borders .

Keywords

VETERINARY PROFESSION / CAREER / EXPATRIATION / INTERNATIONAL / VETERINARY CURSUS / VETERINARY SCHOOL / DIPLOMA / EUROPEAN UNION / SURVEY

Jury :

President : Pr

Director : Dr. François BOLNOT

Assessor : Pr. Jean-Jacques BÉNET

Guest : Dr. Laurent JESSENNE

